

BULLETIN DU COMITÉ

DE

L'ASIE FRANÇAISE

PUBLIÉ MENSUELLEMENT

Sous la direction de M. Robert de Caix de Saint-Aymour

Avec la collaboration de MM. Jean-Louis Deloncle; Henri de Peyerimhoff de Fontenelle; Charles Mourey; Edouard Payen; Paul Labbé; Jean Imbart de la Tour; J.-H. Franklin, etc.

Adresser toutes les communications relatives à la rédaction au Bulletin du Comité de l'Asie Française.
Paris — 49, rue Bonaparte, 49 — Paris.

SOMMAIRE

38 ^e Liste des souscripteurs.....	313
Le Traité franco-siamois, par E. P.....	314
La Guerre.....	317
Lettres de Corée.....	325
Au Thibet... ..	328
Charles Carpeaux.....	330
Une province chinoise en progrès : le Chan-toung, par FERNAND PILA.....	331
La Foire d'Irbit en 1904, par PAUL LABBÉ.....	336
Asie Française : La réorganisation de l'enseignement. — Création d'une école professionnelle à Saïgon. — Le service médical au Tonkin. — Le régime forestier. — Hanoï : son développement et son assainissement. — Le port de Haiphong. — La question des sapèques. — Les réformes en Annam. — Procédés indigènes pour l'extraction de l'or et du sel au Laos. — Souscription pour l'édification d'un monument à la mémoire de M. Odend'hal.....	341
Chine : Ouverture du chemin de fer du port de Tsing-tao à Tsinan-fou. — Le commerce extérieur de la Chine en 1903.....	347
Asie Russe : Pêcheries de Behring. — Une double expédition en Mongolie. — Le Transsibérien et les entreprises auxiliaires. — Khoukouzes ou Japonais. — La navigation sur le fleuve Amour. — Les ports de Sretensk, de Blagovestchensk, de Khabarovsk, de Nikolaïevsk, en 1903. — La région de l'Oussouri. — Sucre, tabac et pétrole en Sibérie. — Un peu de statistique à propos de la Sibérie Occidentale. — La tenure des terres au Turkestan. — Irrigation au Caucase. — Les pêcheries au Caucase. — Culture de la vigne au Caucase.....	349
Turquie : Affaires d'Arménie.....	353
Arabie : Le mouvement wahabite.....	354
Perse : Commerce de la province d'Azerbaïdjan en 1902-1903.....	355
Asie Anglaise : Récolte du blé en 1903-1904 dans les Indes anglaises.....	357
Nominations officielles.....	357
Bibliographie.....	359

CARTES

Croquis du théâtre des opérations des armées russes et japonaises.....	321
--	-----

38^e LISTE DES SOUSCRIPTEURS (1)

MM.

* Lieutenant-gouverneur de la Cochinchine	25	»
* Biblioth. du secrétariat du gouvernement de la Cochinchine.	25	»
H. Bocquet, à Lille.	12	»
* Lieut. Defontaine, de l'infanterie coloniale.	12	»
Lieut. de Loverdo, de l'infanterie coloniale.	25	»
* D ^r J. Emily, médecin-major de 1 ^{re} classe des troupes coloniales.	20	»
Jean Boissonnas, secrétaire d'ambassade.	25	»
Bibliothèque des sous-officiers du 9 ^e colonial.	12	»
Le prince Roland Bonaparte.	100	»
Société des chantiers et ateliers de la Gironde.	25	»
Denis Pérouse, direct. des chemins de fer.	100	»
H. R. Marchand, à Calgary.	12	»
* Compagnie du canal de Suez.	12	»
Boudineau, chancel. à Takéo (2 ^e trimestre).	5	»
<i>A reporter.</i>		410

(1) Les noms marqués d'un ° sont ceux des nouveaux souscripteurs. — Pour faciliter le contrôle, le Bulletin ne publiera plus désormais les souscriptions qu'après encaissement de leur montant.

Nous prions MM. les membres bienfaiteurs, donateurs, adhérents et souscripteurs qui ne verraient pas figurer leurs noms dans la deuxième liste publiée après l'encaissement de leur souscription de vouloir bien nous signaler l'omission.

Les souscriptions inférieures à 12 francs sont totalisées à la fin de la liste.

<i>Report.</i>	410	»
Jules Morel, résident supérieur en Indo-Chine.	50	»
Jean Cyrot, à Beaune (2 ^e semestre). Angoulvant, secrétaire général des colonies.	6	»
Société de construction des chemins de fer indo-chinois.	15	»
* Dauphinot, à Bangkok.	300	»
Capit. Marimbert, de l'inf. col.	25	»
Paul Samary, gouverneur de la Réunion	12	»
De Rothschild frères, à Paris.	25	»
* Capitaine G. Priou, des tirailleurs algériens.	1.500	»
Lieut. Oûm, à Hanoi.	12	»
Banque de Paris et des Pays-Bas.	12	»
Banque Impériale Ottomane.	300	»
Antoine Bruno, à Paris.	100	»
Chambre syndicale des agents de change.	100	»
Souscriptions diverses	200	»
	23	»
TOTAL.	3.090	»

LE TRAITÉ FRANCO-SIAMOIS

Le traité conclu entre la France et le Siam le 13 février dernier contient un article 3 ainsi conçu :

« Les deux gouvernements se mettront d'accord, avant la nomination des commissions mixtes de délimitation, sur les points principaux de cette délimitation, notamment sur le point où la frontière atteindra la mer. »

L'accord prévu par cet article a été signé le 29 juin dernier par M. Delcassé, ministre des Affaires étrangères, et Phya-Surya, ministre de Siam à Paris. En principe, il ne devait intervenir qu'après l'approbation par les Chambres du traité du 13 février, mais le délai de ratification de cet instrument diplomatique ayant été prorogé, les deux parties contractantes ont préféré se mettre tout de suite d'accord pour les points principaux de la délimitation. De cette façon, quand la Chambre sera saisie de la question de Siam, elle pourra statuer sur un ensemble, ce qui était déjà une raison pour signer l'accord nouveau ; mais il y en avait une autre plus importante et qui est assez nettement indiquée dans l'article 5 du traité du 13 février. « Aussitôt, dit cet article 5, que l'accord prévu par l'article 3, et relatif à la délimitation de la frontière entre le Grand Lac et la

mer aura été établi et aussitôt qu'il sera officiellement notifié aux autorités françaises que les territoires résultant de cet accord se trouvent à leur disposition, les troupes françaises qui occupent provisoirement Chantaboun en vertu de la convention du 3 octobre 1893, quitteront cette ville. » Par la signature de l'accord du 29 juin, le Siam hâte donc, autant qu'il dépend de lui, le moment qu'il attend, on le sait, avec quelque impatience, où cessera notre occupation provisoire de Chantaboun.

Ce nouvel accord — que, nous venons d'en dire les raisons, les parties contractantes et notamment le Siam avaient une certaine hâte à conclure — stipule que le port de Kratt, situé sur la côte siamoise au sud de Chantaboun, dont le nom ne figurait pas dans le traité du mois de février, mais qui nous était cédé éventuellement par une lettre annexée au traité, nous est immédiatement concédé en toute propriété. Avec ce port, nous obtenons les dépendances directes de Kratt, à savoir les trois îles de Koh-shong, Koh-kut et Koh-khong.

L'accord contient aussi l'énumération de certains points contestés entre le roi de Luang-prabang et le roi de Siam, et ces points sont réglés à la satisfaction du roi de Luang-prabang.

Ce nouvel accord pourrait être de nature à faire croire à ceux des Siamois qui vont répétant partout que le traité n'est pas sincère, que décidément ils se trompent, s'il était possible de faire entrer pareille conviction dans leur esprit. Pour nous qui avons toujours soutenu ici que rien ne pourrait valoir au Siam une politique active et que les instruments diplomatiques si bien faits et si nombreux qu'on les suppose ne vaudront jamais un bon agent, nous n'avons pas à condamner l'accord du 29 juin, pas plus d'ailleurs qu'à nous en réjouir de façon particulière. Il nous est plus agréable d'apprendre qu'à Bangkok notre protection s'exerce en ce moment dans de bonnes conditions. Il y a là pour le progrès de notre influence un excellent élément. Il faudrait aussi que nos ingénieurs, nos délégués, de même que les jeunes administrateurs envoyés au Siam par le gouvernement général de l'Indo-Chine pour étudier la langue et les mœurs du pays, soient bien choisis. Il importerait notamment que ces jeunes gens sachent l'anglais ; c'est là une condition indispensable à la bonne exécution de leur mission.

Ayons une politique au Siam et les traités que nous avons signés ne seront pas à regretter ; sinon, ils demeureront inutiles.

* *

A propos de cette même convention du 3 février, mais avant de connaître l'accord du 29 juin, notre correspondant de Bangkok nous a adressé la lettre suivante qui expose la situation avec une grande précision et en dégage les enseigne-

ments les plus pratiques et les plus judicieux pour l'application de notre politique siamoise :

« Bangkok, 3 juin 1904.

« L'article que le Bulletin de février a consacré au traité franco-siamois est, à notre point de vue spécial très exact. La conclusion de cet article, à savoir : « que le traité signé ne règle pas la question siamoise, mais l'ouvre au contraire avec plus de précision », est celle que tous ici sous cette forme ou une autre nous avons exprimée, lorsque nous avons eu connaissance du texte de la convention.

« Je ne me livrerai pas à de nouvelles critiques sur l'opportunité qu'il y avait à ajouter à nos démêlés avec le Siam un nouvel instrument diplomatique, puisque la convention est signée et qu'elle sera, cette fois, probablement ratifiée; je n'en discuterai plus le principe, j'admettrai même qu'elle constitue, sauf quelques points de détail, le maximum de ce que nous pouvions obtenir par cette voie.

« Je dis sauf quelques points de détail dont je voudrais précisément parler : 1° l'article 2 qui prévoit la frontière du Luang-prabang a réglé cette question avec une méconnaissance complète des lieux, qui donnera sans doute matière à quelques difficultés.

« Le Nam-khop, qui est indiqué comme limite au Nord, est un torrent que l'on traverse à pied et qui sert de route aux habitants de la contrée à l'époque des basses eaux; tous les villages de cette région sont construits à cheval sur le Nam-khop et la plupart des indigènes ont des champs sur les deux rives. Il en est à peu près de même du Nam-huang et du Nam-tang prévus comme frontières au Sud. De plus Ken-tao que l'exposé des motifs prétend laissé à notre protégé se trouve sur la rive droite du Nam-tang et par conséquent en territoire siamois.

« 2° L'article 3 s'explique par les conventions verbales dévoilées par M. Delcassé. Les discussions porteront sur la limite au-dessus de Kratt.

« Il n'y a pas de limite naturelle jusqu'au massif du Sabap (900 mètres d'altitude) qui sépare très nettement la province de Kratt de celle de Chantaboun mais le Sabap est à 18 kilomètres de Chantaboun et le gouvernement siamois voudra sans doute nous faire accepter une frontière plus rapprochée de Kratt, l'estuaire de Ban-yao par exemple. Il ne saurait y avoir de discussion, croyons-nous, à l'égard des îles de Shong et de Kut qui doivent nous revenir.

« 3° L'article 10 contient une restriction imprudente.

« Le gouvernement de Sa Majesté Siamoise, y est-il dit, accepte les listes de protégés français telles qu'elles existent actuellement, « à l'exception des individus dont il serait reconnu de part et d'autre que l'inscription a été indûment obtenue ».

« Cet « indûment » est — si les Siamois ergotent encore sur la protection asiatique, et il y a de

sérieux motifs de croire qu'ils ne s'en priveront pas — la négation de cette reconnaissance des listes que proclame le traité. Par « indûment inscrits », ont-ils déjà soutenu, nous entendons les protégés chinois ou cambodgiens qui, ne se trouvant pas dans les conditions prévues par l'article 11, ont néanmoins obtenu une patente de protection : de là à faire d'ingénieuses recherches sur la paternité de nos protégés il n'y a qu'un pas que les Siamois ont déjà franchi.

« Sur les représentations de notre chargé d'affaires, ils sont, paraît-il, revenus à des meilleurs sentiments et ils semblent pour le moment disposés à ne pas soulever de nouvelles contestations.

« Je serais bien étonné cependant si le gouvernement siamois, qui cherchera toujours par tous les moyens possibles à rendre l'exercice de la protection difficile, ne s'appuie pas un jour sur l'« indûment inscrits » de l'article 10 pour nous susciter des embarras.

« 4° L'article 12 s'inspire, selon des vœux ici même exprimés, du traité anglo-siamois de 1883 « pour la prévention des crimes et délits dans les territoires de Chieng-mai, Zakon et Lampoonchi », mais en s'en écartant *in fine* d'une manière extrêmement regrettable.

« Le traité anglais, dans l'article 9 qui traite de l'appel des jugements rendus par la Cour internationale de Xieng-mai, dit expressément :

« Lorsque, en matière civile ou pénale, des « sujets anglais ont été partis et jugés par le « juge ou les juges de la Cour internationale, chacune des parties peut appeler à Bangkok avec « l'assentiment du consul ou vice-consul si l'appelant est sujet anglais, avec celui du juge siamois s'il est sujet siamois.

« Dans tous les cas, copie des pièces du procès « sera envoyée, en même temps qu'un rapport du « président ou des juges, à Bangkok où l'appel » sera reçu et jugement rendu par un tribunal « composé des « autorités siamoises » et du consul « général de S. M. Britannique. Dans toute affaire « où le défendeur ou l'accusé sera sujet siamois, « la décision finale, en appel, demeurera aux « autorités siamoises ; dans toute affaire où le « défendeur ou l'accusé sera sujet anglais, la décision finale appartiendra au consul général de « S. M. Britannique. »

« Or l'article 12 de la convention de 1904 se termine ainsi :

« Les appels des jugements rendus tant par la « Cour des Causes étrangères que par la Cour « internationale... seront portés devant la Cour « d'appel de Bangkok. »

« Nous avons pris la précaution de n'admettre la juridiction siamoise dans le Nord qu'avec la restriction du droit d'évocation du consul, et la Cour des Causes étrangères de Bangkok qu'en y faisant siéger un fonctionnaire de nationalité française pour finalement laisser la décision en dernier ressort à la Cour d'appel de Bangkok dont le « legal adviser » est un Japonais, le D^r Massao, et le président, un jeune homme de 23 ans, n'offrant

aucune garantie de science juridique et d'impartialité.

« Il est triste de constater que cette question de la juridiction n'attire pas plus sérieusement l'attention de notre gouvernement, alors qu'elle a suscité à Londres un traité spécial, celui de 1889, et neuf « orders in Council » dont le plus récent, celui du 16 février 1903, comprend 175 articles réglant la constitution et les pouvoirs des cours, leur procédure jusque dans ses moindres détails, l'immatriculation des protégés, la procédure devant la Cour internationale et les tribunaux étrangers, etc.

« Tels sont les points sur lesquels la rédaction du traité est inhabile ou mauvaise. Il faut espérer qu'un échange de vues avec le gouvernement siamois amènera celui-ci à admettre quelques modifications sans lesquelles des difficultés surgiront dès demain et rendront le traité en grande partie inapplicable.

« Je veux croire que notre diplomatie aboutira dans cette voie et je partirai dans la discussion qui va suivre de ce principe que du commencement à la fin le traité est acceptable pour les Siamois et pour nous. Sera-t-il sincèrement accepté par eux et vigoureusement appliqué par nous? Telle est seulement la question que je demanderai la permission de poser.

« Je ne puis me dispenser toutefois de faire remarquer dès maintenant que, avant même qu'elle ait été soumise à la ratification des Chambres, la convention a déjà suscité des difficultés. Il est certain d'abord qu'il y a eu quelque précipitation dans les ultimes échanges de vue, entre M. Delcassé et Phya-Surya, qui s'endormit peut-être un peu dans sa diplomatie atermoyante, et que les « clauses additionnelles » produisirent à la Cour de Bangkok un certain effet désagréable. Phya-Surya n'est pas actuellement « *persona grata* » auprès de son gouvernement.

« Il ne faut pas cacher non plus que les Siamois ont à notre égard une défiance irréductible, qu'ils ont cherché dès l'abord quelle embûche siamoise dissimulait la convention et que l'entente cordiale leur paraît, à eux, encore plus qu'à nous, un leurre dont rien d'efficace ne doit sortir.

« Mais il y a à compter depuis trois mois avec un élément nouveau et important de la politique siamoise, élément qui apportera, sans doute, à la diplomatie à courte vue et à courts effets d'un gouvernement non inintelligent, mais trop asiatique, plus de profondeur et de fermeté, je veux parler de M. Strobel, le nouveau *general adviser* du gouvernement, citoyen américain dont la carrière diplomatique très honorable, le renom de droiture qu'il s'est attiré dans différentes affaires d'arbitrage international, l'âge et l'indépendance préviennent en sa faveur.

« M. Strobel, qui vient prendre la place laissée vacante depuis la mort de Rollin Jacquemens il y a quatre ans, appartenant à une nation qui s'essaie avec tant de persévérance, depuis quelques années, à une politique extrême-orientale, com-

battra toute action de notre part qui aurait pour résultat notre mainmise définitive sur le Siam; mais il paraît devoir, précisément pour éviter cette éventualité, diriger le gouvernement royal vers la politique de la bonne foi et de l'exécution aussi large que possible des conventions pacifiques. Réussira-t-il? Il est permis d'en douter pour qui sait comment la cour de Bangkok use les meilleures volontés et combien sont venus ici pleins de projets et d'espoir pour s'en tenir aujourd'hui aux obligations passives de leurs fonctions.

« Je voudrais être optimiste jusqu'au bout.

« Aussi passerai-je sur ces inquiétudes; je passerai aussi sur la façon dont le Siam tient sa promesse de recourir autant que possible pour les travaux publics et la justice à des fonctionnaires de nationalité française.

« J'omettrai donc que quatre jeunes Anglais viennent d'être engagés par le département de la justice, que quatre ingénieurs hollandais, et bientôt six, sont venus renforcer le service de M. Van der Heyde dont le projet d'irrigation renverse le projet d'adduction d'eau de notre ingénieur, M. de la Mahotière.

« Je ne retiendrai pas non plus que ce dernier et les trois Français qui le secondent n'ont rien à faire et ne paraissent pas devoir sortir de leur inaction.

« J'admettrai enfin que nos relations avec le Siam vont du jour au lendemain devenir, sinon cordiales, du moins sincères. S'il en était ainsi, il faudrait :

« 1° Nous empressez de régler les questions de frontière et de juridiction dont je parlais plus haut;

« 2° Evacuer Chantaboun; ce qui montrerait aux Siamois notre volonté d'exécuter sincèrement et sans arrière-pensée le traité;

« 3° Etablir des consuls à Nan et Battambang au lieu de vice-consuls qui n'ont pas le droit de juridiction et ne peuvent en conséquence exercer la protection efficace de nos ressortissants et mettre sous la dépendance de ces consuls un certain nombre de vice-consuls. Ces vice-consuls seraient placés aux centres d'agglomération de protégés et voyageraient tous les ans dans leur circonscription.

« Il serait difficile d'établir à Battambang une sorte de conseiller du gouverneur — le Phya-Kathorn étant résolument hostile à la France — mais on pourrait rendre la protection suffisamment efficace, la représentation de notre pays suffisamment éclatante pour permettre à nos nationaux et à nos protégés d'avoir dans le pays une situation prépondérante. A Nan, le roi n'a plus aucune autorité; le commissaire siamois est le vrai maître et là encore nous ne pourrions que faire admettre une protection ferme et constante de nos ressortissants;

« 4° Faire commencer le plus tôt possible les travaux du chemin de fer sur la rive droite du Mékong. Déjà, d'ailleurs, des missions françaises parcourent la région. Des projets sérieux paraissent être en élaboration. Nous pourrions colo-

niser la rive droite du Mékong, y établir des agents et faire de notre zone d'influence autre chose qu'une expression conventionnelle;

« 3° Envoyer à la Cour des Causes étrangères un homme jeune, actif, sachant très bien l'anglais, qui sera son seul moyen de communication directe avec les princes et avec le roi, et qui verra autre chose dans le poste qui lui est confié qu'une sinécure honorable et lucrative.

« Malgré les quelques Anglais que le gouvernement siamois vient d'engager, quoique le directeur européen de la justice soit Anglais, je ne doute pas qu'un homme de valeur et d'autorité ne supplante rapidement ses collègues qui n'ont que médiocrement ces deux qualités et n'organise avec des collaborateurs français la justice siamoise;

« 6° Exiger que le service des travaux publics, pour la province de Bangkok tout au moins, nous soit remis en réalité et introduire dans le milieu un peu neutre de nos ingénieurs un élément pouvant correspondre directement en anglais avec les ministres et possédant assez de diplomatie pour acquérir leur confiance. Je ferai remarquer que ce service, qui comprenait il y a un an quatre Italiens, en comprend sept aujourd'hui;

« 7° Maintenir à Bangkok un consul ayant l'expérience de la juridiction et ne pas laisser le tribunal consulaire aux hasards des gérances éphémères d'agents mal qualifiés pour le diriger.

« Si ces desiderata devenaient des réalités, si le Siam ne nous empêchait pas d'en faire des réalités, alors peut-être aurions-nous trouvé avec les Siamois un *modus vivendi* acceptable. Notre situation dans le gouvernement serait à peu près en rapport avec nos prétentions légitimes. Nos commerçants pourraient, sans être obligés de fuir devant une famine artificielle ou la mauvaise volonté officielle, faire des affaires dans la zone d'influence avec nos ressortissants et ceux-ci avec les habitants. Le gouvernement de l'Indo-Chine appliquerait peu à peu dans les provinces limitrophes une sorte de protection discrète, une haute surveillance plutôt, qui aurait surtout pour effet d'assurer la police et les moyens de communication et comme conséquence d'y développer une activité économique dont profiterait la Cochinchine.

« Cette situation serait avantageuse pour le Siam qui, s'il résiste par trop à notre action pacifique, amènera un jour ou l'autre une action autrement dangereuse. Elle serait provisoirement acceptable pour nous. Mais en vérité l'optimisme poussé à ce point devient... invraisemblable et j'en connais plus d'un qu'un long séjour au Siam a rendus à tout jamais sceptiques et qui attendent avec tranquillité des Siamois eux-mêmes le meilleur argument contre tout essai de politique pacifique et d'entente cordiale. »

LA GUERRE

La fâcheuse équipée du général Stackelberg, que nous signalions dans notre post-scriptum du mois dernier, n'aura pas tardé à porter ses fruits.

Voyant son lieutenant en passe de subir un désastre, Kouropatkine n'a pu se résoudre à rester immobile à Liao-yang. Il a déplacé vers le Sud le centre de gravité de son armée, dégarni Moukden, et réparti à peu près également ses troupes entre Liao-yang, Haï-tcheng, Ta-tchi-kiao, Kaï-ping, parce qu'en même temps qu'il fallait soutenir Stackelberg il fallait se garer des entreprises de Kuroki à l'Est. Si bien qu'en quelques jours les Russes ont réalisé le parfait dispositif en cordon, avec cette circonstance aggravante que le cordon établi de la sorte n'est que le prolongement de leur ligne de communications! Un semblable éparpillement rendait évidemment bien difficile une offensive sérieuse contre l'une quelconque des divisions japonaises qui cheminaient encore péniblement dans la montagne, à des distances considérables les unes des autres. Et de fait, depuis le combat de Oua-fang-ou-Télisté, tout mouvement russe n'a été que la riposte à un mouvement japonais. La seule question qui se pose, maintenant que l'extrémité du cordon a déjà été entamée à Kaïping, est de savoir si la retraite sur Moukden pourra s'effectuer sans encombre. Tel est en quelques mots le bilan du mois qui vient de s'écouler, en ce qui concerne les opérations de Mandchourie.

Ceci dit, entrons dans quelques détails. Nous pouvons le faire avec d'autant plus de profit que les renseignements concernant les armées japonaises, encore assez vagues il y a un mois, se sont précisés suffisamment pour nous permettre aujourd'hui de donner la composition à peu près exacte de ces armées, leur répartition sur le théâtre de la guerre, et même leurs lignes de marche.

* *

Nous disions dans notre dernier bulletin qu'à la date du 10 juin, les gros débarquements étant terminés, les forces japonaises constituaient deux masses séparées, l'une dans la région de Feng-hoang-tcheng, Siou-yen, l'autre dans la région Pi-tsé-ouo, Port-Adams, Kin-tchéou. On savait que le noyau du premier rassemblement avait été l'armée du général Kuroki, venue du Yalou et renforcée plus tard par de nouveaux éléments débarqués à Takou-chan. De même, la II^e armée, celle du général Oku, transportée à Pi-tsé-ouo au moment même où le Yalou venait d'être heureusement franchi, n'avait pas tardé à voir arriver des soutiens dans son voisinage, mais plus près de Port-Arthur, dans la baie de Kerr.

En réalité, ce sont bien quatre armées distinctes que les Japonais avaient eu l'intention de former. Ces quatre armées sont, nous ne disons pas à coup

sûr, mais très probablement d'égale force, comprenant chacune trois divisions. En sorte que sur les treize divisions qui constituent les troupes japonaises de première ligne, nous en trouvons déjà douze sur le territoire mandchou. Celle qui manque encore est la 7^e, la division de Yéso, dont la mobilisation est forcément plus longue, et dont la composition n'est d'ailleurs pas identique à celle des douze autres.

Voici quelle serait, selon nous, la constitution actuelle de ces quatre armées (1) :

I^{re} Armée (général Kuroki) :

la Garde ;
2^e division ;
12^e —

II^e Armée (général Oku) :

3^e division ;
4^e —
5^e —

III^e Armée (dite armée de Ta-kou-chan dans les dépêches de Tokyo ; général Nodzu) :

8^e division (2) ;
9^e —
10^e —

IV^e Armée (armée de siège de Port-Arthur : général Nogi) :

1^{re} division ;
6^e —
11^e —

On sait que les 12 divisions japonaises ci-dessus indiquées ont une composition identique, sauf pourtant en artillerie. Elles comportent bien chacune 1 régiment d'artillerie de 2 groupes de 3 batteries à 6 pièces. Mais les régiments d'artillerie de la Garde, et des 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e et 6^e divisions n'ont que des batteries de campagne, tandis que les régiments des 5^e, 8^e, 9^e, 10^e, 11^e et 12^e divisions n'ont que des batteries de montagne (3). On voit donc par le tableau qui précède que chacune des armées Kuroki, Oku et Nogi auraient 2 régiments d'artillerie de campagne et 1 régiment d'artillerie de montagne, tandis que l'armée Nodzu ne compterait que des batteries de montagne. Il est vrai que l'équilibre peut être rétabli par une répartition convenable des deux brigades indépendantes d'artillerie qui font également partie des troupes de première ligne, et comptent chacune 3 régiments à 2 groupes de 3 batteries de campagne (4).

A cette date du 10 juin, il était assez difficile de préjuger les intentions du grand état-major japo-

(1) Pour dresser ce tableau, nous avons mis à contribution les journaux français, anglais et russes. Mais nous n'avons tenu compte que des renseignements qui étaient corroborés par plusieurs correspondances.

(2) Cette 8^e division appartient peut-être à l'armée Oku.

(3) Voir la *Revue militaire de l'étranger* de février 1904. Toutes les unités actives de l'artillerie japonaise sont maintenant armées des nouvelles pièces de campagne et de montagne du modèle Arizaka (1898) de 75^{mm} à tir rapide. Les batteries sont à 6 pièces, attelées elles-mêmes à 6 chevaux.

Le canon Arizaka est un canon à tir accéléré plutôt qu'un véritable canon à tir rapide comme le nôtre.

(4) Ces brigades indépendantes jouent le même rôle que l'artillerie de corps dans les corps d'armée français. C'est une réserve qui sert à renforcer suivant les besoins l'artillerie de telle ou telle division.

nais. La masse du Sud était-elle destinée tout entière à commencer sans retard le siège de Port-Arthur, celle du Nord devant lui servir de flanc-garde? Y aurait-il au contraire concentration des deux masses dans la région Kaïping-Haïtcheng, avec un simple détachement dans la presqu'île du Kouan-toung pour masquer la garnison de Port-Arthur? Ou enfin les masses japonaises débarquées étaient-elles assez imposantes pour mener de front les deux opérations, c'est-à-dire la lutte contre l'armée de Kouropatkine, et l'attaque de la grande forteresse russe?

Les indications que nous avons à la date du 15 juillet sur les combats qui se sont livrés dans la région de Port Arthur entre les troupes du général Stössel et celles du général Nogi font croire que c'est bien cette dernière hypothèse qui s'est réalisée, et que le siège de Port-Arthur est activement poussé. En tout cas, l'attaque de l'armée de Kouropatkine par les trois armées Kuroki, Nodzu et Oku est aujourd'hui un fait accompli. Il est fort possible que cette attaque concentrique entrât dans le plan primitif de l'état-major japonais, mais il se peut aussi que la malencontreuse offensive du général Stackelberg en ait été la cause déterminante, en ce qui concerne du moins la participation de l'armée Oku.

Il n'est pas sans intérêt d'examiner d'un peu près les deux dernières journées d'opérations qui ont amené la retraite du général Stackelberg. Nous n'avons pas l'habitude de donner ici le détail des combats qui se livrent en Mandchourie : outre que cette étude ne conviendrait qu'à une revue exclusivement militaire, les renseignements incomplets et souvent fantaisistes que donnent les journaux quotidiens la rendraient oiseuse. Mais nous ferons une exception pour le combat de Télissé (dit aussi de Ou-fang-ou), dont une relation assez détaillée nous est parvenue, et dont l'importance est considérable, puisque deux divisions russes s'y sont trouvées aux prises avec trois divisions japonaises. Ce combat nous donnera d'ailleurs la caractéristique de la tactique japonaise.

On sait que dans les premiers jours du mois de juin le général Stackelberg, à la tête de 2 divisions d'infanterie à artillerie renforcée (1) et d'une brigade de cavalerie, partait de Kaïping et s'engageait dans la direction du Sud en suivant la voie ferrée, dans le but, dit-on, de soulager la garnison de Port-Arthur en attirant à lui le gros des forces japonaises (2). Le 12 juin, dans les environs de Télissé, à 80 kilomètres au sud de Kaïping, son avant-garde prenait le contact d'une brigade japonaise qui avait pour mission de gar-

(1) On dit que les Russes avaient 90 canons à Télissé, ce qui correspondrait à peu près à l'artillerie de 3 divisions (l'artillerie des divisions sibériennes se composant de 4 batteries à 8 pièces).

(2) On a affirmé de différents côtés que l'offensive de Stackelberg aurait été ordonnée de Pétersbourg, à l'instigation d'Alexeïeff, dont Stackelberg serait un protégé. Ce général est le frère de l'amiral Stackelberg qui était à la tête de l'escadre de Vladivostok, et qui a dû résigner son commandement au début des hostilités pour raisons de santé.

der la ligne du Fou-tcheou-ho (voir la carte publiée par le Comité de l'Asie Française). Il ne semble pas que le général Stackelberg eût l'intention bien arrêtée de pousser plus loin, car jusqu'au 14 au soir la brigade japonaise fut abandonnée à elle-même, sans que l'offensive russe se produisît. Le gros de l'armée du général Oku était alors aux environs de Port-Adam, à 45 kilomètres de Télissé.

Averti dès le 12 que des forces russes évaluées à deux divisions venaient d'atteindre la ligne du Fou-tchéou-ho, le général Oku se mettait en marche le 13 au matin, à la tête de deux divisions et demie, pour venir au secours de sa brigade, passablement aventurée. Quoique son effectif total ne dépassât guère celui d'un de nos corps d'armée de France, il ne formait pas moins de cinq colonnes distinctes, utilisant tous les chemins compris entre le Tachi-ho à l'est et la grande route de Port-Adam à Fou-tchéou à l'ouest. Sa cavalerie, partie de Pi-tsé-ouo, flanquait sa droite. Les colonnes japonaises bivouaquèrent après une marche de 25 kilomètres, le front des bivouacs n'étant pas inférieur à 30 kilomètres, quoique l'on ne fût pas à plus de 20 kilomètres de l'ennemi. Le 14 au matin le mouvement était repris, mais sur trois colonnes seulement. Recevant en cours de route des renseignements suffisamment précis sur la ligne occupée par les Russes, le général Oku établissait son plan d'engagement. Maintenant en liaison ses colonnes de droite et du centre, il les dirigeait sur Télissé par l'itinéraire le plus court, tandis que celle de gauche, devenue indépendante, recevait l'ordre d'exécuter un vaste mouvement tournant sur l'aile droite de la position russe. Les distances à parcourir étaient telles que les deux premières colonnes devaient arriver au contact de l'ennemi dans l'après-midi du 14, tandis que la troisième ne pouvait faire sentir son action que dans la matinée du 15. De fait, la première masse, commandée par le général Oku en personne, commençait son déploiement le 14 à 3 heures de l'après-midi, et canonnait énergiquement le centre de la portion russe de 3 à 5 heures. La nuit était employée à achever ce déploiement, une brigade japonaise venant s'installer sur des hauteurs à l'est de la voie ferrée. Le front ainsi occupé par la valeur de deux divisions était de 10 kilomètres.

Le lendemain, à l'aube, un violent combat s'engageait sur toute la largeur de ce front. 40 pièces japonaises postées dans le voisinage du chemin de fer foudroyaient le centre russe. Le général Stackelberg avoue dans son rapport que plusieurs de ses batteries furent littéralement fauchées par les projectiles japonais. Cependant les Russes faisaient sur leur gauche un violent effort pour déloger la brigade japonaise d'extrême droite des hauteurs dont elle s'était emparée pendant la nuit. Le général Oku était obligé, pour se maintenir, d'engager ses dernières réserves, quand à 9 heures du matin la colonne chargée du mouvement tournant faisait son apparition sur le champ de bataille et prenait d'enfilade la droite des positions russes. Le général Stackelberg, craignant

d'avoir sa ligne de retraite coupée, donnait l'ordre de la retraite. Les rapports les plus dignes de foi signalent une perte de 4.000 hommes et de 13 canons pour les Russes, et de 1.500 hommes pour les Japonais. Il n'y eut pas de poursuite, ce dont il ne faut pas trop s'étonner si l'on songe aux fatigues que les troupes japonaises, toutes engagées au combat du 15, avaient endurées depuis trois jours.

A propos de ce combat comme de ceux qui l'ont précédé, les dépêches signalent l'efficacité remarquable de l'artillerie japonaise, et attribuent à sa supériorité numérique l'avantage qu'elle semble généralement avoir sur l'artillerie russe. Tel n'est pas notre avis. Les renseignements que nous avons donnés ci-dessus montrent que les divisions japonaises ne sont guère plus richement dotées en artillerie que les divisions russes. Mais ceux de nos lecteurs qui sont officiers savent que l'instruction tactique du personnel doit être poussée très loin si l'on veut que le canon moderne donne tout le rendement dont il est susceptible. Et sous ce rapport nous croyons l'artillerie de l'armée de première ligne du Japon très supérieure aux batteries sibériennes dont Kouro-patkine dispose à l'heure actuelle.

Les procédés tactiques des Japonais ressortent clairement de ce combat de Télissé.

Le chef établit son plan d'engagement à l'avance (1). Avant même d'avoir pris le contact de l'ennemi, nous voyons le général Oku se séparer d'une fraction importante de ses forces, avec la certitude de ne la retrouver que vingt-quatre heures plus tard. Son idée dominante est de réaliser l'enveloppement de son adversaire, et autant que possible par les deux ailes à la fois. C'est ainsi qu'à Télissé, tandis que la colonne détachée le 14 du corps principal doit chercher à déborder la droite des Russes, une brigade emploie la nuit du 14 au 15 à essayer de tourner leur gauche. La conséquence d'une pareille conception est que la marche d'approche s'exécute toujours au moyen d'un grand nombre de colonnes formant éventail, et occupant finalement des fronts considérables. Il n'y a pas qu'au Japon qu'il existe des partisans de cette tactique. Nous pourrions citer en France une haute personnalité militaire qui, tout en déplorant les revers de nos alliés, doit éprouver, au point de vue de l'art, une certaine satisfaction de la réussite d'une méthode qu'elle préconise elle-même depuis longtemps. Assurément la preuve semble faite que ces procédés réussissent en présence d'un adversaire inerte, immuable sur ses positions. Ils réussissent aujourd'hui aux Japonais, comme ils ont réussi en 1870 aux Prussiens. Mais contre un ennemi alerte, manœuvrier, contre un chef possédant ce don, si rare et pourtant si indispensable, qui s'appelle *le coup d'œil*, que donneraient-ils ? La guerre russo-japonaise servira plus tard de thème à des discus-

(1) Les rapports officiels des généraux japonais fourmillent d'expressions comme celles-ci : « Conformément à l'ordre primitivement donné... en exécution du plan arrêté... tel corps fit tel mouvement. »

sions passionnées ; mais pas plus que les précédentes, elle ne convaincra personne...

Les principes de guerre que les Japonais appliquent sur le champ restreint d'un combat sont également ceux qui les guident sur le vaste théâtre d'opérations de leurs armées : en d'autres termes, qui a la clef de leur tactique a la clef de leur stratégie. Nous allons nous en rendre compte en étudiant les opérations des trois armées Kuroki, Nodzu et Oku, à partir du 15 juin (se reporter au croquis ci-joint) (1).

On se souvient qu'à cette date, où l'armée Oku livrait au général Stackelberg le combat de Télissé, l'armée Kuroki était encore concentrée autour de Feng-hoang-tcheng, avec une flanc-garde opérant dans les environs de Saï-ma-tsé, sur la route de Feng-hoang-tcheng à Moukden, tandis que l'armée Nodzu occupait la région de Siou-yen.

La victoire d'Oku à Télissé semble avoir été le signal attendu pour la marche en avant simultanée des trois armées japonaises. A Kuroki sont affectées les routes Feng-hoang-tcheng-Liao-yang, passant par le col de Mouo-tien-ling, et Feng-hoang-tcheng-Haï-tcheng, par le col de Ta-lin ; son armée continuera d'ailleurs à surveiller la route de Moukden. Nodzu utilise les itinéraires Siou-yen-Ta-tchi-kiao par le col de Fen-choui-lin (d'où part une autre route menant à Haï-tcheng par Si-mou-tcheng, et Siou-yen-kaïping par le col de Seu-pa-ling. Enfin Oku va continuer son offensive sur Kaïping en prenant la voie ferrée pour axe de son mouvement.

Nous savons par les nombreux télégrammes du général Sakharoff, chef d'état-major de Kouropatkine, que le 23 juin les colonnes japonaises se trouvaient respectivement à Senioutchen, à peu près à mi-chemin entre Télissé et Kaïping (Oku), à 40 kilomètres à l'ouest de Siou-yen (Nodzu), et à quelques kilomètres seulement des cols de Mouo-tien-ling et de Ta-lin (Kuroki). Nous faisons grâce à nos lecteurs des engagements presque quotidiens et en général insignifiants par lesquels les Russes s'efforçaient de retarder la marche des Japonais. C'est aux trois cols de Fen-choui-lin, Ta-lin et Mouo-tien-ling, sur la ligne de partage des eaux des bassins du Yalou et du Liao-ho, qu'ils entendaient faire une résistance sérieuse. Soit par suite d'une coïncidence fortuite, soit parce qu'il entrait dans les

(1) Quelque simple que soit ce croquis, nous avons eu une certaine peine à l'établir, en ce qui concerne la détermination des routes et des cols. La recherche sur la carte de Mandchourie des noms géographiques indiqués par les dépêches est laborieuse. On ne trouve rien ou on trouve trop : c'est ainsi que les cols de Fen-choui-lin et de Ta-lin sont légion. Un Ta-lin et un Fen-choui-lin ont été les théâtres d'engagements importants. Mais comme l'on sait pertinemment que Ta-lin a été pris par la Garde (armée Kuroki) et Fen-choui-lin par une division de l'armée Nodzu, nous avons négligé un Fen-choui-lin qui se trouve au nord de Ta-lin, et qui impliquerait un enchevêtrement des deux armées. Nous croyons que le croquis donne à peu près exactement les routes susceptibles d'être utilisées par des colonnes de quelque importance.

plans de l'état-major japonais de maintenir une espèce d'alignement entre ses têtes de colonnes, les trois défilés furent abordés en même temps, entre le 25 et le 27 juin. Celui de Mouo-tien-ling fut enlevé par la 42^e division (Inouyé) ; Ta-lin fut pris par la Garde et Fen-choui-lin par le gros de l'armée Nodzu, évalué à plus d'une division.

Cette dernière action paraît avoir été particulièrement chaude. S'il faut en croire une correspondance du *Times*, la position avait été préparée de longue main par les Russes. Des forts permanents et même des baraquements avaient été construits. Les pentes du col avaient été garnies de défenses accessoires. Le tout était défendu par 14 bataillons d'infanterie, 2 régiments de cavalerie et 30 canons. Fidèles à leur immuable tactique, les Japonais résolurent de déborder la position par un mouvement de très large envergure, en organisant trois colonnes séparées par des intervalles de 15 kilomètres environ. La grande route fut abandonnée : une des colonnes prit à l'Ouest, l'autre au Nord-Est ; quant à la troisième, chargée de produire l'événement, elle disparut pour quarante-huit heures.

Les mouvements commencèrent dans la nuit du 25 ; les deux premières colonnes furent engagées durant toute la journée du 26, et dans la matinée du 27 ; la troisième, survenant à point nommé, détermina la retraite précipitée des Russes, restés immobiles deux jours entiers dans leurs solides retranchements ! Une fois de plus, la minutieuse précision des mouvements japonais avait triomphé, grâce au manque absolu d'initiative de la partie adverse !

Les trois combats presque simultanés de Mouo-tien-ling, Ta-lin et Fen-choui-lin furent suivis d'une période d'accalmie qui dura une huitaine de jours, pendant lesquels on n'a guère signalé qu'un retour offensif des Russes sur le col de Mouo-tien-ling : leur infériorité numérique ne leur permit qu'un succès passager, et ils durent battre une seconde fois en retraite dans la direction de Liao-yang. La saison des pluies venait de s'établir en Mandchourie.

On sait que cette terrible saison dure habituellement deux mois, de la fin de juin à la fin d'août. Tous les ans, avec une régularité dont nos climats européens ne peuvent nous donner l'idée, les brouillards qui couvrent la mer Jaune au printemps, poussés au commencement de l'été par les vents du Sud vers la Mandchourie maritime, se résolvent en pluies diluviennes qui transforment en marécage la vallée du Liao-ho, grossissent démesurément les torrents de la zone montagneuse, et rendent toutes les routes impraticables. Si l'on ajoute qu'à cette époque la température varie entre 35 et 40°, on conçoit que les mouvements de troupes, et en particulier d'artillerie, deviennent à peu près impossibles, et que d'autre part l'état sanitaire d'une armée bivouaquant dans l'eau et accablée par une température étouffante, doive être un sujet de graves préoccupations pour le commandement. Il est probable que les contingents russes, composés de Sibé-

les environs de cette bifurcation de voie ferrée, autour de laquelle seraient concentrés les 1^{er}, 3^e et 4^e corps sibériens, le 2^e sibérien et le 10^e corps (d'Europe) étant à Liao-yang.

L'armée Nodzu prendra certainement part à cette bataille de Ta-tchi-kiao. Quant à Kuroki, il aurait déjà poussé une de ses avant-gardes jusqu'à 20 kilomètres de Liao-yang, tandis que sa flanc-garde de Saï-ma-tsé serait aux prises avec des régiments de cavalerie russe qui ne seraient autres que ceux de Rennenkampf, venus de la Corée septentrionale (1).

Telle est la situation à la date du 15 juillet.

* * *

Le recul est maintenant suffisant pour qu'il soit possible de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les conceptions stratégiques des Japonais.

Abondamment documenté sur le manque de préparation à la guerre des Russes, l'état-major japonais se proposa, dès le début, un double objectif géographique, l'occupation de la Corée, et la prise de Port-Arthur, cette dernière opération devant avoir, si elle réussissait, l'immense avantage d'annihiler la marine russe. Les trois divisions de l'armée Kuroki furent chargées de la Corée. Débarquées en différents points du littoral occidental de cette presqu'île, elles se concentraient à Pieng-yang et marchaient au Yalou, dont il était indispensable de chasser les Russes. Ces trois divisions suffisaient à cette tâche, et d'autre part des débarquements plus considérables auraient excédé la *capacité* de la région. Il y a en effet un moment où des pays aussi primitifs que la Corée, sans ressources pour le ravitaillement d'une armée, et sans voies de pénétration, peuvent être considérés comme saturés de troupes. Ils sont capables de recevoir certains effectifs, mais on ne peut aller au delà si l'on ne veut pas s'exposer aux plus graves difficultés. C'est une particularité qu'il ne faut pas oublier quand on prétend juger les opérations stratégiques d'une guerre exotique.

Une deuxième armée, sous le commandement du général Oku, fut donc mobilisée et tenue prête pour le moment critique du passage du Yalou qu'on savait devoir être défendu par les Russes. Comme ces préparatifs n'avaient pu être tenus secrets, l'opinion générale était que cette armée était destinée à partir immédiatement pour la péninsule du Liao-toung, peut-être même à débarquer à In-kéou. De nombreuses correspondances prouvent que les Russes s'y attendaient. Mais l'idée de l'état-major japonais était autre. Chacune des deux masses devait être selon lui en état de menacer par une action de flanc les communications des Russes prenant l'offensive contre l'autre. Or un débarquement immédiat de la II^e armée, à Pi-tsé-ouo par exemple, n'aurait pas permis à la I^{re} de jouer ce rôle de protection, eu égard aux distances à parcourir et aux combats

probables sur les rives du Yalou. En conséquence, la II^e armée, complètement embarquée vers le 22 avril, fut dirigée sur le mouillage des îles Hall (côte occidentale de Corée). Ce mouillage resta insoupçonné. On savait que cette armée était partie, et on ne la voyait arriver nulle part.

Sa destination ultérieure était évidemment commandée par les événements. En cas d'insuccès de la I^{re} armée, elle irait à Ta-kou-chan donner dans le flanc droit des Russes. Dans le cas contraire, elle serait libre de procéder à l'investissement de Port-Arthur. C'est ce qui arriva. Le soir du 1^{er} mai, le passage du Yalou étant assuré, des ordres furent envoyés à l'amiral Togo et au général Oku. Le 2 mai Togo appareille pour Port-Arthur, escortant huit steamers destinés à être coulés à l'entrée du port. Il arrive à minuit, devant la forteresse russe, et le 3 au matin le goulet était, sinon obstrué complètement, du moins encombré des débris des steamers. Jusqu'à quatre heures de l'après-midi Togo croise derrière le promontoire de Liao-ti chan, pour recueillir les survivants des équipages naufragés. Il repart alors pour les îles Hall où il est de retour dans la matinée du 4. Quelques heures plus tard, escortant cette fois toute la flotte de transports de la II^e armée, il cingle vers la plage de Pi-tsé-ouo, où les débarquements commencent le 5. Le 6, Port-Adam tombe aux mains de l'avant-garde japonaise, les communications de Port-Arthur sont coupées.

Cette date a été assurément la plus critique de toutes au point de vue de la réussite du plan japonais. Le débarquement de cette II^e armée, à proximité de la voie ferrée russe, était une opération fort dangereuse, et si le 10 mai un corps russe de la force de celui de Stackelberg avait paru dans le voisinage de Port-Adams, leur témérité aurait pu coûter cher aux Japonais.

Rien de pareil ne se produisit. Il n'y avait dans ces parages que la garnison de Port-Arthur et quelques sotnias cosaques. Dès lors aucun danger immédiat ne menaçait plus les Japonais, et ils pouvaient en toute sécurité renforcer les deux armées Kuroki et Oku en équilibrant à peu près leurs forces : c'est à quoi parèrent les débarquements simultanés de Ta-kou-chan et de la baie de Kerr (armées Nodzu et Nogi).

Quoique la Corée ne fût plus en question, l'objectif de l'état-major japonais était encore double : c'était Port-Arthur et l'armée de Liao-yang. Et il importait de faire vite, puisque la chute de Port-Arthur devait écarter toute complication maritime, et que l'armée de Liao-yang, continuellement alimentée en hommes par le chemin de fer, commençait à se grossir des contingents européens du 10^e corps. Aussi est-il permis de supposer qu'en tout état de cause, les Japonais, une fois leurs douze divisions débarquées, étaient décidés à entreprendre simultanément le siège de Port-Arthur et l'attaque de Kouropatkine. Mais l'aventure du général Stackelberg et l'abandon par Kouropatkine de la zone de rassemblement

(1) Le général Rennenkampf aurait été blessé dans un récent combat.

Moukden-Liao-yang, le déplacement vers le Sud du centre de gravité de son armée, ne pouvaient que favoriser leurs plans. Il leur devenait dès lors avantageux d'exécuter vers l'Ouest une vaste conversion, Oku étant au pivot à Senioutchen, et Kuroki à l'aile marchante à Feng-hoang-tcheng. Cette conversion s'achève en ce moment et pour mieux assurer la coordination des efforts, le maréchal Oyama vient d'être nommé commandant en chef des armées de Mandchourie et vice-roi de Mandchourie. Cette province chinoise se trouve donc posséder à l'heure actuelle deux vice-rois, l'un russe, l'autre japonais...

Nous venons d'exposer sommairement la façon dont cette opération stratégique a été amorcée dans le mois qui vient de s'écouler. Il ya eu assurément entre les trois commandants d'armée un accord d'autant plus remarquable qu'aucun chef commun ne leur était encore imposé. Nous voyons Nodzu et Kuroki ne se mettre en marche qu'une fois Oku parvenu à Senioutchen; ce dernier attendre, pour pousser plus loin, que ses collègues soient maîtres des cols de la ligne de partage des eaux; enfin Oku et Nodzu marcher concentriquement sur Kaï-ping et Tatchi-kiao, tandis que Kuroki menace Haï-tcheng et Liao-yang. Tout ceci donne l'impression d'un mécanisme admirablement réglé, où tout se passe *suivant un plan arrêté d'avance* et conformément aux prévisions. Mais quand on songe aux énormes distances qui séparent les colonnes japonaises (neuf divisions occupent un front de plus de 200 kilomètres) et à la rareté des communications transversales, on se demande ce qu'il serait advenu de tout ce mécanisme, si l'ennemi avait introduit dans un de ses rouages le moindre grain de sable, autrement dit s'il avait prononcé, avec des moyens appropriés, une vigoureuse offensive contre l'une de ces colonnes isolées.

* *

A notre grand regret, il nous faut constater qu'il n'en a rien été.

Du jour où Kouropatkine disloquait son rassemblement de Moukden-Liao-yang pour le reformer au Sud, dans la région Haï-tcheng-Ta-tchi-kiao, une offensive russe devenait singulièrement plus difficile, car c'est au Nord, semble-t-il, que les armées japonaises étaient le plus vulnérables. Si le général Kuroki avait été attaqué sur les routes qui vont de Moukden et de Liao-yang à Feng-hoang-tcheng, il eût été livré à ses propres forces, et l'on ne voit pas que la ligne de communication des Russes eût couru le moindre danger, *cette ligne s'arrêtant à Liao-yang*. En partant de Haï-tcheng ou de Ta-tchi-kiao, l'opération était à coup sûr plus périlleuse, parce que la voie ferrée risquait d'être coupée au nord de Haï-tcheng. Mais eu égard à la lenteur forcée des marches japonaises, elle n'était peut-être pas impossible.

Il s'agissait là d'une de ces manœuvres en *lignes intérieures* qu'affectionnait Napoléon. Un auteur militaire (1) vient de rappeler dans un

livre récent la fameuse conversation de Bonaparte avec Moreau, chez Gohier. Moreau cherche à expliquer sa récente défaite en Italie : « Il était impossible que notre brave armée ne fût pas accablée par tant de forces réunies. C'est toujours le grand nombre qui bat le petit. » Sur quoi, Gohier s'adressant à Bonaparte : « Cependant, général, avec de petites armées vous en avez battu de grandes. » Et Bonaparte de répondre : « Lorsque, avec de moindres forces, j'étais en présence d'une grande armée, groupant avec rapidité la mienne, je tombais comme la foudre sur l'une de ses ailes, et je la culbutais. Je profitais ensuite du désordre que cette manœuvre ne manquait jamais de mettre dans l'armée ennemie, pour l'attaquer dans une autre partie, toujours avec toutes mes forces. Je la battais ainsi en détail et la victoire était toujours, comme vous le voyez, le triomphe du grand nombre sur le petit. » Voilà le secret des lignes intérieures dévoilé ! Malheureusement l'histoire de toutes les campagnes prouve que la possession de ce secret n'est utile qu'aux très grands capitaines, parce qu'à la guerre la science est très peu de chose, et l'art est tout le reste...

Quoi qu'il en soit, il semble que Kouropatkine une fois établi à Ta-tchi-kiao n'ait eu aucune idée d'offensive. Mais avant de lui en faire un reproche, il faudrait être sûr que l'organisation hâtive et peut-être défectueuse de son armée ne le lui interdisait pas. On sait que le noyau de cette armée est constitué par quatre corps d'armée sibériens, auxquels ont été amalgamés des éléments venus d'Europe, que nous avons énumérés dans le bulletin de juin. Si l'on songe qu'un *bataillon sibérien du pied de paix* a donné naissance, par l'afflux des réservistes, à *quatre bataillons du pied de guerre* en moyenne, on conçoit que la cohésion de pareilles troupes soit encore assez faible et que leur instruction doive laisser à désirer : il n'est pas téméraire d'affirmer qu'elle est très inférieure à celle des divisions de première ligne du Japon. Il est possible aussi que le service des parcs et convois ne soit pas organisé, et que de ce fait une grosse colonne russe soit incapable de s'écarter de la voie ferrée. Peut-être même cette question de ravitaillement est-elle pour beaucoup dans l'occupation de Ta-tchi-kiao, qui permet de conserver jusqu'au dernier moment la communication avec In-kéou, port considérable où tout arrive en abondance. Ce serait payer bien cher un assez mince avantage, si la retraite vers le Nord, désormais inévitable, s'effectuait dans de mauvaises conditions. Et c'est une éventualité qu'il faut bien envisager, étant donné la position respective des belligérants (1).

Au mois de septembre seulement, Kouropatkine disposera de sa seconde armée, celle qui, d'après les plans de l'état-major russe, est desti-

(1) Signalons ici pour mémoire certains bruits qui courent au sujet d'une offensive russe vers Saï-ma-tsé. De ce côté n'ont encore paru que les cavaliers de *Rennenkampf*. Mais quelques journalistes s'obstinent à voir en eux l'avant-garde d'une armée *Liniévitch* de 40.000 hommes.

(1) Le colonel Foch (Conférences faites à l'École de guerre).

née à l'offensive. Elle se composera du 10^e corps, déjà arrivé à Liao-yang, du 17^e dont le passage à Irkoutsk a été récemment signalé, du 1^{er}, mobilisé par ukase en date du 5 juillet, et des 5^e et 6^e corps sibériens, formés avec des réservistes du district de Kasan. Elle comprendra au moins trois éléments excellents (10^e, 17^e et 1^{er} corps), et sa concentration à Kharbine se fera plus rapidement que celle de la 1^{re} armée, puisque, paraît-il, le rendement du Transsibérien a été considérablement amélioré, et qu'il ne circule pas moins de 14 trains par jour dans les deux sens (1).

* *

Si nous n'avons pas encore mentionné les opérations effectuées depuis un mois dans le voisinage de Port-Arthur, ce n'est pas que nous ne leur attachions qu'une importance secondaire; mais de ce côté, il y a pénurie de nouvelles dignes de foi. Stössel et Nogi restent muets, le premier par nécessité, le second par tactique. Quant aux renseignements apportés à Che-fou par des jonques chinoises, outre qu'ils ne méritent aucune créance, ils sont insignifiants ou quelquefois divertissants : il s'agissait ces jours-ci de 30.000 Japonais détruits par l'explosion de fougasses! Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'une première série de combats sérieux paraissent avoir été livrés dans les derniers jours de juin, à la suite desquels les Japonais auraient resserré l'investissement. En revanche ils auraient tenté, du 10 au 12 juillet, une attaque de vive force qui aurait échoué et leur aurait coûté fort cher. La nouvelle n'a rien d'in vraisemblable. Mais encore une fois, avec nos éléments d'information, il est absolument impossible de prévoir les péripéties et la durée de ce siège.

* *

Si nous n'avons eu ce mois-ci que de vagues indications sur ce qui se passe à Port-Arthur, les rapports et contre-rapports officiels n'ont pas fait défaut, en ce qui concerne les opérations maritimes. Le 25 juin, une dépêche de l'amiral Togo (non présent d'ailleurs au combat) annonçait que l'escadre russe de Port-Arthur, aventurée à quelque vingt milles en mer, avait dû rentrer précipitamment pour échapper à la flotte japonaise, et que les torpilleurs de cette dernière avaient coulé le cuirassé *Peresviet* et gravement avarié le cuirassé *Sebastopol* et le croiseur *Diana*. C'était un nouveau désastre pour cette malheureuse force navale au moment même où le *Retvisan*, le *Cesarewitch* et le *Pallada*, réparés et reprenant leur place en escadre, lui permettaient de faire bonne contenance. Quelques jours après un démenti officiel russe nous parvenait, et les dépêches de Tokyo ne maintenaient pas l'exactitude de la version de Togo. Tout s'était borné à une courte sortie des bâtiments russes, commandés par l'amiral Vithœft :

(1) Tous les corps de cette II^e armée auront des régiments d'infanterie à quatre bataillons. Les régiments sibériens actuellement engagés ne sont qu'à trois bataillons.

en rentrant au mouillage, ils avaient bien été attaqués par une flottille de torpilleurs, mais cette attaque avait échoué et plusieurs de ces torpilleurs avaient été mis à mal. On chercha alors à expliquer la démonstration de l'amiral Vithœft, et quoiqu'il fût naturel de penser que ce dernier exerçait simplement son personnel à la manœuvre d'escadre et tenait en même temps à prouver péremptoirement que le goulet de Port-Arthur était toujours praticable, on imagina de dire que la prise de la forteresse étant imminente, l'amiral avait reçu l'ordre de quitter le port à tout prix et d'aller chercher un refuge à Kiao-tchéou chez les Allemands! Suivaient de longues considérations sur les devoirs que la neutralité impose à l'Allemagne. L'origine de ces correspondances tendancieuses suffisait à les rendre suspectes : elles émanaient de Rome où la russophobie est à l'ordre du jour.

N'obtenant aucun résultat appréciable du côté de Port-Arthur, la marine japonaise était une fois de plus tenue en échec par les croiseurs de Vladivostok. A peine de retour de son premier raid qui avait coûté aux Japonais trois grands transports de guerre, l'amiral Bezobrasoff reprenait la mer dans les derniers jours de juin et croisait dans le détroit de Corée, guettant une occasion favorable. Cette fois l'amiral Kamimoura, spécialement chargé de la surveillance de ces parages avec huit navires dont quatre cuirassés ou croiseurs cuirassés, réussit à apercevoir l'adversaire qui était resté invisible lors du premier raid, et lui donna la chasse. Mais les croiseurs *Rossia*, *Rurik* et *Gromoboi* défilent à la course les meilleurs navires japonais : à la nuit tombante, les torpilleurs japonais seuls avaient pu s'en rapprocher, sans cependant réussir à lancer de torpille heureuse. L'amiral Kamimoura dit dans son rapport que le brouillard permit aux Russes d'échapper (1). Ceux-ci en profitèrent pour apparaître inopinément dans la baie de Gensan, y couler deux petits navires, bombarder les casernes japonaises, et capturer dans la mer du Japon un bâtiment anglais de 6.000 tonnes, le *Cheltenham*, chargé de matériel destiné aux chemins de fer coréens.

Si l'on ajoute à ces déboires la perte du petit croiseur *Kaïmon*, détruit par une torpille de fond près du promontoire de Liao-ti-chan, on voit que la flotte japonaise n'a guère à se louer du mois écoulé. Il est sûr qu'à l'heure actuelle un certain nombre de ses unités sont en réparation à Saseho. Défalcation faite de l'escadre Kamimoura, les bâtiments laissés devant Port-Arthur ont été incapables d'assurer un blocus strict du port, ainsi que le prouvent les allées et venues du contre-torpilleur russe *Lieutenant-Bourakoff* entre Port-Arthur et In-kéou, et des jonques chinoises entre Port-Arthur et Che-fou.

(1) Les Anglais ont dû reconnaître ici les proches parents des brouillards du Transvaal qui ont été tant de fois funestes à leurs colonnes. Toutefois les brouillards du détroit de Corée sont plus vraisemblables que ceux de l'Afrique du Sud, où l'atmosphère, en temps de paix, est remarquablement claire.

Il n'y a guère que deux grands événements qui pourraient faire cesser l'indécision de la situation maritime : la prise de Port-Arthur, au détriment des Russes ; l'arrivée de la flotte de la Baltique, au détriment des Japonais. Nous dirons quelques mots de cette flotte pour terminer ce bulletin.

On peut distinguer trois catégories dans les bâtiments cuirassés qui sont dans les eaux de Cronstadt.

L'*Ossliablia*, le *Sissôi-Veliki*, le *Dmitri-Donskoi*, le *Navarin*, l'*Alexandre II*, l'*Amiral-Nakhimoff*, l'*Aurora*, constituaient l'escadre Wirenius qui était engagée dans le canal de Suez lorsque les hostilités éclatèrent, et reçut l'ordre de rebrousser chemin. A l'exception de l'*Ossliablia* et de l'*Aurora*, ce sont des navires relativement vieux, de vitesse moyenne, et de valeur militaire médiocre. C'est plutôt une escadre de remplacement qu'une escadre de premier choc.

Une deuxième catégorie est représentée par les cinq cuirassés de la classe *Borodino* : *Orel* et *Alexandre III* lancés en 1901 ; *Borodino* et *Kniaz-Souvaroff* en 1902 ; *Slava* en 1903. Jaugeant 13.000 tonnes, filant 18 nœuds, ils sont les analogues du *Retvisan* et du *Cesarewitch*, et représentent une force très sérieuse. Malheureusement l'*Orel* a été récemment avarié, le *Borodino* et le *Kniaz Souvaroff* en sont encore aux essais préliminaires, et le *Slava* ne sera prêt qu'en 1905. L'*Alexandre III* est donc seul disponible en ce moment.

Enfin deux magnifiques cuirassés de 16.000 tonnes, *Empereur Paul I^{er}* et *André Pervosvanni*, forment une troisième classe. Ils ne pourront prendre la mer qu'en 1906.

La guerre a donc éclaté deux ans trop tôt pour la marine russe ! C'est en 1906 que sa supériorité sur la marine japonaise eût été incontestable, du moins au point de vue du matériel naval. Mais à l'heure qu'il est, en mettant les choses au mieux, Cronstadt ne peut envoyer en Extrême-Orient que l'escadre Wirenius, l'*Alexandre III*, et peut être aussi, si le départ est retardé jusqu'en septembre, l'*Orel*, le *Borodino* et le *Kniaz-Souvaroff*.

La formation des équipages n'est pas pour l'état-major russe une moindre préoccupation, que l'achèvement des bâtiments. Aucune institution analogue à l'inscription maritime ne donne à la marine russe des ressources en personnel comparables aux nôtres. Pour soutenir un effort naval aussi anormal que celui de l'heure actuelle, nos alliés sont obligés d'avoir recours à des contingents tirés de l'intérieur de la Russie, et dont l'instruction professionnelle est naturellement fort longue.

Reste enfin la redoutable question du ravitaillement en combustible. De par les lois de la neutralité, il devra s'effectuer en pleine mer. Mais on sait que cette opération n'est possible que par beau temps. Il faut donc prévoir de ce chef des retards dans la navigation (1). Selon des avis

(1) Le *Times* prétend qu'il ne serait pas impossible que les soutes des bâtiments russes fussent aménagées pour recevoir du pétrole. L'opération du ravitaillement en serait simplifiée. Les

compétents, le voyage par le canal de Suez ne durerait pas moins de deux à trois mois : c'est dire que l'escadre n'arriverait à destination que vers la fin de novembre, à une époque où Vladivostok n'est plus libre. Son unique refuge serait Port-Arthur ; mais le drapeau russe y flotterait-il encore ? Il faudrait avoir le don de divination pour l'assurer.

Ces quelques lignes suffisent, croyons-nous, pour montrer que la participation à la guerre de la flotte de la Baltique, avant la fin de cette année, reste improbable, tout en n'étant pas d'une impossibilité absolue (1).

Lettres de Corée

Seoul, 29 avril 1904.

Tranquillement, avec la belle assurance souriante de gens qui, ayant acquis un domaine de grosse valeur, procèdent à leur installation et prennent des mesures pour recueillir sans retard le plein rapport de leur nouveau bien, les Japonais commencent à réaliser les projets qu'ils comptent exécuter en Corée, sans paraître se préoccuper ni de la guerre actuelle, ni de ses conséquences possibles, ni des intérêts des puissances qui ont des traités avec le gouvernement coréen, non plus davantage que du gouvernement coréen lui-même. Avec une lenteur méthodique, leurs innombrables transports, qu'ils ne font même plus escorter par des bâtiments de guerre, déversent dans nos ports soldats, chevaux, artillerie, munitions, approvisionnements, matériel de voies ferrées. Le tout, sans hâte et en ordre impeccable, est dirigé, caserné, installé à l'intérieur sur les points fixés d'avance. Qui donc les gênerait ou se mêlerait de contrecarrer leurs projets ? — « Les Russes ?.. Qu'est-ce que cela ? — Ah oui ! — Il y a beau temps qu'ils ne sont plus à craindre ! — Les Anglais, les Américains ?... Mais voyez-les donc nous contempler avec amour, se tournant béatement les pouces ! C'est leur fer, leur acier, leurs rails, leurs locomotives, leur bœuf salé, leurs croiseurs, leurs obus et leurs cuirassés que nous utilisons ! — Les Français ?... Peuh ! la France... ! — Quant aux autres, nous nous asseyons dessus !... »

Les voici qui déploient pour commencer une activité fébrile à la construction des lignes ferrées Seoul-Fousan et Seoul-Eui-tjyou. Sur la première ligne, ils sont chez eux, puisque la concession leur en a été accordée depuis plusieurs années. La seconde, après avoir été concédée à la Compagnie française de Fives-Lille, a été abandonnée par cette Société et reprise par le gouvernement coréen qui s'était engagé à n'y employer

Russes ont d'ailleurs l'habitude de ce combustible dans la navigation de la mer Caspienne et de la mer Noire.

(1) Des accidents se sont encore produits à Cronstadt ce mois-ci. Le submersible *Delphin* a coulé, engloutissant tout son équipage. Un atelier de torpilles a sauté.

que des ingénieurs et du matériel français. Retardés pendant deux ans par la pénurie financière du Trésor, les travaux avaient repris l'année dernière avec activité et la ligne, sur 25 kilomètres environ dans la direction de Song-to, était prête à recevoir le matériel que l'un des chefs de service, français, était parti chercher en Europe au début du dernier hiver. — Arrive la guerre, puis le « traité d'alliance coréo-japonais » : « Nous allons vous débarrasser du souci de cette ligne, dit le ministre du Japon au gouvernement coréen, laissez-nous faire; ce sera tout bénéfique pour vous. » Et sans plus tarder, deux bataillons des chemins de fer, assistés d'une nuée de coulis et de manœuvres japonais et indigènes, s'emparent de la ligne qu'ils complètent de façon à l'achever, dans six mois, dit-on, jusqu'à Song-to. Les ingénieurs français protestent naturellement et notre distingué représentant les appuie de toutes ses forces : — « C'est la guerre, répond le ministre du Mikado, les droits de vos mandants seront réglés plus tard, l'intérêt stratégique exige que nos troupes exécutent ces travaux dans le plus bref délai. »

Il y a à Seoul bon nombre de casernes et une école militaire qui, toutes, étaient occupées jusqu'en ces derniers temps par la troupe coréenne. Le passage par la capitale des fractions de l'armée japonaise et de ses convois montant au Nord, et le séjour à Seoul même d'une garnison japonaise de 2.500 hommes sur pied de guerre ont amené le gouvernement japonais à faire évacuer par l'autorité militaire coréenne la plupart de ces établissements qui servent actuellement de magasins, de gîtes d'étape, ou de casernement aux troupes du Mikado. Pour faire de la place, on a expédié un peu partout en province, dans le Sud principalement, environ 3.000 hommes de troupes coréennes. On se débarrasse ainsi à peu de frais d'un élément qui pourrait à un moment donné gêner les envahisseurs et on se procure en même temps les locaux nécessaires au logement des troupes.

J'ai déjà raconté antérieurement que les Japonais, dès le 10 février, ont pris possession des lignes télégraphiques appartenant au gouvernement coréen. Là également, on a invité le directeur européen du service à rester chez lui, en attendant des jours meilleurs.

Les étrangers de diverses nationalités engagés au service du gouvernement coréen concluent invariablement avec ce gouvernement des contrats d'engagement à clauses et à durée variables, selon leurs attributions. Or les contrats de plusieurs de ces fonctionnaires étrangers vont expirer d'ici quelques mois et déjà le ministre du Japon a spécifié que leur renouvellement était subordonné aux instructions qu'il recevrait de Tokyo. C'est la porte ouverte à l'arbitraire ou à l'injustice. Malheur à ceux dont les emplois seront nécessaires à l'œuvre de japonisation; malheur aux Français notamment que l'on supporte avec une impatience non dissimulée, et ils sont nombreux ici!

Et c'est encore la presse coréenne, bien anodine cependant, que l'on bâillonne; supprimant pour un temps tel organe qui ne manifestait pas un enthousiasme exagéré pour l'occupation japonaise, imposant à d'autres une ligne de conduite haineuse et tendancieuse envers les étrangers, interdisant à tous de reproduire les nouvelles de la guerre, autres que celles visées par la censure japonaise.

Nombreux sont les indices de cette nouvelle politique d'accaparement. J'en ometts à dessein quelques-uns dont je parlerai plus tard quand le moment sera venu.

Pendant ce temps, le gouvernement coréen continue la comédie ennuyeuse et banale de ses fantoches incapables et inutiles, changeant respectivement de place plusieurs fois par semaine, démissionnant ou se cachant un jour, pour réapparaître sans motifs le lendemain, allant implorer, dans les légations neutres, des conseils et des avis qu'ils se gardent bien de suivre et finissant par accorder platement tout ce que les maîtres du jour ne se donnent même pas la peine de leur demander.

Comme la vie à Seoul, cette lettre, je m'en rends compte, sue l'ennui et la monotonie. Que les lecteurs me pardonnent! J'envie l'imagination et l'habileté professionnelle des journalistes anglo-américains qui foisonnent ici et qui fixent pour un jour l'opinion publique, pour la détourner le lendemain, sur un incident quelconque, fût-il le plus insignifiant du monde. J'ai pour moi le malheur, ou le bonheur, d'être un vieux résident de cette vieille contrée. C'est un défaut, disent les uns; une qualité, rectifient les autres. Ce n'est ni l'un ni l'autre, je pense. Je m'efforce d'être un témoin impartial et désintéressé des événements qui se déroulent sous mes yeux, souhaitant presque pour mes lecteurs, sinon pour moi, qu'ils deviennent palpitants d'intérêt, à un moment donné!

Peut-on d'ailleurs palpiter d'intérêt pour ce qui se passe chez le « mandarin »? — Je ne le puis croire. Cependant il est de mon devoir de vous narrer l'incendie du Palais impérial de Seoul, que les télégrammes des agences vous ont déjà annoncé et auquel j'assistais en personne.

Dans la nuit du 14 au 15 avril, vers 10 h. 1/2 du soir, mon boy coréen frappait à coups redoublés à ma porte, me criant : « Maître, le feu est au Palais! » — Je l'envoyai d'abord à tous les diables, car voilà la troisième fois depuis cinq ans que semblable fait se reproduisait. Cependant la grande lueur qui se projetait, juste en face de ma fenêtre, m'inquiéta malgré moi et endossant à la hâte le veston et le pardessus que je venais de quitter, je me précipitai sur la rue, dans la direction de la résidence impériale. — Si vite que je fusse allé (et je crois fort que je fus des premiers prévenus), je me heurtai, après trois minutes d'une galopade effrénée de mon richzaw-cooli (1), à une barrière infranchissable de soldats japonais,

(1) Tireur de pousse-pousse.

qui déjà barraient la rue accédant à la porte principale. J'ai su le lendemain que dix minutes à peine, après que l'alarme eût été donnée, la plus grande partie de la garnison japonaise était déjà postée sur les différentes voies attenantes au Palais.

Le nouveau Palais impérial, construit il y a quelque huit ans, après l'évacuation du Palais du Nord où se déroula le sombre drame de l'assassinat de la reine en 1896, forme un grand polygone irrégulier, entouré de hautes murailles, d'une superficie approximative de 4.000 mètres carrés à l'extrémité du quartier de Tchong-dong, où s'élèvent la plupart des légations européennes.

Ce mot de « Palais », qui, dans nos imaginations européennes, revêt généralement l'aspect d'un monument imposant et somptueux, doit être pris ici dans l'acception « extrême-orientale » du mot. C'est une succession de bâtiments et de constructions disparates, où les styles chinois, japonais, coréens, européens se coudoient et s'entassaient les uns à côté des autres, sans la moindre symétrie, donnant une impression fâcheuse de provisoire, de camelote et de mauvais goût.

Le feu a balayé tout cela et l'immense enceinte ne présente plus qu'une surface boursoufflée et salie de noirs matériaux fumant encore à l'heure où j'écris ces lignes, huit jours après l'accident.

À mon arrivée, les flammes qui avaient pris naissance, dit-on, près des appartements réservés de l'Empereur, s'étendaient déjà, poussées par un vent violent du sud-est, sur la plus grande partie de l'agglomération centrale des constructions; elles atteignaient bientôt l'immense salle d'audience nouvellement construite et non encore inaugurée, élevée l'année dernière en vue des fêtes jubilaires de Sa Majesté, lesquelles n'ont pu avoir lieu pour différents motifs. En dix minutes, cette énorme construction, surmontée d'un toit à triple étage, d'une hauteur totale de 30 mètres environ, s'effondrait avec fracas, lançant au ciel un feu d'artifice éblouissant et terrifiant.

Dès le début de l'incendie, les gardes militaires de chaque légation sont accourues pour prêter secours. Notre petit détachement du *Pascal*, une vingtaine de vaillants marins, sous le commandement de leur jeune et sympathique officier, M. l'aspirant de Saint-Quentin, étaient des premiers sur les lieux du sinistre, dont ils s'efforcèrent en vain, mais avec un courage admirable, de circonscrire l'étendue. Quelques mauvaises pompes à bras, à peine alimentées par quatre ou cinq puits, épars dans les environs, sont restées impuissantes devant l'immensité du désastre. Tout, à l'exception de quelques corps de garde et de deux petites maisons de style européen, contiguës à la légation britannique, a été la proie des flammes. On n'a sauvé que peu de choses, en fait de mobilier ou d'objets précieux. Malgré le service de garde extérieur fait par la troupe japonaise, on croit que la nuit a été bonne pour une masse d'individus employés ou domestiques du Palais, qui, sous prétexte de sauvetage, ont mis à l'abri toutes sortes de choses que des receleurs

commencent à écouler en catimini. Les pertes sont évaluées à plus de 12 millions de yen (30 millions de francs).

L'Empereur, dont le sang-froid ne s'est pas démenti un seul instant, et la famille impériale se sont réfugiés dans le bâtiment de la bibliothèque, situé à 100 mètres environ de l'enceinte du Palais dans un jardin communiquant avec la légation des Etats-Unis. Tandis que le fléau accomplissait son œuvre, Sa Majesté très calme, ayant appris que tous les ministres étrangers se trouvaient sur les lieux du sinistre, les faisait appeler pour les remercier d'avoir mis leurs gardes à sa disposition pour le sauvetage. Cette audience en pleine nuit, dans une maison à peine aménagée et tandis qu'à côté l'incendie faisait rage, avait, paraît-il, un caractère funèbre et tant soit peu sinistre. On prétend toutefois que le souverain en a été ravi. Se sentir entouré de tout le corps diplomatique, protégé par les gardes étrangères, à l'abri presque dans les murs de la légation américaine, lui enlevait évidemment l'appréhension d'une surprise possible envers sa personne.

On est en effet fondé à supposer que l'incendie n'est pas accidentel. La cause déclarée serait une défectuosité des calorifères coréens qui chauffaient certains appartements réservés. La chose est peu plausible, en raison de l'extension subite et presque instantanée du sinistre. — Des fonctionnaires du Palais affirment que le feu a éclaté de trois côtés à la fois, dans des bâtiments distincts et séparés les uns des autres. — La vérité sera dure à démêler, mais les racontars vont bon train.

Une opinion assez générale et basée sur la réalité de certains faits récents est que l'« accident » a été volontaire. L'Empereur ne se sentait pas très en sûreté, dans son Palais. Il est certain que, depuis les événements, il a fait pressentir plusieurs légations étrangères pour savoir si on ne pourrait, à un moment donné, lui offrir l'hospitalité.

La demande n'aurait pas été accueillie avec un empressement exagéré, à raison des circonstances particulières qui la motivaient. Ce serait en effet une singulière politique que d'accepter en ce moment d'héberger et de protéger l'Empereur de Corée contre son « ami et allié ». La chose démontre, du moins, le désarroi d'esprit et le peu de confiance du malheureux monarque. On conçoit alors qu'on lui ait probablement soufflé un plan d'opérations, un peu cousu de fil blanc et qui lui faisait entrevoir la possibilité de s'échapper, en vertu d'un cas de force majeure, d'un endroit peu sûr. On s'expliquerait alors le calme et le sang-froid étonnant de cet homme, cependant très facile à émouvoir et à effrayer, pendant la catastrophe. Son installation actuelle, si sommaire et si défectueuse qu'elle soit, lui plaît infiniment. Entourée de tous côtés par des propriétés américaines, contiguë à la légation des Etats-Unis, la bibliothèque constitue pour lui un refuge de tout repos et, de sa fenêtre, il peut voir

les soldats de marine des Etats-Unis montant la garde autour de ce Louvre peu fastueux.

Les Japonais d'ailleurs paraissent avoir eu vent de cette espèce de combinaison. A peine l'incendie venait-il de se déclarer, que leurs troupes, je l'ai déjà dit, formaient une barrière épaisse à toutes les portes du Palais. De plus, une garde de trente hommes arrivait au pas de course devant chaque légation et l'officier qui la commandait se présentait devant le représentant étranger, lui faisant part de l'ordre qu'il avait reçu de se mettre à sa disposition pour protéger la légation en cas de trouble.

L'impression de tous était que les Japonais voulaient par ce moyen s'assurer que l'Empereur ne se réfugierait pas dans une légation quelconque. Ces piquets « protecteurs » n'ont quitté la place qu'après qu'on se fût bien assuré, vers 4 heures du matin, que le souverain était installé à la bibliothèque.

On m'a assuré que Sa Majesté est pressée avec insistance par le ministre du Japon de quitter cet abri provisoire et insuffisant et d'aller s'installer dans un des palais abandonnés. Le représentant anglais appuierait fort cette suggestion. L'Empereur se méfie et refuse obstinément de quitter la place.

Nous apprenons que les Japonais se préparent à passer le Yalou et nous attendons prochainement une vraie bataille par terre. Les Cosaques rôdent toujours dans le Nord; on les signale un peu de tous côtés par petits groupes. Du côté de l'Est, une troupe de 200 cavaliers russes est parvenue sans être inquiété jusqu'à Syeng-tjin, petit port ouvert à mi-chemin entre la frontière sibérienne et le port de Gensan (Wonsan). Ils ont brûlé le consulat et les quelques maisons formant le « settlement » japonais, ont coupé les fils télégraphiques et ont détruit les appareils en emmenant le directeur coréen des télégraphes.

Quelques jours plus tard, un beau matin et au grand effroi de la colonie et de la petite garnison japonaise de Gensan (Wonsan), deux torpilleurs russes entraient à toute vapeur dans la superbe rade du pays, alors qu'à l'horizon on apercevait encore la fumée de vingt bâtiments de guerre japonais composant l'escadre de la mer de l'Est et qui venait, le matin même, de quitter Wonsan, où elle avait séjourné deux jours.

Un seul petit vapeur, le *Goyo-Maru*, battant pavillon japonais et chargé de riz pour la troupe, se trouvait en rade. Il était immédiatement coulé, après toutefois que l'équipage eût quitté le bord. Puis les deux torpilleurs russes reprenaient la mer, sans avoir été inquiétés.

Deux jours après, les mêmes lutins des eaux escortant le croiseur *Rossia* rencontraient au large de Wonsan un gros transport, le *Kinshu-Maru*, chargé de matériel d'artillerie, de coulis et d'une compagnie d'infanterie, le tout à destination de la région de Wonsan. Sommé de s'arrêter et de se rendre, le capitaine du *Kinshu* et quelques officiers du bord allèrent parlementer avec le commandant du *Rossia*, qui leur notifia que le vapeur

allait être torpillé et que l'équipage et les troupes eussent à se rendre dans le délai d'une heure. Le capitaine et ses adjoints furent retenus à bord du *Rossia* et un officier de ce navire passa sur le *Kinshu* pour informer les troupes de cette décision. A l'unanimité, les officiers et soldats japonais refusèrent de se rendre et préparèrent leurs armes pour faire feu sur les assaillants. Le parlementaire rentré à bord du croiseur russe, l'attaque commença; une torpille coupa en deux le malheureux transport, tandis que la compagnie d'infanterie restée à bord faisait feu de tous ses fusils. Puis tout sombra et disparut dans les flots. Une soixantaine d'hommes d'équipage, de soldats et de coulis purent se sauver à la nage sur une île voisine; un nombre égal fut recueilli par les torpilleurs russes; le reste, environ 450 hommes, fut tué par l'explosion ou noyé.

18 mai. — On parle avec persistance de l'investissement de Port-Arthur. Rien n'est confirmé toutefois. Absence complète de nouvelles du Nord. Le télégraphe est coupé entre Pyeng-yang et le Yalou par les Cosaques qui, en nombre respectable, occuperaient An-tjyou.

Le capitaine d'artillerie française G. Payeur, placé depuis trois ans à la tête de l'arsenal de Seoul et dont l'engagement auprès du gouvernement coréen vient d'expirer, a quitté Seoul ces jours derniers, ayant été accrédité par le gouvernement français pour suivre les opérations de de l'armée japonaise, comme adjoint à l'attaché militaire, colonel Corvisart. Ces deux officiers ont dû être débarqués sur un point quelconque du territoire manchourien à proximité de Kou-lien-tchien, où vient de se livrer la première bataille sérieuse.

AU THIBET

Dans le dernier numéro du Bulletin, nous avons rappelé les conditions dans lesquelles le gouvernement anglais avait fait savoir aux autorités thibétaines que si, le 25 juin, aucun envoyé possédant des pouvoirs suffisants pour traiter avec les représentants du Royaume-Uni n'était parvenu à Gyang-tsé, les troupes anglo-indiennes marcheraient sur Lhassa. Aucune ouverture pour les négociations n'ayant été faite à la date ci-dessus, et le 27 juin le général Macdonald étant arrivé à Gyang-tsé avec des renforts, le 28 du même mois les opérations militaires actives furent reprises et les positions occupées par les Thibétains attaquées par le corps expéditionnaire qui réussit à enlever quelques villages et un monastère sur la rive gauche de la rivière de Gyang-tsé. Ce succès parut d'abord devoir changer la face des choses. Il modifiait en effet complètement la situation au point de vue militaire en faisant cesser pour les troupes de la mission, désormais maîtresses du moment, le rôle d'assié-

giés qu'elles jouaient depuis huit semaines; mais il est d'autres conséquences immédiates. Dès le lendemain, des parlementaires se présentaient au camp anglais et négociaient aussitôt la conclusion d'un armistice destiné à laisser aux délégués, que le gouvernement tibétain s'était enfin décidé à envoyer à Gyang-tsé, le temps d'arriver dans cette ville. On aurait donc pu croire que l'entourage du Talé-Lama, comprenant la gravité de la situation et se rendant compte que le gouvernement de l'Inde se trouve dans la stricte obligation de pousser jusqu'au bout l'affaire tibétaine, était résolu à discuter sérieusement avec les délégués anglais les termes d'un arrangement définitif.

C'eût été cependant bien mal connaître les procédés de la diplomatie tibétaine. Celle-ci s'est comportée avec le colonel Younghusband comme ses agents se sont si souvent comportés à l'égard des voyageurs qui pénétraient sur le territoire tibétain. Traîner les choses en longueur, éviter de répondre aux questions précises, protester de ses bons sentiments tout en prenant des mesures hostiles; tous les artifices habituels aux Tibétains ont été employés à Gyang-tsé. Les conférences qui eurent lieu au camp anglais dans les premiers jours de juillet ont offert ainsi une occasion nouvelle de mesurer l'étendue du malentendu qui s'est élevé entre l'Inde et le Thibet, et rien de plus. Le colonel Younghusband, qui n'avait fait aucune difficulté pour accorder un prolongement de l'armistice précédemment consenti, avait très naturellement posé comme première condition aux délégués tibétains l'évacuation de la citadelle de Gyang-tsé, ne voulant pas, avec raison, que les représentants du roi d'Angleterre fussent dans la nécessité de négocier sous le feu des Tibétains. Il avait fixé au 5 juillet à midi le dernier délai pour cette évacuation. Les Tibétains étant demeurés sur leurs positions, dans l'après-midi de ce jour, les troupes anglaises firent une première démonstration et le lendemain 6 juillet elles attaquèrent la citadelle elle-même. Mais celle-ci était fortement défendue et elle ne fut définitivement occupée qu'après un second combat qui eut lieu le 7 juillet. Près de 10.000 Tibétains avaient opposé une vive résistance au millier d'hommes que le général Macdonald lançait à l'assaut du « jong » de Gyang-tsé, mais la supériorité des armes et de la tactique européenne avait rendu inutiles les défenses accumulées par les Tibétains.

Tels sont les derniers incidents qui ont marqué l'action de l'Angleterre au Thibet. La tâche qu'elle a confiée au colonel Younghusband ne laisse pas, on le reconnaît, d'offrir de grandes difficultés. Il doit, en effet, se tenir toujours prêt à accueillir les ouvertures de paix qui pourraient lui être faites par ses adversaires, tout en évitant de leur fournir des occasions de gagner du temps par des négociations.

En même temps les porte-parole les plus autorisés du gouvernement anglais continuent à déclarer que les dispositions du cabinet Balfour

à l'égard du Thibet n'ont pas été modifiées par les derniers événements et que le programme qu'il traçait à ses représentants, en novembre dernier, n'est pas altéré. Il semble bien extraordinaire qu'il ne le soit pas, au moins dans les détails, sinon dans son essence même. Il est possible en effet que le gouvernement anglais soit toujours aussi peu désireux d'annexer le Thibet et sa modération sur ce point, qui est de nature à surprendre bien des gens, s'explique au reste suffisamment par la crainte des difficultés que ne manquerait pas d'amener avec soi l'annexion à l'Inde d'un Etat comme le Thibet; mais il est bien invraisemblable que M. Balfour et ses collaborateurs ne soient pas résolus à faire payer au Thibet la résistance qu'il oppose à leurs vues et qu'ils imposent à Lhassa des conditions aussi douces que celles qu'ils auraient présentées à Phari et même à Gyang-tsé. « Si les Tibétains, écrivait récemment le *Times*, obligent la mission à faire le long et pénible voyage de Lhassa, ils ne devront pas s'étonner que nos conditions soient plus dures qu'elles ne l'eussent été à Khambajong l'été dernier. » C'est là, croyons-nous, la note juste, qui traduit le mieux l'état de l'opinion anglaise à l'égard des affaires tibétaines. Quoi qu'il en soit, il semble bien que nous soyons maintenant entrés dans la phase décisive du conflit anglo-tibétain. Nous avons dit les raisons qui poussaient le gouvernement de l'Inde à agir au plus tôt et avec vigueur, avant la venue de l'hiver. Ces raisons prenant d'autant plus de force que la saison est plus avancée, il y a tout lieu de croire que le général Macdonald va pousser énergiquement les opérations.

Il peut être intéressant de faire connaître, en terminant, ce qu'a déjà coûté l'expédition du Thibet et les pertes en hommes qu'ont entraînées les premières opérations. Répondant dans la séance de la Chambre des communes du 21 juin dernier à une question de M. C. Devlin, le secrétaire d'Etat pour l'Inde a déclaré qu'au 31 mars dernier, les dépenses occasionnées par l'envoi au delà de l'Himalaya de la mission Younghusband s'élevaient à 308 500 livres sterling (environ 7.800.000 francs) et que depuis cette date les frais d'entretien du corps expéditionnaire se montaient à environ 50.000 livres sterling (1.250.000 francs) par mois. Quant aux pertes, elles ont été les suivantes, à la date du 10 juin. Tués au feu : 2 officiers anglais, 1 officier indien, 20 soldats indigènes et 2 porteurs. Morts non occasionnées par le feu : 2 officiers anglais, 1 soldat anglais, 1 officier indien, 1 sous-officier indien, 63 soldats indigènes, 116 porteurs.

La Banque de l'Indo-Chine reçoit gratuitement, dans toutes ses agences, les souscriptions à l'Œuvre du Comité.

CHARLES CARPEAUX

L'École française d'Extrême-Orient, qui avait été déjà douloureusement frappée par la mort de Odend'hal, vient de perdre en Charles Carpeaux un de ses meilleurs et plus fidèles collaborateurs. M. Senart, à l'une des dernières séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a rendu en ces termes hommage à la mémoire de cette nouvelle victime de la science :

« Il y a peu de semaines, j'avais la douleur d'entretenir l'Académie de la perte qui, dans la personne de Odend'hal, venait de frapper cruellement l'École d'Extrême-Orient. Je ne prévoyais guère que le martyrologe dût se rouvrir si vite. C'est avec l'émotion la plus profonde que je remplis aujourd'hui la pénible mission d'annoncer à l'Académie la mort d'une nouvelle victime de la recherche archéologique, M. Charles Carpeaux.

« Né le 23 avril 1860 et héritier d'un nom illustre qui lui marquait bien sa voie dans les études d'art, M. Carpeaux avait, dès 1894, été attaché au Musée du Trocadéro. Il préparait alors un ouvrage sur l'œuvre de son père dont le premier fascicule a seul paru.

« Chargé un peu plus tard d'une mission archéologique en Indo-Chine, il était mis presque aussitôt, en octobre 1900, à la disposition du directeur de l'École, à l'œuvre de laquelle, comme attaché temporaire d'abord, puis, depuis le 19 avril 1903, comme chef des travaux pratiques, il apporta dès lors le concours le plus infatigable, le plus précieux et le plus vaillant.

« Il avait d'abord fait ses preuves, au cours de l'hiver 1901-1902, dans une première campagne de fouilles poursuivie au Bayon d'Angkor-thom avec M. Dufour. L'Académie a eu sous les yeux les plans et les admirables photographies qui en restent comme les trophées durables. M. Finot s'empressa de l'adjoindre à M. Parmentier pour une série d'explorations en Annam et les fouilles de Dong-dong (mars-décembre 1902).

« Le 6 mars 1903, aussitôt après l'exposition de Hanoï, il repartait pour s'associer encore à M. Parmentier dans les importantes fouilles de My-son, au cours desquelles il eut la bonne fortune de mettre la main sur le trésor dont en son temps l'Académie a eu connaissance. Ces fouilles devaient se prolonger jusqu'en février 1904.

« Malgré ce séjour continu dans la brousse, une nouvelle tâche l'appelait : il s'agissait de reprendre avec son ancien compagnon M. Dufour, missionnaire de l'Académie, les travaux commencés au Bayon. Bien que sa santé fût déjà ébranlée, il n'hésita pas ; il ne voulut pas fausser compagnie à un ami ni se dérober à la tâche qui représentait la part de collaboration de l'École dans l'entreprise. En dépit de la fatigue, il s'obstinait à demeurer à son poste de travail. Cependant, averti de son état de santé, M. Finot s'empressa de lui signifier télégraphiquement l'ordre de rallier la côte et de s'em-

barquer pour la France. Le 5 juin, il revenait à Saïgon ; quelques jours après, il y entra à l'hôpital ; ses premières lettres empreintes d'une sérénité, d'une gaieté courageuse, étaient faites pour entretenir l'espoir des siens. Mais le 28, il y a trois jours, une triste dépêche annonçait qu'il avait succombé.

« Rien ne saurait mieux que ce rapide aperçu mettre en relief les rares qualités de volonté, de courage, de dévouement qui resteront l'honneur de cette courte carrière. Ceux qui ont vu Carpeaux de près à l'œuvre, ses camarades et ses chefs, rendent à ses connaissances, à son habileté pratique un hommage non moins précieux. Mais ce ne serait pas assez de rendre justice aux mérites de l'explorateur et du chercheur, si je n'ajoutais au moins un mot sur les dons charmants d'esprit et de cœur dont le souvenir si présent aujourd'hui la désolation des siens, sur cette sûreté de relation, cette aménité, cet enjouement qui lui avaient conquis des amitiés si chaudes. Carpeaux était profondément attaché à l'École à laquelle il a donné joyeusement les meilleures années d'une vie trop brève. C'est un titre auquel l'Académie est très sensible. Mais elle ne saurait oublier que c'est au cours d'un travail directement patronné par elle qu'il est tombé. Ce lui sera un motif de plus pour ressentir profondément une perte si triste et si soudaine. En proclamant l'estime que nous faisons des services que Charles Carpeaux avait déjà rendus à la science, nous voudrions pouvoir adoucir un peu la peine cruelle d'une mère si justement désolée et de toute une famille à laquelle vous me permettez d'exprimer ici en terminant notre respectueuse et douloureuse sympathie. »

AVIS

1° Pour être membre adhérent au Comité de l'Asie Française, il suffit de verser une cotisation annuelle d'au moins 25 francs.

2° Les adhérents qui versent une cotisation annuelle d'au moins 300 francs reçoivent le titre de donateurs.

3° Un versement d'au moins 1.000 francs donne droit au titre de bienfaiteur.

Tous les souscripteurs reçoivent le Bulletin du Comité pendant douze mois à dater du 1^{er} janvier de l'année de leur souscription.

MM. les Ministres de l'Intérieur (en date du 20 février 1901), des Affaires étrangères (en date du 11 mars), de la Marine (en date du 13 mars), de l'Agriculture (en date du 6 février), du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes (en date du 12 février), des Travaux Publics (en date du 16 avril), et de la Guerre (en date du 30 mai), ont autorisé les fonctionnaires et officiers de leur département à adhérer à l'œuvre du Comité de l'Asie Française.

M. le Ministre des Colonies a donné, le 18 juillet, la même autorisation aux fonctionnaires de son département, à la condition qu'ils ne fassent pas partie du Comité de direction.

UNE PROVINCE CHINOISE EN PROGRÈS

LE CHANTOUNG ⁽¹⁾

I. — CE QU'Y FONT LES CHINOIS.

Tsinan-fou est la capitale du Chantoung, c'est-à-dire d'une province chinoise qui a une superficie de 145.000 kilomètres carrés, et dont le chiffre de la population égale sensiblement celui de la France. C'est une belle et grande ville, qui compte à elle seule de 200 à 300.000 âmes. Elle est ceinte d'une muraille encore en bon état. Ses faubourgs, également murés, contiennent en partie de riches cultures maraîchères. La campagne qui l'entoure est bien arrosée, fertile et soigneusement cultivée.

La partie urbaine est régulièrement construite, sans les dédales tortueux qui caractérisent en général les villes chinoises; elle est en outre bien tenue. Il est manifeste que l'administration a le souci de la propreté et de la police des rues. J'ai constaté moi-même un rudiment de voirie, chose exceptionnelle dans tout l'Empire; et je puis dire que le corps de police de la ville et de ses faubourgs est actuellement composé de 450 agents environ, bien équipés, commandés et instruits par un Allemand, qui a été engagé à cet effet pour une période de trois ans. Ces améliorations sont évidemment un aspect de l'influence de plus en plus grande qu'acquièrent les étrangers dans la province.

La ville est aérée par de grands espaces vides de constructions, qui ne sont autres que les nombreux parcs, vastes et boisés, entourant les résidences des fonctionnaires. On compte ainsi 72 yâmènes à Tsinan-fou.

Le sous-sol est riche en eau; des sources en jaillissent un peu partout. Trois d'entre elles sont particulièrement abondantes; elles sourdent ensemble, à gros bouillons, dans le faubourg Sud-Ouest, et sont une attraction vénérée de la capitale. Une vieille pagode s'élève à côté d'elles; un marché se tient devant ses portes et dans ses cours, où grouillent les gens du peuple. Sur la fine balustrade de pierre qui enchâsse la nappe liquide viennent s'accouder tout le jour les oisifs de la ville, attirés par le spectacle, si rare en Chine, d'une onde vive et claire.

Non loin de là, un joli lac réunit toutes ces eaux éparses et forme dans la ville un coin de verdure et de fraîcheur. C'est un lieu de délassement et de plaisir pour les marchands, les fonctionnaires et les lettrés de la capitale. Les rendez-vous d'amis s'y passent en lentes promenades sur l'eau tranquille, dans de belles barques peintes et sculptées, parmi les îlots que font les roseaux et les lotus géants. De petites îles abritent dans les arbres de gracieuses constructions aux toits

biscornus : maisons de thé, salles de théâtre, simples terrasses pour la vue, destinées à procurer aux Chinois les passe-temps qui leur sont le plus agréables. Quelques temples y ont été élevés à la mémoire de grands hommes dont se glorifie la province ou même la Chine tout entière. Li-Hong-Tchang y a le sien depuis quelques mois.

Mais toute l'eau de Tsinan-fou ne reste pas dans la ville. Des courants limpides franchissent les murs et se répandent dans la campagne qu'ils fertilisent. Les plus abondants ont été rassemblés et dirigés sur une rivière voisine, le Siao-tsing-ho, et ils contribuent ainsi en grande partie à la formation d'une voie navigable qui relie la capitale à la mer.

Au Chantoung, où les voies de communication faciles font particulièrement défaut, il est intéressant de noter l'existence de ce canal. Sa direction générale est O.-S.-O.-E.-N.-E.; il débouche dans le Petchili à Yang-tchia-ko, après avoir emprunté dans la dernière partie de son cours le lit et l'estuaire du Siao-tsing-ho. Je l'ai remonté pour atteindre Tsinan-fou. Sa figuration, même sur les cartes allemandes les plus récentes, est très défectueuse. Il constitue cependant une voie commerciale importante et fréquentée. Malheureusement, quoique sa création ne remonte qu'à une vingtaine d'années, il souffre déjà du manque d'entretien, et en plusieurs endroits les divagations du Fleuve Jaune l'ont envasé et rendu peu praticable. Il est question aujourd'hui d'y faire les réparations les plus urgentes, et l'administration chinoise projette d'établir, le long de son cours, un service de remorquage à vapeur.

Ne pourrait-elle pas penser à utiliser en outre le débit des sources de Tsinan-fou dans l'intérieur même de la ville? Peu de travaux suffiraient pour alimenter celle-ci d'eau saine, et la capitale du Chantoung acquerrait ainsi un des plus grands comforts des villes modernes. Il n'est pas douteux que les Allemands y songeront tôt ou tard.

* *

Tsinan-fou est une des villes chinoises qui comptent le plus grand nombre d'habitants pratiquant des religions étrangères. Il y a près de 3.000 familles mahométanes, représentant de 15 à 18.000 individus, qui ont deux mosquées pour exercer leur culte. Les chrétiens y sont un peu moins nombreux. Parmi eux, les catholiques ont un évêque qui réside dans la capitale même, et qui est à la tête du vicariat apostolique du Chantoung septentrional. Ce vicariat est une des trois circonscriptions entre lesquelles la Propagande romaine a divisé le territoire de la province. Il a été particulièrement éprouvé par les troubles qui ont commencé au Chantoung en 1897 et abouti, en 1900, à l'insurrection des Boxeurs. Aujourd'hui il renferme 26.000 adeptes, dont 18.000 sont baptisés, sur une population totale de 10 millions d'âmes environ. Quand je passai à Tsinan-fou, en septembre 1903, le nouvel évêque, Mgr E. Giesen, de nationalité hollandaise, n'était arrivé que de-

(1) Cette étude a été écrite d'après des notes prises au cours d'un voyage effectué en septembre-octobre 1903.

puis peu de temps. Il paraissait occupé surtout à relever sa mission de ses ruines, et à employer à cet effet les fonds que le gouvernement français lui avait enfin alloués sur l'indemnité chinoise.

Je me plais à reconnaître ici le charmant accueil que je reçus de lui et de ses missionnaires.

Au point de vue économique, Tsinan-fou est un centre assez actif, et la nature de son commerce se ressent de la diversité des productions de la région qui l'entoure. J'ai remarqué une grande quantité d'échoppes où se carde le coton, moins nombreuses pourtant que les beaux magasins qui bordent les rues et où se vendent des soieries faites avec la soie du ver sauvage et de fausses pierres précieuses, objet d'un commerce important. Le trafic des rues provoque, comme dans les grandes villes commerçantes en Chine, une circulation considérable, et en plusieurs endroits on croirait passer dans un quartier de Canton.

Et cependant à Tsinan-fou, le nombre est grand des représentants des fonctions libérales : professeurs, médecins, lettrés; fonctionnaires surtout, pourvus, postulants ou en quête d'emploi. Le Chantoung est la terre classique des grands philosophes chinois; elle est féconde en étudiants. Chaque année les examens attirent dans la capitale des milliers de candidats, venant de tous les districts de la province.

J'y séjournais à l'époque où les épreuves de la licence prenaient fin (8^e jour de la 8^e lune). La ville était exceptionnellement animée. Un soir que je rentrais à mon yâmen, mon cortège fut arrêté au coin d'une rue par une foule immense qui se découvrit tout d'un coup à mes yeux et qui semblait nous attendre. D'innombrables têtes, pressées les unes contre les autres, étaient tournées de notre côté et exprimaient une vive agitation. Je crus d'abord à une émeute dont j'aurais été l'objet et peut-être la victime désignée. C'était en réalité une manifestation très pacifique. Cette foule s'était réunie, me dit-on, pour entendre la proclamation des résultats des examens et voir passer les lauréats.

Veut-on avoir une idée de la valeur des concours qui, en Chine, commandent l'entrée des fonctions publiques? Voici les questions qui furent posées aux candidats l'année dernière, à Tsinan-fou. Les aspirants au poste de préfet eurent à développer ce thème : « L'honnêteté, la vigilance et l'application sont les mots d'ordre des fonctionnaires : dire quel est le plus important. » Quant aux sous-préfets, ils furent choisis sur les réponses qui furent faites à ces deux questions : « Pourquoi le peuple doit-il être considéré comme le fondement d'un pays? » et : « Y a-t-il quelque nouvelle méthode pour attraper les voleurs? » Encore plus que le questionnaire, les réponses auraient été intéressantes à connaître.

* *

En tant que capitale, Tsinan-fou est le siège des grandes administrations de la province. Les

hauts fonctionnaires y ont leur résidence. Au premier rang, le gouverneur ou *Fou-tai* a la haute main sur toute l'administration et ne relève que de Pékin. Au-dessous de lui, le *Feng-tai* ou Grand Trésorier est chargé des fonds publics; et le *Nié-tai* ou Grand Juge, comme son nom l'indique, est la principale autorité judiciaire de la province.

Le gouverneur actuel du Chantoung est un mandarin âgé et expérimenté, du nom de Tchou-fou. Il se pique d'être de la petite phalange de ces grands dignitaires chinois, éclairés et réformateurs, qui se sont révélés en ces dernières années. On constate chez lui le souci constant de vivre en bonne intelligence avec les étrangers et de se faire bien voir d'eux. Il n'oublie pas, sans doute, que, pareillement à son prédécesseur Yuan-che-Kaï, quoique dans d'autres conditions, sa réputation et sa fortune ont dépendu d'eux pour une large part. Avant d'être gouverneur du Chantoung, il avait rempli les fonctions de Grand Trésorier de la province du Tchely, et l'attention avait été au bon moment attirée sur lui par l'habileté et l'esprit de conciliation avec lesquels il négocia et régla, d'accord avec Mgr Favier, l'indemnité considérable due sur place à la mission du Tchely Nord à la suite des événements de 1900.

À Tsinan-fou, il a trouvé une scène plus large pour faire montre de ses idées de modération et de progrès. Il a auprès de lui quelques fonctionnaires actifs qui suivent assez bien son impulsion, et il est servi par une pléiade de jeunes attachés, intelligents et ambitieux, auxquels sont familiers les usages et plusieurs langues de l'Europe où ils ont séjourné plus ou moins longtemps. Il y a là, somme toute, les éléments d'une administration réellement progressiste.

Cette bienveillance à l'égard des étrangers et cet empressement à adopter quelques-unes des réformes qu'ils prônent avec insistance, ont bien certain mérite à s'affirmer dans une province que les Allemands envahissent peu à peu, et où ils montrent une tendance plus ou moins marquée à se conduire en maîtres. Il est vrai que ces derniers possèdent au Chantoung des intérêts importants qui proviennent du chemin de fer qu'ils y construisent et des concessions minières qu'ils y ont obtenues.

Mais ils ne s'en contentent pas; et leur prétention à traiter la province entière comme un fief réservé à leur colonisation est trop manifeste, pour qu'on ne s'étonne pas de voir en face d'eux une administration indigène aussi accommodante et aussi bien disposée.

Pour défendre la situation présente et préparer celle qu'il veut acquérir, le gouvernement allemand entretient à Tsinan-fou un agent spécial, pris dans son service consulaire. Quand je le vis, cet agent ne jouissait pas encore dans la capitale de la qualité et des attributions officielles de consul. Elles ne pouvaient lui être reconnues que lorsque Tsinan-fou serait déclarée ville ouverte au commerce étranger; mais cet événement,

me dit-on, ne devait tarder (1). Il occupait, en attendant, la même situation, au point de vue diplomatique, que le consul français délégué à Yunnan-sen. Les affaires qu'il avait à traiter étaient nombreuses et délicates; elles se rapportaient surtout aux difficultés plus ou moins importantes qui résultaient des progrès de ses compatriotes dans la province : de la construction du chemin de fer, de l'acquisition et de l'ouverture des mines. Pour les discuter et les régler, il était en relations avec le Bureau des Affaires étrangères. Car Tsinan-fou, tout comme une grande capitale, a son *Foreign Office*. J'appris que ce bureau était composé de trente fonctionnaires environ; plusieurs avaient fait de longs séjours en Europe ou en Amérique. Parmi les cinq principaux, trois étaient en mission au moment de mon passage.

* *

Sans paraître se préoccuper outre mesure de l'infiltration des étrangers dans sa province, sans se laisser éblouir par les vastes entreprises qu'ils exécutent sous ses yeux et qui sont de nature à transformer à un moment donné les conditions économiques du Chantoung, le gouverneur chinois poursuit paisiblement une œuvre plus modeste de réformes et d'innovations.

Je parle pour mémoire des améliorations qu'il a déjà réalisées dans sa capitale. Il a pensé, d'autre part, à donner aux autres grandes villes de la province une police perfectionnée. Il cherche à faciliter la circulation monétaire, si compliquée en Chine, par l'introduction de papier monnaie et de pièces de 10 sapèques. Il s'efforce de transformer et de développer le réseau de voies de communication, dont l'insuffisance se fait si vivement sentir dans cette partie de l'Empire. Il aide à satisfaire les desiderata du commerce étranger.

Lors de mon passage à Tsinan-fou, il avait comme hôte un Anglais, commissaire des Douanes impériales chinoises, en mission depuis plus de huit mois au Chantoung pour étudier la question actuelle des « likins » ou douanes intérieures. Il s'agissait de déterminer les conséquences de leur suppression prochaine et les meilleurs moyens d'appliquer la nouvelle convention anglo-chinoise qui les abolit.

Tchou-fou a évidemment le désir de voir son pays profiter des leçons qu'il a récemment reçues et dont l'ignorance était une des causes primordiales. Il est donc logique qu'il y contribue pour sa part en répandant, dans la province qu'il gouverne, l'instruction publique, et en y provoquant tout spécialement la diffusion des langues et des connaissances étrangères.

A son arrivée à Tsinan-fou, il y trouva une Université ou Collège provincial, que venait

(1) Un télégramme de Pékin (mai 1904) annonce, en effet, que le gouvernement chinois va prochainement déclarer ouvertes les villes de Tsinan-fou, Tchou-tsoun et Weisien dans la province du Chantoung. Cette mesure est provoquée par l'avancement du chemin de fer.

d'instituer son prédécesseur Yuan-che-Kaï, sur le modèle de ces établissements dont le gouvernement impérial a prescrit la fondation dans les capitales régionales et qui ont pour objet de moderniser l'enseignement en Chine. Il s'est attaché, depuis lors, à en assurer le développement et la prospérité. Les locaux universitaires ayant été jugés insuffisants, ils seront remplacés prochainement par de nouveaux bâtiments, disposés suivant un plan très largement conçu. La construction de ces bâtiments était près d'être achevée à l'époque de mon voyage. Leurs dimensions étaient prévues pour le logement des professeurs et de plus de 400 élèves. Ils devaient comprendre, outre les classes ordinaires, des bibliothèques et des salles spéciales pour l'enseignement de la physique, de la chimie, de l'histoire naturelle, de la mécanique, etc... En attendant, le Collège comptait déjà 370 élèves, instruits par une vingtaine de professeurs, parmi lesquels il n'y avait encore qu'un étranger, de nationalité américaine. La plupart de ces professeurs ont appris les langues étrangères qu'ils enseignent aux écoles ouvertes depuis longtemps déjà dans certains grands ports de Chine (Tientsin, Changhaï, Fou-tchéou, etc...). Quelques-uns, trois ou quatre, les ont apprises dans les pays mêmes où elles sont parlées et où ils ont résidé plus ou moins longtemps comme étudiants ou membres des légations impériales. Outre les classes consacrées aux études exclusivement chinoises, lesquelles sont poussées jusqu'au deuxième degré (licence), il y avait, quand je visitais le collège, dix classes d'anglais et quatre d'allemand. Un professeur de cette dernière nationalité, devait arriver sous peu. Deux classes de français étaient en projet. La première allait être inaugurée; elle aura comme professeur un jeune Chinois qui s'est formé à l'école de l'arsenal de Fou-tchéou, et qui est resté quatre années dans notre pays. On ouvrira également une classe de japonais.

Le recrutement du collège se fait par voie d'examen, dans les districts de la province. Un deuxième examen éliminatoire, présidé par le gouverneur lui-même, a lieu dans la capitale.

Après le stage scolaire, les meilleurs sujets sont envoyés à l'étranger pour se perfectionner. Le Japon en attire beaucoup.

Le premier service que rendra ce collège sera de former des instituteurs pour les autres villes de la province, et de faire office ainsi d'école normale. Dans la pensée de l'administration, en effet, des écoles nouvelles doivent être ouvertes dans toutes les préfectures. Chaque district même aura son école primaire.

Ce qu'on reproche surtout aux organisateurs du nouveau collège, c'est de composer le personnel enseignant presque exclusivement d'éléments indigènes, — surtout par mesure d'économie, semble-t-il, — et de n'y laisser qu'une place infime aux étrangers. L'année dernière, le collège était dirigé par un missionnaire américain, résidant depuis longtemps en Chine, le Dr Hayes; mais celui-ci, à la suite de dissenti-

ments sur la question du culte de Confucius rendu obligatoire pour tous les élèves, donna sa démission. Aujourd'hui le directeur est un Chinois, le taotai Chen, ancien officier de marine, qui a vécu longtemps en Angleterre et aux Etats-Unis. Parler une langue étrangère aussi bien qu'il s'exprime en anglais est sans doute un titre peu commun en Chine; mais cela peut ne pas suffire à faire un excellent administrateur d'école. Il n'est pas téméraire d'affirmer que tant que les Chinois, en matière d'enseignement moderne, seront livrés à eux-mêmes, ils ne pourront espérer de bien bons résultats.

A côté du Collège provincial se trouve, à Tsinan-fou, une Ecole militaire, nouvellement ouverte, mais fondée également par Yuan-che-Kai. Elle est d'ailleurs dirigée par le frère aîné de l'ancien gouverneur du Chantoung. Au mois de septembre 1903, elle comptait près de 300 élèves, instruits par deux officiers européens récemment arrivés : un Allemand pour l'infanterie, et un Autrichien pour l'artillerie. Une section spéciale et un troisième instructeur étranger devaient être prochainement affectés à la cavalerie.

On peut estimer à 10.000 hommes la composition des troupes, instruites suivant les méthodes modernes, et bien entraînées, qui sont sous la main du gouverneur; 5.000 environ sont en garnison à Tsinan-fou, dans des casernements construits aux portes de la ville. Le reste est à Weisien, au centre de la province.

Une œuvre chère à Tchou-fou serait l'installation, dans sa capitale, d'un grand hôpital organisé à l'européenne, et où la chirurgie aurait sa place comme la médecine moderne. Le projet existe, mais les fonds manquent encore pour l'exécuter. Pour le moment, le gouverneur a ouvert des dispensaires où sont distribués des remèdes, et une sorte de salle de consultations, où j'appris que 150 à 200 malades se présentaient chaque jour pour recevoir les soins et les prescriptions d'un jeune docteur chinois, qui a fait ses études de médecine étrangère à Tien-tsin. En outre, une petite école médicale était en construction. Elle devait contenir une salle où seraient spécialement traitées les maladies des yeux, maladies auxquelles s'intéresse particulièrement le gouverneur actuel, qui souffre de l'une d'elles. J'ai conseillé à Tchou-fou, pour le cas où il pourrait réaliser toute son idée, la création d'un Institut Pasteur.

Une autre tentative à noter est l'ouverture récente, à Tsinan-fou, d'ateliers industriels, administrés par le gouvernement provincial, sorte d'ateliers nationaux, ayant aussi par certains côtés l'aspect d'une école d'apprentissage, et analogues, toutes proportions gardées naturellement, à nos manufactures de Sèvres, des Gobelins, etc. Quand je les ai parcourus, on y fabriquait des tissus de soie, des broderies, des tapis; on y faisait aussi des ouvrages sur bois et sur métaux : pièces d'ameublement européen, sabres, fourreaux, baïonnettes, etc... Ces ateliers formeront sans doute des ouvriers habiles, exercés aux pro-

cedés et au maniement des instruments étrangers, et capables de travailler sur la plupart des modèles qui leur seront fournis. Peut-être même peuvent-ils être l'embryon d'établissements industriels importants, si on y introduit un bon outillage et des machines perfectionnées. Mais c'est une illusion que de compter retirer de la vente de leurs produits, tels que ceux-ci sont fabriqués jusqu'à présent, des bénéfices pour l'administration.

En somme, malgré bien des inexpériences et un défaut de coordination, les innovations et les tentatives qui viennent d'être énumérées constituent un ensemble très intéressant. Elles témoignent chez le gouverneur actuel du désir de doter sa province des institutions qui l'ont le plus frappé dans l'étude de la civilisation occidentale.

En cela, on peut dire que Chinois et Allemands collaborent, au Chantoung, à la même œuvre, quoique leurs vues soient différentes et leurs moyens d'inégale valeur. Mais l'administration chinoise obéira-t-elle longtemps à ces tendances? Le successeur de Tchou-fou sera-t-il disposé à consentir aux mêmes dépenses pour soutenir des entreprises plus ou moins facultatives et d'ailleurs peu populaires? Comme les meilleurs fonctionnaires chinois, ne mettra-t-il pas au premier rang de ses préoccupations celle de servir ses intérêts et de remplir sa bourse? Et pour cette raison, les œuvres qui lui seront léguées ne risquent-elles pas d'être négligées? Tel est, en effet, le point faible des réformes qui sont tentées aujourd'hui en Chine : c'est que le gouvernement central semble s'en désintéresser dans la pratique, et que leur succès et leur durée dépendent presque exclusivement de l'initiative et de la bonne volonté des autorités provinciales auxquelles elles sont abandonnées.

Il est vrai qu'au Chantoung les Allemands sont là pour sauvegarder les résultats acquis et empêcher tout retour à une politique rétrograde.

* *

Je restai à Tsinan-fou près d'une semaine. La veille de mon départ, Tchou-fou donna dans son yamen un grand diner en mon honneur. Toutes les hautes autorités de la province y assistaient : le Grand Trésorier, le Grand Juge, le Chef du Bureau des Affaires étrangères, le Directeur de l'Université, etc... Le gouverneur avait convié aussi les étrangers notables en résidence dans la capitale : le Consul allemand et l'Evêque catholique. Les mandarins portaient leurs costumes de cérémonie; leurs attitudes étudiées et leurs gestes élégants leur donnaient vraiment grand air. Ils étaient vêtus de soieries magnifiques, et leurs mains effilées et soignées savaient jouer des charnants éventails qu'elles tenaient. Quand nous entrâmes dans la salle à manger, ils quittèrent suivant l'usage leurs manteaux brodés. Il y eut alors autour de la table un long froufrou de soie : bruit léger que dans nos réunions mondaines font les toilettes des femmes....

Le menu se composait de mets chinois, mais les

couverts étaient dressés à l'européenne, et je dégustai en commençant un excellent vin du Rhin.

Des interprètes avaient été judicieusement placés entre les convives, si bien que, pendant le repas, la conversation fut facile et animée. J'étais assis naturellement auprès du gouverneur. De l'autre côté, il s'entretenait avec un autre de ses invités, un jeune ingénieur allemand de passage à Tsinan-fou, à qui il venait de confier la mission d'inspecter le cours du Fleuve Jaune dans la province. Il s'enquérât déjà des travaux qui seraient propres à atténuer les effets de la prochaine crue.

Les débordements périodiques du terrible fleuve, les ravages qui les accompagnent et les moyens d'y remédier semblent être, en effet, un des plus graves soucis du gouvernement de Tchou-fou. Pour agir, il ne s'en remet pas à ses seules lumières, ni ne voudrait se contenter de faire ce qui a été fait avant lui, sans succès définitif. Il s'entoure d'avis compétents; il s'adresse aux étrangers; tout ingénieur dont on lui conseille les services est mandé à Tsinan-fou, comme appelé en consultation.

Peut-on démêler dans l'esprit du fonctionnaire chinois le désir sincère de faire exécuter des travaux enfin efficaces, de l'idée de dégager sa responsabilité et de « sauver sa face » aux yeux de la population, dans sa lutte contre l'inexorable élément.

En tout cas, si le Fleuve Jaune est bien dénommé, dans le langage imagé de ce pays, le « Chagrin », le « Crève-cœur de la Chine », la « Désolation des familles », le « Fléau des fils de Han », on peut dire qu'il fait particulièrement le désespoir des vice-rois ou gouverneurs des provinces qu'il traverse, et que les gouverneurs du Chantoung ont des raisons spéciales de se plaindre de ses méfaits. Ce fut pour ceux-ci une terrible mésaventure, quand le fleuve, s'évadant de son ancien lit, — il y a de cela cinquante ans, — transporta son embouchure dans le Petchili, en imposant son cours à des terres nouvelles. Ses inondations sont depuis lors une cause permanente de ruine pour la province, de tracas et de déboires pour l'administration. Chaque année, à l'époque des hautes eaux, des digues sont emportées, des récoltes englouties; des villages entiers disparaissent. Ce sont des dommages immenses à réparer, des misères à secourir. Une grande partie des revenus de la province s'en va ainsi, en secours et en travaux illusoire, qu'il faut sans cesse recommencer.

Tchou-fou, l'année dernière, voulut essayer de mettre fin à ce désastreux provisoire. Reprenant, dans des proportions plus modestes, un projet que Li-Hong-Tchang avait élaboré en 1873, il soumit au gouvernement central un plan de travaux importants et durables, pour l'exécution duquel il demandait une somme de trois millions et demi de taëls, la province devant y contribuer pour un million. Mais Pékin se déclara dans l'impossibilité de trouver la somme requise. Le projet en resta là, et on continuera à s'en tenir aux

demi-mesures. Quand le désastre sera trop retentissant, le gouverneur, loin de voir reconnaître ses intentions et ses efforts, recevra un blâme officiel et des ordres sévères. C'est ce qui est arrivé récemment, à la suite de la rupture d'une digue. « Tchou-fou, qui ne s'est pas suffisamment occupé du fleuve, doit s'en remettre à son ministre, qui délibérera sur la punition à lui infliger. Il devra faire rentrer les eaux dans leur lit, et mieux y veiller désormais. Il devra faire aussi l'aumône à tous les malheureux du district inondé. » Et l'édit impitoyable se termine par ces mots : « Respect à ceci », comme s'il en était besoin pour faire passer ses rigueurs et ses conséquences.

Ainsi victime des effets d'un fléau naturel et des sévérités de son gouvernement, un fonctionnaire pourrait se croire à bon droit dans une situation peu enviable. Quand notre gouverneur me reconduisit à la porte de son yâmen, il marchait lentement, avec un air accablé, en s'appuyant sur les bras de ses serviteurs. J'aurais pensé qu'il voulait me révéler ainsi son découragement, si je n'avais su que les hauts mandarins sont coutumiers de cette attitude, prise par pure ostentation, et qui doit prouver au peuple l'importance de leurs charges et le poids de leurs honneurs.

* * *

Il m'était facile d'aller voir, de mes yeux, le fleuve, source de si grandes infortunes et de tant d'embarras. Il passe à 12 li (5 à 6 kilomètres) au nord de Tsinan fou; une large route y mène, qui aboutit au petit port de Lo-ko. A cet endroit, il a une largeur de 500 à 600 mètres; il est, paraît-il, beaucoup plus large en amont, où ses rives sont moins bien formées. Le courant est très rapide, provoquant, sur les bords surtout, des retours et des tourbillons terribles. L'eau, chargée de particules terreuses, est d'une couleur jaune brun. Malgré sa vitesse et ses remous, elle s'écoule en nappe silencieuse. Les rivières de chocolat, qui coulent dans certains contes de fées, ne doivent pas avoir de flots plus onctueux.

En face de Lo-ko, le long de l'autre rive, trois jonques remontent péniblement le courant, hâchées par des escouades de coolies. La navigation du Fleuve Jaune, au moins dans son cours inférieur, est insignifiante. Elle a rencontré jusqu'ici d'invincibles obstacles dans la rapidité du courant, les éboulements des rives, les déplacements des fonds, et, en plusieurs points, l'insuffisance de profondeur de l'eau. Le canal de Yang-tchia-ko a été établi en grande partie pour rendre à cet égard les services que refuse le fleuve.

C'est à Lo-ko ou dans les environs très proches que passeront les rails qui doivent prolonger la ligne ferrée allemande jusqu'à Tientsin. Étant donnée l'inconsistance des couches d'alluvions qui forment le lit du Hoang-ho à cet endroit, on se demande comment on pourra construire solidement le grand pont nécessaire à ce dessein.

La petite ville de Lo-ko est blottie au pied de

la digue épaisse qui la protège contre les eaux, dont le niveau, à l'époque des crues, la domine. Que cette digue vienne à céder, et elle sera emportée comme un fétu de paille; toute la campagne autour de Tsinan-fou sera envahie, et l'inondation ira battre les murs de la capitale.

On a donc cherché à défendre celle-ci par une énorme levée en terre, qui à mi-distance l'isole plus ou moins du fleuve. De bons Chinois doivent juger que l'utilité la plus apparente du talus nouvellement élevé, pour le chemin de fer, devant les portes septentrionales de la ville, est de renforcer ce système de défense.

Tel qu'il se présente, le problème de l'amélioration du cours du Hoang-ho paraît insoluble. Il s'agit, en effet, d'endiguer un fleuve dont le fond est sans cesse exhaussé par ses alluvions mêmes, et dont le niveau arrive ainsi à s'élever au-dessus de la plaine environnante. Plus on limitera son cours, plus le dépôt de ses alluvions sera abondant et rapide; son lit montera donc en proportion, et ses débordements seront d'autant plus étendus qu'on l'aura « suspendu », pour ainsi dire, à une plus grande hauteur au-dessus des campagnes. Les digues viennent ainsi, à leur manière, aggraver les inondations, et l'on a pu dire que le péril augmente en raison même des efforts que font les populations pour le conjurer.

Si l'on remarque aussi que cette terre jaune qui compose les alluvions du Hoang-ho et se trouve être par conséquent la cause déterminante de tout le mal, est la même qui fait la fertilité de toute la plaine de la Chine du Nord et de plus du tiers de la province du Chantoung, on peut s'expliquer la résignation et l'impuissance de l'administration chinoise devant le fléau. Sans doute y voit-elle les excès d'un trop grand bien ou au moins les suites d'un mal inévitable.

FERNAND PILA.

LA FOIRE D'IRBIT EN 1904

Tant que la Sibérie resta pour ainsi dire à l'écart du monde civilisé, les transactions y gardèrent un caractère spécial qu'elles ont encore, mais qu'elles perdent pourtant peu à peu : le Transsibérien en les facilitant a transformé en effet le mode d'échanges.

Ce qui frappait jusqu'à ce jour en Sibérie, c'était la périodicité des échanges : les marchands se réunissaient dans les foires, apportant avec eux des marchandises de toute nature, et ce n'est que récemment, à la foire d'Irbit, que quelques uns d'entre eux ont vendu sur échantillons : ce fait a semblé d'ailleurs incompréhensible et exorbitant à bon nombre de petits commerçants.

Le public français a souvent lu la description de la grande foire de Nijni-Novgorod, mais il ne

se doute pas qu'il y a d'autres foires importantes en Russie d'Europe et en Russie d'Asie, que des milliers d'individus appartenant aux races les plus diverses s'y rendent encore aujourd'hui et que des transactions de haute importance économique y sont effectuées chaque année. Les foires les plus importantes de l'Asie russe existent surtout dans la région du Baïkal, c'est-à-dire dans le pays habité par les Bouriates, dans le bassin de la Léna à Irkoutsk, et dans l'immense steppe qui est formé par les bassins du lac Bolkhach et de la mer d'Oural, et par une partie de ceux de l'Irtyche et de la mer Caspienne et qui est habitée surtout par les Kirghizes nomades et conducteurs de troupeaux, sujets russes non encore soumis à l'obligation militaire.

Les indigènes sont d'importants clients pour les foires : jadis, ils pouvaient peut-être se suffire à eux-mêmes, ils ne connaissaient pas l'argent et leurs troupeaux suffisaient à leurs besoins et leur fournissaient la nourriture et le vêtement. Pourtant plus tard le nomade dut se procurer du thé et du riz par voie d'échange. Il partait alors à cheval avec un mouton couché devant lui sur sa selle, et allait l'échanger à la ville ou au village voisin. Peu à peu les besoins des indigènes s'accrurent au contact des Russes; ils achetèrent de la farine et même de l'eau-de-vie : le tabac à son tour apparut. Rapidement les échanges devinrent plus fréquents et les lois russes les rendirent nécessaires, car les nomades eurent à payer des impôts à l'Etat et furent obligés de trouver de l'argent. S'ils ont en général échappé au service militaire, ils n'ont pas eu la même chance avec l'impôt. Ils doivent payer quatre roubles par tente, et un rouble cinquante par tête; or le rouble, qui pourtant ne vaut que 2 fr. 70, est déjà une grosse somme pour un indigène; pour se la procurer, il faut vendre un mouton.

Jadis les indigènes se rendaient aux villages russes pour effectuer leurs échanges, ils s'arrêtaient à 30 ou 40 kilomètres des habitations : les Russes venaient à leur rencontre. Chacun de ces endroits prenait le nom de « sotovka » : quelques-uns parmi les plus fréquentés devinrent les champs de foire actuels; c'est ce qui arriva à Botov, à Kouïandine, à Petroski, etc., etc. Les marchands longtemps se partageaient le pays, un seul opérait dans une même sotovka, abusant le plus possible de l'ignorance des indigènes qui connaissaient mal la valeur de l'argent et celle des objets qu'on leur proposait.

Il y eut des foires d'hiver et des foires d'été : en été, les nomades vendaient leurs bêtes et au besoin les produits de leurs troupeaux, peaux de bêtes, crins de cheval, laine de mouton, soie de chèvre et poils de chameau. Les endroits où sont installées les foires ont été choisis, on l'a vu, sans le contrôle de l'administration. Il fallait toujours trouver une vaste plaine, sans forêt, où pût se tenir tout entière une foule d'acheteurs et de vendeurs : la foire de Taïntcha-Koulski, par exemple, a lieu sur une plaine dont la largeur dépasse 12 kilomètres. Une condition essentielle pour

l'existence d'une foire, c'est la présence de l'eau douce dans le pays. C'est parfois chose difficile à trouver : on sait que dans la vaste steppe kirghize l'eau potable est souvent rare et que la plupart des lacs et des rivières sont salés.

Peu de temps avant l'ouverture de chaque foire, les indigènes arrivent à cheval ; quelques-uns même, en voiture, précèdent leurs bœufs et leurs chameaux qui traînent ou portent leur batterie de cuisine, les instruments et appareils nécessaires pour l'édification d'une tente de voyage qu'ils dressent dès leur arrivée. A la foire de Petrovski, par exemple, j'ai vu jusqu'à deux cents tentes kirghizes. Outre les marchands russes et les Cosaques des villages voisins, il y avait des Sartes de l'Asie centrale, des Boukhariens, des Khiviens et des Persans : les vendeurs et les acheteurs arrivaient par caravanes.

Dans beaucoup de champs de foire, on a construit des baraquements, qui, à toute autre époque qu'à celle de la foire, ressemblent à des villages abandonnés : des gardiens y vivent constamment : il y a une large rue bordée de maisons de bois, toutes semblables : dans chaque foire, il y a une séparation entre les différents articles vendus : on passe aussi devant le marché aux horribles fromages fabriqués au désert, puis devant celui du lait de jument fermenté, si célèbre sous le nom de koumys ; puis vient le bazar du bétail entouré des tentes administratives où se trouvent les vétérinaires, le médecin, le district, la police, et cette dernière a toujours fort à faire, car il y a souvent des discussions terribles entre les acheteurs et les vendeurs. Les Russes achètent les bêtes ou les produits des troupeaux des nomades ; ils leur offrent en échange du riz, du thé, du sucre, de la farine, du tabac, de la poterie, des étoffes, des vêtements et des outils. Le mode d'échange n'est pas toujours l'argent : les échanges sont importants ; nous ne citerons que quelques chiffres :

Foire de	Echanges
Konstantinovski (Sibérie Occidentale)...	9.500.000 fr.
Petrovski — ...	6.500.000
Taintchikoul — ...	7.000.000
Vitimsk (Sibérie Centrale) ...	4.800.000
Verkhné-Oudinsk — ...	4.000.000
Spasso-Préobrajenski — ...	2.000.000
Iakoutsk — ...	3.500.000 (?)

Certains marchands achètent, même dans ces foires si nombreuses et dont nous n'avons cité que quelques-unes, des articles qu'ils vont vendre à leur tour à la foire de Nijni-Novgorod et à celle d'Irbit : en été, au mois d'août, à Nijni-Novgorod ; en hiver, à Irbit, ont lieu les deux plus grandes foires de la Russie ; celle d'Irbit, dont on parle peu en Europe, a pourtant une très grande importance, et les feuilles officielles de Russie viennent d'en faire connaître les résultats pour l'année 1904.

Irbit est une petite ville située en Asie, dans le bassin de l'Ob, au confluent de deux rivières,

l'Irbit et la Neiva, à 409 kilomètres de l'importante ville européenne de Perm, et un peu au nord de la voie ferrée qui va d'Iekaterinebourg à Tumène. La foire, si célèbre dans toute la Russie, a été fondée en 1630 ; elle fut toujours et est encore fréquentée non seulement par des Russes, mais par des Sibériens, des Boukhariens, des Chinois, des Persans, et même par des Kirghizes, des Mordves et des Bachkirs. Le personnel de la foire est très considérable, longtemps les marchands louèrent pour leur servir d'aides des enfants qu'on se contentait de nourrir en guise d'appointements : c'était là un commerce très florissant. La ville de Tcherdine confiait des enfants à des rouliers qui allaient les louer à la foire pour trois ans.

La foire fut toujours très florissante et on y vit souvent entassés pour 135 millions de francs de marchandises. Pour ne citer que quelques chiffres, il y eut, en 1856, 160 millions de francs de marchandises apportées à Irbit. Les peaux et les fourrures sont souvent les articles les plus importants de la foire. L'année 1876 a pu longtemps être prise comme année moyenne : on vit cette année-là à Irbit :

Ecureuils	5.000.000	francs.
Hermes	215.000	—
Lièvres	300.000	—
Renards variés.	82.000	—
Martres	750.000	—
Zibelines	42.000	—
Divers	200.000	—

Nous verrons plus loin qu'on vend de tout à la foire d'Irbit : beaucoup des gros marchands des principaux villages de Russie y ont leurs boutiques, s'y rendent chaque année ou y envoient leurs représentants.

La foire cette année a eu lieu dans des conditions très particulières. On a dit depuis longtemps avec raison que l'ouverture du Transsibérien avait porté un coup fatal aux foires sibériennes. Les foires avaient rendu les échanges périodiques, le chemin de fer permettait de les faire à toute époque de l'année. La foire d'Irbit, bien que plus importante et plus solide que toutes les autres foires secondaires, avait été touchée, elle aussi, et s'était ressentie du coup porté. Cette année l'ouverture du grand bazar ou marché moscovite à Omsk semblait menacer directement Irbit ; cette ouverture eut lieu le 7 janvier : il est évident que pour presque tous les marchands il était plus facile de se rendre à Omsk qu'à Irbit. Omsk est mieux placé que sa rivale. Cependant la vieille foire devait être forcément préférée par les gens habitant la région de l'Oural et les villes de Tumène et même de Tobolsk. Il était imprudent de croire qu'on pourrait tout d'un coup triompher des habitudes et même de la routine des marchands : le Transsibérien n'a pas encore fait à la foire le mal qu'il lui fera plus tard. De même ce n'est pas à ses débuts que le bazar moscovite peut espérer triompher de la foire à laquelle il voulait faire

concurrence. On peut même dire qu'en ce moment encore le Transsibérien, au lieu de faire tort aux foires de Nijni-Novgorod et d'Irbit, leur a apporté des bénéfices réels bien qu'éphémères : certains articles comme le thé ne sont pas l'objet de transactions comparables à celles des temps passés ; d'autres, par contre, comme celui des fourrures, sont achetés plus que jamais. On peut dire aussi que, bien que l'ambition du bazar moscovite qui vend pendant toute l'année soit très grande, il ne pourrait jamais lutter pour la variété des articles avec la foire si achalandée d'Irbit.

Cette année, si la foire a souffert, il ne faut accuser ni le Transsibérien, ni le bazar moscovite d'Oural ; c'est la guerre qui est venue déranger toutes les combinaisons. Toutes les transactions s'en sont ressenties : la panique des capitaux a été grande, la mobilisation a gêné les marchands, les acheteurs effrayés se sont montrés moins ardents et plus exigeants à la fois. Pourtant, malgré tout, la foire s'est bien passée et les résultats, au dire de la plupart des marchands, ont été bons. D'ailleurs on a remarqué que la foire d'Irbit est généralement brillante lorsque les récoltes de l'été précédent ont été florissantes : or l'an 1903 a été très favorable aux cultivateurs, surtout en Sibérie occidentale. Comme toujours, l'article qui fut le plus offert et le plus demandé fut la pelletterie.

On peut dire que les chasseurs et les marchands de peaux et de fourrures de la Sibérie ne pensent qu'à la foire d'Irbit ; on la connaît même dans les coins les plus reculés de la Sibérie : à Iakoutsk comme au Kamtchatka on chasse pour la foire d'Irbit. La province d'Iakoutsk est peut-être celle qui fournit à Irbit le plus de marchandises. Jadis toutes les fourrures qui étaient achetées en juillet à la foire d'Iakoutsk, étaient destinées à celle d'Irbit ; aujourd'hui que le chemin de fer existe, une partie de ces marchandises sont envoyées directement à Moscou.

La faune de la province d'Iakoutsk est semblable à celle des provinces sibériennes qui lui sont voisines, mais cette faune contient un beaucoup plus grand nombre d'espèces et présente une plus grande valeur. Elle comprend les animaux à poils dont la fourrure est la plus belle et partant la plus chère. Cette particularité pourrait peut-être s'expliquer par le fait suivant : le relief de la province est très varié et dans les sommets et les hauteurs dénudées qui s'élèvent au-dessus des bois, il existe un grand nombre d'espaces libres et découverts, qui servent de repaires et d'excellents abris aux animaux sauvages : les renards, les zibelines, les martres, les hermines y sont incroyablement nombreux.

En 1903, à la foire d'Iakoutsk, il y eut brusquement une baisse de prix qui inquiéta et écarta les marchands ; ceux-ci ne voulant pas céder leurs marchandises de façon mauvaise, préférèrent les garder et aller les vendre eux-mêmes en février à Irbit. Un certain nombre de ces fourrures furent très bien vendues : on les envoya à la foire d'avril de Leipzig. Une des foires de Leipzig est connue

pour la vente des fourrures ; elle tient même le premier rang après celle d'Irbit.

Il y eut cette année à la foire d'Irbit 3.000 zibelines, on peut dire que les acheteurs étrangers n'achetèrent presque rien sur place ; c'est à la foire qu'ils ont fait leurs achats. Les zibelines se sont vendues très cher ; à Irkoutsk, elles coûtaient pourtant 25 0/0 moins cher que l'année précédente, les Américains n'ayant pas fait dans cette ville leurs propositions habituelles. Le marché d'ailleurs à Irbit fut longtemps très calme, mais coup sur coup quelques maisons de Russie et de Leipzig se décidèrent à acheter quelques-uns des lots les plus importants.

Le prix des écrevilles avait beaucoup augmenté depuis quelques années ; on sait que le petit-gris est à la mode en Europe et même en Amérique. Les vendeurs offraient 4.850.000 peaux, et il est à noter que toutes furent vendues, il n'en resta pas une seule sur le marché. Il y en avait de toute couleur, des grises et des rousses, des noires et des blanches.

Les peaux de lièvres étaient au nombre de 750.000. La vente sembla d'abord marcher au gré des vendeurs, mais le prix des peaux baissa un peu ensuite. Une grande partie fut envoyée à Leipzig ; elles étaient destinées à aller ensuite en Allemagne, en France, en Angleterre et en Amérique : c'est dans ces pays en effet qu'elles sont toujours travaillées et teintes. Ce travail demande un grand soin. Plus d'une pelisse en peau de lièvre sibérien porté par un Russe a passé d'abord de Russie à l'étranger pour revenir ensuite à son pays d'origine.

Ce sont les pelletiers russes, surtout ceux de Kazan, qui achetèrent les peaux de chats sauvages : plus de 100.000 peaux furent vendues, les marchands sibériens durent les céder relativement bon marché.

D'ailleurs les marchands sibériens, c'est-à-dire les vendeurs, se plaignirent amèrement des résultats de la foire au point de vue de la vente des fourrures. Il est vrai que les vendeurs se plaignent toujours : il faut avouer pourtant que cette année ils n'ont pas eu tout à fait tort. Les étrangers ont moins acheté que les années précédentes, la guerre avait effrayé les capitaux. En outre, en 1903, le prix des peaux avait été très élevé et les Sibériens en avaient conclu que l'année 1904 leur serait favorable autant que la précédente. Ils durent payer les peaux que leur fournissaient les chasseurs plus cher qu'à l'ordinaire, et par contre les prix au moment de la foire d'Irbit tombèrent plus bas qu'ils ne pouvaient se le figurer. Ils durent consentir parfois à des rabais onéreux pour se débarrasser de leurs marchandises. On peut voir cette année le phénomène suivant : une peau de bête sibérienne coûter moins cher à Paris ou à Londres qu'à Tomsk ou à Iakoutsk.

Notons ici la statistique de la vente des fourrures de luxe.

Nous n'avons ici que les fourrures principales.

Total des fourrures vendues en 1903 :	5.473.490 roubles
— — — — — en 1904 :	4.954.800

	1903			1904		
	QUANTITÉ	PRIX D'UNE PAIRE	PRIX TOTAL	QUANTITÉ	LA PEAU	PRIX TOTAL
<i>Zibelines</i>						
D'Iakoutsk et Transbaïkalie..	2.100	En roubles 70 à 400	En roubles 493.500	3.000	En roubles 80 à 170	En roubles 275.000
De Tchikaï.....	4.300	60	258.000	2.500	40	100.000
D'Iénisséi.....	5.000	25 28	132.500	10.000	19 22	200.000
De Sibérie occidentale.....	12.500	23 25	300.000	17.000	18 26	375.000
De l'Amour.....	1.600	20 25	56.000	3.000	25 36	90.000
<i>Renards</i>						
De Tobolsk (roux).....	10.000	7,50 à 8,50	80.000	13.000	7 à 8	97.500
D'Iénisséi (roux).....	2.000	9 9,50	18.500	3.000	7,50 8	23.260
— (noirs).....	300	50 300	52.000	250	100 300	50.000
— (gris).....	1.000	12 15	13.500	2.500	11 14	30.000
D'Okhotsk.....	1.300	10	13.000	3.000	7 8	24.000
De Sémipalatinsk.....	11.000 paires	9,50 13,50	126.500	12.000 paires	8 9	102.000
De Petropavlovsk.....	1.500 paires	8,30	12.750	2.000	7 8	14.500
De Mongolie.....	7.000 paires	4,25 5,25	32.000	10.000	9 11	100.000
Lievres.....	750.000	0,35 0,37	270.000	750.000	0,33 0,37	270.000
<i>Écureuils :</i>						
De Transbaïkalie.....	1.000.000	0,46 à 0,52	490.000	250.000	0,35	87.500
D'Iakoutsk.....	150.000	0,46 0,44	64.500	150.000	0,18	27.000
De l'Altaï.....	400.000	0,33 0,37	140.000	400.000	0,20 à 0,25	92.000
De la Léna.....	1.000.000	0,30 0,34	320.000	500.000	0,19 à 0,20	97.500
De l'Ob et de l'Irtyche.....	300.000	0,31 0,32	31.500	300.000	0,20	54.000
Russes.....	100.000	0,30 0,33	90.500	400.000	0,17	60.000
De l'Iénisséi.....	2.000.000	0,26 0,32	600.000	1.800.000	0,18	324.000
Divers.....	230.000	0,30 0,40	62.000	500.000	0,26	13.000
D'Irkoutsk.....				250.000	0,32 à 0,33	81.250
Queues d'écureuils.....			460.000			300.000
Chats sauvages.....	80.000	0,45 à 0,52	39.200	100.000	0,43 à 0,49	46.000
Martres. Fouines.....	7.500	9,50 à 11	75.000	15.000	6,25 à 6,75	97.500
Loups de l'Oumane.....	1.000	9 à 10	9.400	1.000	7 à 8	7.500
— d'Obdorsk et Bérézov...	100	12 15	1.350	200	12 15	2.700
— De la steppe.....	6.000	5 7	36.000	6.500	5 6	36.650
Ours.....	1.000	6 à 30	18.000	1.200	10 à 15	15.000
Hermine de Barara, de Bero- sov et Iénisséi.....	42.000	2,40 à 2,80	109.200	120.000	2 à 2,80	288.000
Hermine de la steppe.....	6.000	1,85 1,90	11.100	10.000	2	20.000
Renards blancs d'Iakoutsk....				10.000	6,50 à 7	67.500
— d'Iénisséi.....	8.000	10 à 11	82.000	21.000	6,47 6,90	138.000
— de l'Ob.....	4.000	7,50	50.000	6.000	4,20 4,50	26.100
Gloutons.....	5.500	11 à 14	7.500	700	6 à 8	4.980
Chevres du Thibet.....	7.000	3,27 à 3,67	24.200	10.000	3 à 3,50	32.800
Renards dits « nedopeski »...	1.000	3	3.000	1.500	1,30	4.950
Putois.....	200.000	0,30 à 0,37	65.500	180.000	0,33 à 0,36	61.200
Martres de Sibérie.....	90.000	0,90 à 1,10	90.000	100.000	0,87	85.000
Renards crucifères.....	20.000	1,30 à 1,35	26.600	40.000	0,90	56.000
Marmottes ordinaires.....	400.000	0,45	180.000	1.000.000	0,30	300.000
— dites Tarbaganes....	20.000	1,20 à 1,30	25.000	35.000	0,90	31.500
Renard de Tartarie.....	4.000	3,15	12.600	4.500	2,55	11.700
Petites loutres.....	7.000	3,23 à 3,67	24.200	10.000	3 à 3,50	32.800

Mais si les fourrures et les peaux sont les articles les plus importants de la foire d'Irbit, ils sont loin d'être les seuls sur ce marché colossal où, comme à Nijni-Novgorod, on trouve de tout.

J'ai rencontré parfois en Sibérie des Russes directeurs d'usine, de maisons de commerce ou de commissions. C'était souvent leur premier voyage en Sibérie, et je m'étonnai de voir qu'ils connaissaient tout le monde. Les acheteurs et les vendeurs s'étaient déjà rencontrés chaque année à Irbit ou à Nijni-Novgorod.

« Quel est le marchand russe un peu important qui ne soit pas allé à l'une des deux grandes foires ? » me disait l'un d'eux.

Le marchand russe se déplace volontiers, il a toujours des goûts nomades, il considère le voyage comme un plaisir, et comme il aime à boire et à s'amuser, il est attiré par les foires où ses confrères vivent aussi joyeusement que bruyamment, que scandaleusement parfois : il trouve ses intérêts et son plaisir dans le voyage.

Les marchands venus de Russie que j'ai rencontrés en Sibérie me disaient tous la même chose : ils avaient profité de la voie nouvelle pour aller visiter tous leurs clients sibériens, chez lesquels ils comptaient envoyer une ou plusieurs fois l'an des représentants de commerce : ils avaient espéré trouver aussi des clients nouveaux, mais s'étaient aperçus bien vite que les affaires se concluaient moins vite et moins facilement sur place qu'à la foire. Les marchands s'occupaient de métiers les plus divers, tous représentés à Irbit, ainsi qu'on va le voir.

En 1904, les objets manufacturés se vendirent bien malgré les conditions défavorables du marché. On en apporta moins que les années précédentes, mais 85 % furent vendus. Les affaires furent contrariées par la guerre, quelques maisons très importantes jugèrent inutile de se faire représenter et plus d'un acheteur s'abstint, pensant que la mobilisation allait arrêter tout transport pendant une partie de l'année. Pourtant les commerçants du pays de l'Oural se décidèrent à faire leurs achats et leur exemple fut immédiatement suivi par d'autres. Les derniers acheteurs furent ceux de la steppe, venus du gouvernement de Semipalatinsk et même du pays de Tchougoutchak en Mongolie.

Les objets manufacturés se vendirent de 2 à 5 % plus cher qu'à Moscou ; quarante-deux maisons ont donné des renseignements. Elles avaient apporté des marchandises pour une valeur de 5.300.000 roubles : elles en vendirent seulement pour 4.300.000. Il y avait du fil de Boukhara qui se vendit très bien parce que celui de Moscou ne cessa pas d'être d'un prix très élevé, des draps de Simbirsk dont le prix subit une hausse assez considérable, les poils de chameau à 7 roubles le poud (18 fr. 90 les 16 kilogr.), ce qui est relativement cher, mais les achats si considérables faits en 1903 pour l'Amérique donne une explication logique au mouvement de hausse. On trouvait en outre à la foire 2.485.000 mètres de toile de

Tumène, et 300.000 francs de soie d'Asie Centrale dont le prix s'était élevé de 5 à 10 % depuis 1902.

L'aspect de ce qu'on appelle le marché noir de la foire fut très curieux. Tout d'abord les gros arrivèrent très nombreux et l'on s'en aperçut vite aux demandes de logements qu'il faisait. La mobilisation en effraya une partie d'entre eux qui partirent, les autres très nombreux qui restaient connurent alors des difficultés qu'ils n'avaient pas prévues.

Dans ce marché, il y avait une grande quantité de produits de ces industries dites buissonnières si nombreuses en Russie et auxquelles le paysan se livre à son foyer même lorsque ses champs ne réclament pas sa présence ou lorsque l'hiver lui donne de longs loisirs : beaucoup de ces objets venaient de Tumène, voitures, traîneaux, appareils d'attelage, etc.

Grâce à d'excellentes récoltes, le blé arriva en quantité énorme tout d'abord ; il y eut des jours où l'on connut des arrivages de 25.000 pouds, c'est-à-dire 370.000 kilogrammes par jour. Les prix des céréales varièrent : l'orge passa de 40 à 44 kopeks, le froment de 56 à 60, l'avoine de 39 à 43, le lin de 80 à 82.

La viande ne se vendit pas comme les années précédentes : d'ailleurs les arrivages furent moins considérables, et seules les provinces voisines firent leurs envois. Le cuir n'eut pas non plus pour se vendre les facilités des années précédentes ; la mobilisation générale effraya les commerçants. Il y eut pourtant 29.153 peaux de vaches.

On ne vit pas arriver les années précédentes sur le champ de foire des montagnes de caisses et des ballots de thé : pourtant le marché du thé n'a pas perdu à Irbit autant d'importance que certains le prétendent. Les conditions en effet sont changées : maintenant que le chemin de fer existe et que les transports sont assurés toute l'année de façon relativement rapide, il paraît à juste raison inutile aux vendeurs de venir encombrer de leurs marchandises le marché ; les mêmes maisons sont représentées toujours à la foire, mais elles n'apportent en général que des échantillons et ont des dépôts dans les villes les plus importantes.

Cette année, on comprend que, plus que tout autre article, le thé ait eu à souffrir de la guerre. Les conséquences de la guerre pour le marché du thé se sont fait sentir non seulement à Irbit, mais dans toute la Russie. On sait qu'il y a peu de Russes, même parmi les plus pauvres, qui ne prennent chaque jour un grand nombre de verres de thé : c'est presque pour eux une nourriture essentielle. Il y a deux sortes de thé : le thé tel que nous le connaissons, et le thé en briques. Ce dernier thé est de qualité inférieure, on lui fait subir une préparation spéciale, on le presse, et il a l'aspect d'une petite brique assez dure : pour s'en servir, on en met un petit morceau dans de l'eau, comme l'on fait avec le thé ordinaire. La différence principale entre le thé russe et le thé anglais, c'est que dans la préparation subie en Chine ou à Ceylan, les feuilles de thé russe ne sont qu'échau-

dées, tandis qu'on laisse fermenter celles du thé anglais.

On n'a pas encore les renseignements sur la vente du thé à Irbit : on sait seulement que l'offre fut inférieure à la demande, mais que les prix ne furent pas aussi élevés qu'on aurait pu le craindre.

Il y eut sur le marché pour 350.000 roubles de porcelaine, faïence et cristal. Ces marchandises trouvent toujours beaucoup d'amateurs à Irbit : les clients sont des commerçants établis dans la steppe et dans la Sibérie centrale ; elles sont achetées par les habitants des provinces de Tobolsk, d'Akmolinsk, de Semipalatinsk, de Semiretché, de Tomsk, d'Iénisséï et d'Irkoutsk. Quant aux marchands d'Extrême-Orient, ils font leurs commandes dans les fabriques mêmes, et d'ailleurs beaucoup d'articles similaires sont importés dans le bassin de l'Amour par les Allemands et les Américains.

Le commerce des cloches est toujours florissant en Russie d'Asie, où l'on construit tant d'églises : le poids des cloches destinées à être vendues à la foire dépassait 4.100 pouds, c'est-à-dire 176.000 kilogrammes.

On vendit environ 50.000 roubles de machines à coudre (125.000 fr.) et on vit sur le marché 70.000 roubles d'armes à feu (187.000 fr.).

Jadis un article, les baies de l'Asie centrale et de Boukhara, avait un succès prodigieux : les vendeurs étaient des marchands sartes. A la grande surprise des statisticiens, ce commerce est tombé tout d'un coup depuis quelque temps. Cette année il n'y avait que trois ou quatre Sartes qui se soient dérangés pour vendre des baies. Il vrai de dire que le voyage pour eux à travers l'immense steppe est difficile et qu'il dure très longtemps. Beaucoup de ces commerçants envoient leurs marchandises à Krasnovodsk ; elles traversent la mer Caspienne, remontent la Volga jusqu'à Samara où elles trouvent la ligne de Sibérie. Il y a aujourd'hui sur cette ligne, à la frontière même d'Asie, à Tcheliabinsk, un vaste dépôt de baies d'Asie centrale et de Boukhara.

Nous n'avons pas encore les chiffres pour la vente des poissons qui fut colossale, nous savons par contre qu'il y eut sur le marché :

Papier.....	150.000 roubles.
Objets d'or, d'argent, de pierre.....	250.000 —
Colle.....	22.000 —
Meubles viennois..	5.000 —
Miroirs.....	4.500 —
Sucre.....	42.000 pouds (192.000 kilogr.).
Drogues, médecines.	250.000 roubles.

Tous ces articles furent bien vendus ainsi que la confiserie et les jouets, dont les rapports ne nous donnent pas les statistiques exactes. Seuls les objets d'or, d'argent et de pierre trouvèrent peu d'acheteurs, c'est à peine si l'on vendit les deux cinquièmes des objets exposés. Cela vient de ce qu'aujourd'hui on en trouve partout en Russie, et ce n'est pas toujours à la foire qu'on les vend le meilleur marché.

Parmi les affaires les plus importantes de la foire d'Irbit, il faut citer les transports et les contrats d'affrètement. Cette année les comptoirs pour les transports ne prévoyant pas la guerre ont passé des contrats qu'ils n'ont pu tenir. Après la déclaration de guerre, les chemins de fer refusèrent les marchandises. Tout ce qui avait été acheté à Irbit ne put pas toujours être transporté : c'est par la voie fluviale ou à dos de cheval ou de chameau, ou en voiture, que les marchandises ont pu parvenir aux points les plus importants de la Sibérie Occidentale, à Tumène, à Omsk, à Tomsk, à Biisk, à Barnaoul, à Akmolinsk et à Semipalatinsk.

On peut juger dans ces conditions si les retards ont dû être cette année considérables et les marchandises avariées parfois. J'ai reçu des commerçants sibériens des lettres qui le prouvaient bien et qui contenaient sur les transports des détails très pittoresques. L'un d'eux qui se plaignait des affaires me disait que, malgré la guerre, et le vin aidant, la foire n'avait pas été trop triste :

« Je priais Dieu pour les blessés, ajoutait-il, et je buvais à nos victoires futures ! » Tel que je le connais, il devait beaucoup mieux faire la seconde chose que la première. Quoi qu'il en soit, pour lui, la cause de ruines et des mauvaises affaires, c'est la guerre, ou plutôt les « macaques », les « sales macaques ». Les « macaques », on le devine, ce sont les Japonais : c'est ainsi que le peuple russe les appelle avec mépris depuis quelques années. Les « macaques », puisque macaques il y a, ont prouvé qu'ils savaient se battre et qu'ils étaient intelligents comme les autres hommes : il ne faut jamais mépriser ses adversaires.

PAUL LABBÉ.

ASIE FRANÇAISE

La réorganisation de l'enseignement. — L'enseignement est, dans les colonies comme l'Indo-Chine, l'un des problèmes les plus délicats qu'ait à solutionner le peuple colonisateur. De la solution qu'on lui donne peut dépendre le succès ou la faillite de l'œuvre colonisatrice entreprise. Aussi doit-on suivre avec beaucoup de soin tout ce que les administrateurs font à cet égard. Voici à ce propos plusieurs documents intéressants et tout d'abord un rapport de M. Fourès, résident supérieur au Tonkin, au gouverneur général :

Hanoi, le 27 avril 1904.

La question de l'instruction publique prenant dans la Colonie une importance chaque jour croissante, et les textes qui régissent ce service ne correspondant plus aux nécessités actuelles, il a semblé qu'il était indispensable de doter le Protectorat du Tonkin d'une organisation qui satisfait aux besoins de la population européenne et permet de propager notre enseignement parmi les indigènes.

L'on devait, pour ces derniers, modifier complètement les programmes; car, de l'avis de tous les chefs de service, il était nécessaire de donner aux agents indigènes recrutés par l'Administration une instruction plus complète que celle qu'ils possèdent en ce moment.

C'est dans ce but que, par arrêté du 8 octobre 1903, une commission a été chargée d'examiner la situation actuelle de l'enseignement public et les modifications qu'il y aurait lieu d'y apporter.

Cette commission, après de longs et sérieux travaux, a émis plusieurs vœux relatifs au développement à donner à l'enseignement primaire, aux améliorations à apporter à l'enseignement destiné aux indigènes et aux examens à instituer. Elle a également formulé son avis sur la situation à faire au personnel de l'Instruction publique et sur l'organisation à donner à l'enseignement technique.

J'ai préparé, en conformité des vœux susindiqués et dont vous avez bien voulu approuver le principe, cinq arrêtés :

Le premier de ces arrêtés prévoit deux catégories d'établissements d'instruction publique, les uns destinés aux Français ou assimilés, les autres aux Annamites ou assimilés; ces établissements doivent être distincts.

Ils comprennent : 1° pour les Français, des écoles primaires, des cours complémentaires, et un collège destiné à l'enseignement secondaire; 2° pour les Annamites, des écoles primaires élémentaires appelées écoles franco-annamites, et deux établissements auxquels est donné le nom d'écoles complémentaires.

Le deuxième arrêté complète l'organisation de l'École professionnelle de Hanoï et crée à Haïphong un enseignement commercial, placé sous le patronage de la Chambre de commerce de cette ville.

Il répond aux vœux émis par les Chambres de Commerce des deux villes et à un des besoins les plus pressants de notre colonie, au point de vue de son développement industriel et commercial.

Le troisième arrêté régleme la délivrance des diplômes, au nombre de cinq : les trois premiers, particulièrement destinés aux Français, sont le certificat d'études primaires élémentaires, le brevet élémentaire de capacité de l'enseignement primaire et le brevet supérieur de capacité de l'enseignement primaire. Les deux autres, destinés aux Annamites, sont le certificat de fin d'études de l'enseignement franco-annamite, et le diplôme de fin d'études de l'enseignement complémentaire indigène, l'examen pour l'obtention de ces deux diplômes portant sur les matières enseignées dans les écoles franco-annamites et dans les écoles complémentaires indigènes.

Le quatrième arrêté fixe la hiérarchie et la solde du personnel enseignant.

Le cinquième organise, auprès du résident supérieur et sous sa présidence, un conseil de l'Instruction publique, chargé de donner son avis sur toutes les questions d'enseignement qui lui sont soumises.

S'inspirant des idées émises par la Commission d'Instruction publique, l'Administration s'est attachée, en réorganisant le service de l'Enseignement, à ne pas créer de nouvelles charges budgétaires trop appréciables.

En ce qui concerne le personnel, les ressources actuelles, augmentées de 3.000 piastres environ, paraissent devoir être suffisantes pour permettre l'application des réformes proposées.

Les arrêtés ci-dessus énumérés, que j'ai l'honneur de vous adresser, ont été soumis au Conseil du Protectorat et à M. le Secrétaire général. Il a été tenu compte des observations auxquelles ce double examen a donné lieu. Si vous en approuvez les termes, je vous serais reconnaissant de vouloir bien les revêtir de votre signature.

J. FOURÉS.

Les arrêtés.

Suivent les arrêtés. Il n'y a pas grandes modifications en ce qui concerne les écoles primaires.

L'instruction est donnée dans deux espèces d'école :

1° Les écoles fondées ou entretenues par le Protectorat, les provinces ou les municipalités;

2° Les écoles fondées ou entretenues par des particuliers, munis de l'autorisation préalable qui leur est accordée par le résident supérieur après avis du conseil supérieur de l'Instruction publique et du conseil du protectorat.

Les écoles se divisent, suivant la nature de l'enseignement qu'elles donnent, en écoles primaires et en écoles secondaires. Les écoles secondaires sont appelées collèges.

Ces écoles sont mixtes dans les centres où le chiffre de la population scolaire ne permet pas la création d'une école de garçons et d'une école de filles.

Les programmes sont ceux qui figurent au décret du 18 janvier 1887, qui a pour objet l'exécution de la loi organique de l'enseignement primaire dans la métropole.

Ils seront complétés par l'étude de la langue annamite.

Il est créé des cours complémentaires dans les écoles primaires de garçons et de filles des villes de Hanoï et de Haïphong pour les enfants se destinant spécialement au commerce ou à l'industrie.

Le programme de ces cours complémentaires est celui qui est prévu à l'article 35 du décret du 18 janvier 1887.

Le collège de Hanoï.

Il est institué à Hanoï un établissement d'enseignement secondaire qui prendra le titre de Collège.

Le programme des études comprend les matières des divisions A et B du premier cycle de l'enseignement secondaire métropolitain. L'enseignement de la langue est obligatoire.

A Hanoï et à Haïphong, une école technique. Il n'y a pas grand changement dans l'organisation de l'école professionnelle de Hanoï.

A Haïphong, au contraire, il y a quelques changements.

La partie théorique de l'enseignement commercial liée à la partie pratique, se confond avec le cours supérieur primaire et le cours complémentaire de l'école de Haïphong et est placée sous le patronage de la Chambre de Commerce de cette ville.

La partie technique comprend les matières suivantes :

Notions de commerce, de banque, de change, de comptabilité financière et industrielle, différentes méthodes de tenue de livres. — Élément du droit commercial. — Sténographie et dactylographie. — Langues anglaise, annamite et malaise. — Caractères chinois.

La durée des cours est de deux ans.

Des certificats sont accordés par le résident supérieur aux élèves qui ont satisfait aux examens de fin d'études.

A la fin de la deuxième année, des bourses de séjour dans les colonies voisines peuvent être accordées, après concours et dans les conditions ordinaires, aux élèves de la section commerciale de l'école primaire de Haïphong.

Les attributions.

On sait que la ville de Hanoï va « abandonner » ses écoles au Protectorat, qui les reprend. Voici le texte de cette décision :

« A l'expiration de l'année scolaire 1903-1904, les écoles publiques dépendant actuellement de la municipalité de Hanoï seront placées sous l'administration directe du Protectorat.

« Les villes de Hanoï et de Haïphong devront contribuer aux dépenses nécessitées par l'enseignement public.

Il sera inscrit chaque année aux budgets de ces deux villes, à titre de dépense obligatoire, une somme proportionnelle à l'importance de leur population scolaire. Le montant de cette contribution sera déterminé par le gouverneur général, en commission permanente du Conseil supérieur de l'Indo-Chine. »

Les examens.

Les examens seront dorénavant réglementés ainsi :

Des examens ont lieu annuellement au Tonkin en vue de l'obtention des diplômes ci-après :

- 1^o Certificat d'études primaires élémentaires;
- 2^o Brevet élémentaire de capacité de l'enseignement primaire;
- 3^o Brevet supérieur de capacité de l'enseignement primaire;
- 4^o Certificat de fin d'études de l'enseignement primaire franco-annamite;
- 5^o Diplôme de fin d'études de l'enseignement complémentaire indigène.

Le certificat d'études.

Le certificat d'études primaires est décerné après un examen public auquel peuvent se présenter les enfants dès l'âge de 11 ans.

Les commissions sont nommées par le résident supérieur pour juger l'aptitude des aspirants et des aspirantes au certificat d'études primaires élémentaires. Ces commissions se réunissent chaque année sur la convocation du résident supérieur à Hanoï, à Haïphong et dans les chefs-lieux de province où se trouve une école dirigée par un professeur européen.

Pour l'examen des jeunes filles, des dames font nécessairement partie de cette commission.

L'examen du certificat d'études aura lieu vers le 15 juin de chaque année.

Le brevet élémentaire.

Pour se présenter aux examens du brevet élémentaire, tout candidat doit avoir au moins seize ans le 1^{er} octobre de l'année durant laquelle il se présente.

Des dispenses d'âge peuvent être accordées par le résident supérieur, pourvu qu'elles ne dépassent pas une durée d'un an.

La commission d'examen pour le brevet élémentaire est nommée chaque année, par le résident supérieur.

Elle siège à Hanoï.

La commission est composée d'au moins sept membres.

Un inspecteur des services civils, ou à défaut un administrateur de 1^{re} classe, délégué par le résident supérieur, *président*. Le chef du 3^e bureau de la résidence supérieure; un professeur chargé de la direction d'un collège; trois professeurs; un fonctionnaire du service de travaux publics. Elle nomme son secrétaire.

La commission d'examen pour le brevet élémentaire tient deux sessions ordinaires par an.

Ces sessions réglementaires ont lieu chaque année, l'une au mois de juillet, l'autre au mois d'octobre.

La date précise de chaque session est fixée au moins un mois à l'avance par le résident supérieur.

Le brevet supérieur.

Puis voici une innovation : le brevet supérieur.

Pour se présenter aux examens du brevet supérieur, tout candidat doit justifier de la possession du brevet élémentaire et avoir dix-huit ans au moins le 1^{er} octobre de l'année durant laquelle il se présente.

Des dispenses d'âge peuvent être accordées par le résident supérieur, pourvu qu'elles ne dépassent pas une durée d'un an.

Les candidats qui remplissent la condition d'âge ci-dessus indiquée, peuvent se faire inscrire pour subir dans la même session les épreuves du brevet élémentaire et les épreuves du brevet supérieur; dans ce cas, ils déposent avant l'examen le certificat constatant qu'ils ont été jugés aptes à recevoir le brevet élémentaire.

La commission d'examen pour le brevet supérieur est nommée chaque année par le résident supérieur.

Elle siège à Hanoï.

Elle est composée d'au moins sept membres.

Elle est présidée par un inspecteur des services civils, ou à défaut, un administrateur de 1^{re} classe, délégué du résident supérieur, et, en son absence, par un des membres de la commission qu'il délègue. Elle nomme son secrétaire.

Le chef du 3^e bureau de la Résidence supérieure; le professeur chargé de la direction d'un collège; trois professeurs désignés par le résident supérieur; un fonctionnaire des travaux publics en font partie.

Personnel.

Voyons maintenant les soldes du personnel français.

La hiérarchie et la solde du personnel français de l'instruction publique sont fixées comme suit :

PROFESSEURS		
	Solde coloniale.	Solde d'Europe.
Chef du service d'Enseignement.	12.000 fr.	6.000 fr.
	16.000 fr.	8.000 fr.
Directeur de collège.	11.000	5.500
Professeur principal de 1 ^{re} classe.	10.000	5.000
Professeur principal de 2 ^e classe.	9.000	4.500
Professeur de 1 ^{re} classe.	8.000	4.000
— 2 ^e classe.	7.000	3.500
— 3 ^e classe.	6.000	3.000
— 4 ^e classe.	5.000	2.500
Professeur stagiaire.	4.000	2.000
INSTITUTRICES		
Institutrice de 1 ^{re} classe.	6.000	3.000
— 2 ^e classe.	5.500	2.750
— 3 ^e classe.	5.000	2.500
— 4 ^e classe.	4.500	2.250
— 5 ^e classe.	4.000	2.000
Institutrice stagiaire.	3.000	1.500
Surveillante.	3.000	1.500

Création d'une école professionnelle à Saïgon. — A la suite des résultats obtenus par la section professionnelle du collège Chasseloup-Laubat, le gouverneur général de l'Indo-Chine a pris, le 14 avril dernier, un arrêté portant création, à Saïgon, d'une école professionnelle.

Voici les dispositions principales de cet arrêté :

ARTICLE PREMIER. — Il est institué, à Saïgon, une école professionnelle qui comprend : 1^o un atelier à fer; 2^o un atelier à bois; 3^o un atelier de petite fonderie.

Par la suite, d'autres ateliers pourront être créés, s'il y a lieu, pour répondre aux besoins de l'industrie.

ART. 2. — Cette école a uniquement pour but de préparer les ouvriers indigènes des différents corps de métiers.

ART. 3. — Pourront être admis à l'école tous individus nés en Indo-Chine et sujets français, âgés d'au moins seize ans et possédant des aptitudes à recevoir l'enseignement de l'école. Néanmoins des dispenses d'âge et de nationalité pourront être accordées.

ART. 4. — Le régime de l'école professionnelle est l'externat. La durée de l'enseignement est de quatre ans, à dater du 1^{er} mars de chaque année; il est donné théori-

quement dans des conférences et, pratiquement, dans les ateliers conformément au programme approuvé par le lieutenant-gouverneur de la Cochinchine.

A la sortie de l'école, il sera délivré un brevet d'aptitude.

Les élèves qui, au bout de trois ans révolus d'apprentissage, justifieraient de connaissances suffisantes pourront néanmoins obtenir l'exeat et le brevet d'aptitude après avis conforme de la commission instituée par l'article 5 ci-après.

ART. 5. — Une commission de perfectionnement est instituée pour suivre le fonctionnement de l'école et les progrès des apprentis. Elle comprend : le directeur de l'Enseignement, président; un membre de la Chambre de commerce, un membre de la Chambre d'agriculture à la désignation respective des présidents de ces assemblées; le directeur de l'école professionnelle, un chef d'atelier à bois désigné par le directeur de l'enseignement, sur la présentation du directeur de l'école, un professeur du collège Chasseloup-Laubat sera adjoint à ladite commission.

ART. 6. — Cette commission a qualité pour délibérer sur toutes les questions qui intéressent l'école professionnelle. Elle ne pourra représenter tous vœux et propositions à son sujet. Elle ne pourra délibérer valablement à moins de cinq membres présents. En cas de partage des voix, le vote du président sera prépondérant.

Elle aura notamment à donner son avis sur le programme qui sera préparé par le service technique. De même toutes modifications ultérieures seront soumises à son examen préalable.

ART. 7. — L'école professionnelle, placée sous l'autorité du directeur de l'enseignement, est effectivement dirigée par un chef d'atelier désigné par le lieutenant-gouverneur sur la proposition du directeur de l'enseignement, et qui prend le titre de directeur.

ART. 8. — Les chefs d'atelier pourront être choisis :

1° Parmi les candidats pourvus du diplôme des écoles nationales d'arts et métiers ;

2° Parmi des maîtres-ouvriers qui auront donné des preuves suffisantes de leur valeur professionnelle devant une commission compétente désignée à cet effet.

Nous avons déjà eu l'occasion, pour le Tonkin, de signaler la création d'écoles professionnelles. Nous signalons cette nouvelle institution cochinchinoise avec le plus grand plaisir, car on ne saurait trop s'appliquer à faire l'éducation professionnelle de nos sujets indo-chinois. On discute beaucoup sur l'étendue et le genre d'enseignement qu'il faut donner aux indigènes : l'enseignement professionnel a, lui, une utilité incontestable, et c'est bien servir la colonisation que d'assurer son développement.

Le service médical au Tonkin. — Dans toutes nos possessions d'outre-mer, les administrateurs, se préoccupent en ce moment, de développer les secours médicaux aussi bien pour les indigènes que pour les colons. L'exemple a été donné par le général Gallieni et aujourd'hui il y a sur cette question une noble émulation entre presque tous les gouverneurs, en Indo-Chine, en Afrique Occidentale, en Algérie et en Tunisie. Voici, sur un essai fait au Tonkin, un article que nous empruntons à la *Quinzaine Coloniale* :

Nous avons eu, à plusieurs reprises, l'occasion de signaler l'insuffisance de l'organisation médicale existante

au Tonkin, et, d'une façon générale, en Indo-Chine. Sauf de rares exceptions dans les grands centres, les soins médicaux ne sont assurés, dans nos possessions indo-chinoises, que par les officiers du corps de santé de l'armée coloniale. Si actifs et si dévoués qu'ils soient, ces praticiens dont le nombre est restreint et qui se doivent d'ailleurs avant tout aux corps de troupes et aux hôpitaux et aux ambulances militaires auxquels ils sont attachés, ne peuvent évidemment pas suffire aux besoins d'une population de 20 millions d'habitants. Il n'existe d'ailleurs de formations militaires que dans un très petit nombre de localités. Partout ailleurs, les soins médicaux font absolument défaut, non seulement aux indigènes, réduits à se contenter de ceux de médecins annamites ou chinois — si on peut décorer du titre de médecins les empiriques, mâtinés de sorciers, qui en font l'office en Indo-Chine — mais aussi aux fonctionnaires et aux colons que leurs fonctions ou leurs occupations obligent à résider dans l'intérieur. Il n'est pas rare de voir ceux-ci s'imposer vingt-quatre ou quarante-huit heures de sampan pour venir, à l'hôpital le plus voisin, consulter le médecin militaire. Quant à ceux qu'une maladie aiguë, éclatant à l'improviste, vient immobiliser, ils ne peuvent guère compter que sur la nature et sur la force de leur constitution. Avec le développement qu'a pris depuis plusieurs années la colonisation, les inconvénients de cette situation se font de plus en plus vivement sentir. Un administrateur du Tonkin, M. Simoni, vient de prendre, en vue d'y remédier, une mesure à laquelle on ne saurait trop applaudir. Il a créé à Hai-duong, chef lieu de la province à la tête de laquelle il est placé, un poste de médecin provincial. Il a été pourvu aux frais de ce service par la création d'un centime additionnel au principal de l'impôt foncier. Les fonctionnaires et les colons de la province de Hai-duong pourront donc désormais compter, en temps utile, sur des soins éclairés. La présence du médecin qui vient d'être installé au chef-lieu permettra, en outre, la création d'un hôpital indigène et d'un service d'hygiène et d'assistance médicales indigènes dont l'action sur la santé publique ne peut être que des plus heureuses. Toutefois, si nous avons tenu à signaler l'initiative prise par le distingué fonctionnaire qui administre la province de Hai-duong, c'est moins à cause des résultats qu'elle est appelée à produire par elle-même qu'au point de vue de l'enseignement qu'elle comporte pour les collègues de cet administrateur. La plupart des provinces de l'Indo-Chine possèdent des ressources qui leur permettent la création d'un poste de médecin de colonisation semblable à celui qui vient d'être créé à Hai-duong. Il est vivement à désirer que cette institution se généralise, dans l'intérêt de nos protégés indigènes comme dans celui de la population européenne. Nous savons d'ailleurs que ce sentiment est partagé par le résident supérieur du Tonkin, M. Fourès. Il n'est pas douteux qu'il lui suffira de le faire connaître pour que ses collaborateurs, les résidents chefs de province, s'empressent de déférer à son désir. Avant qu'il soit longtemps, les écoles de médecine indigène qui ont été instituées l'une à Hanoi, l'autre à Saigon, mettront à la disposition des praticiens français de précieux auxiliaires pour la propagation des règles d'une bonne hygiène. Encore faut-il qu'il y ait des médecins français pour utiliser ces auxiliaires, les contrôler et les diriger. La création de médecins provinciaux de colonisation apparaît donc comme le complément naturel et nécessaire de ces écoles. C'est ainsi qu'on l'a compris à Madagascar, dont l'organisation sanitaire peut être considérée comme un modèle; c'est ainsi, il faut l'espérer, qu'on le comprendra en Indo-Chine, et, à ce titre, l'initiative prise par le chef de la province de Hai-duong est un heureux symptôme.

Le régime forestier. — Le gouverneur général a pris récemment un arrêté modifiant le régime forestier. Nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici le court rapport par lequel M. H. Brenier, directeur de l'Agriculture, a expliqué les raisons de cette réforme :

Hanoï, le 7 avril 1904.

Dans la séance du Conseil supérieur de l'Indo-Chine du 2 septembre 1903, le lieutenant-gouverneur de la Cochinchine demandait que le décret du 7 février 1901, qui organise le personnel du service forestier de l'Indo-Chine, fût complété par une série d'arrêtés instituant le régime forestier de chacun des pays de l'Indo-Chine.

J'ai appuyé cette demande, en faisant remarquer que le décret du 7 février 1901 prévoyait lui-même ces arrêtés spéciaux, et qu'il venait d'en être pris un pour le Tonkin : le Conseil supérieur s'est rangé à cet avis.

A la suite de ce vote, la direction de l'agriculture des forêts et du commerce s'est mise en rapport avec les représentants du lieutenant-gouverneur et après des discussions approfondies un projet d'arrêté a été élaboré d'un commun accord.

Ce projet, dont le secrétaire général a été saisi et que nous avons modifié d'après ses indications, renferme, débarrassées de tout ce qui touche à la question du Domaine et du personnel, et dans un ordre qui a paru meilleur, les prescriptions les plus importantes de l'ancien arrêté de 1904.

Si, sur les instances de l'Administration de la Cochinchine, les prix des permis de coupe ont été notablement augmentés, d'autre part, dans la mesure du possible, nous avons cherché à simplifier les formalités administratives auxquelles sont soumis les marchands de bois et les bûcherons.

Par contre, les règles d'ordre technique concernant l'assiette des coupes, leur succession ainsi que les méthodes d'exploitation, y sont posées avec plus de netteté.

Quelques modifications, de détail seulement, sont intervenues, en ce qui touche au classement des bois.

Enfin, il a été tenu compte des décisions du département, relatives au Domaine local et à l'affectation budgétaire des redevances forestières.

J'ai l'honneur de vous transmettre ce projet pour approbation, après avis de la commission permanente du Conseil supérieur.

H. BRENIER.

Hanoï: son développement et son assainissement. — Au mois d'avril dernier, une commission a été instituée pour étudier les solutions à adopter en ce qui concerne les égouts de l'hôpital militaire et l'assainissement des terrains avoisinants. Cette commission sera en outre chargée d'examiner la question générale d'assainissement des environs immédiats de la ville de Hanoï, depuis la région située entre le champ de courses et le jardin botanique jusqu'aux environs de Tinh-yen.

Il est à souhaiter que cette commission mène rapidement ses travaux et qu'on procède non moins rapidement aux améliorations qu'elle préconisera. Nous avons eu naguère l'occasion de montrer combien, pour Saïgon, on avait trop tardé à assainir. Il ne faut pas commettre la même

erreur à Hanoï, où il est d'autant plus urgent de veiller avec soin à l'établissement d'une bonne hygiène que c'est une ville qui va se développant grandement. Ces jours derniers encore un journal local signalait que jamais la fièvre de la construction n'avait sévi à Hanoï avec une telle intensité.

Le port de Haïphong. — Il a été procédé le 25 mai dernier, dans les bureaux de l'ingénieur en chef de la 1^{re} circonscription de la navigation à Haïphong, à l'adjudication des travaux de construction d'un quai sur la rive droite du Cua-cam à Haïphong. Le cautionnement provisoire était de 20.000 francs et le cautionnement définitif de 40.000. Deux soumissions ont été déposées : celles de la maison Daydé et Pillé et de la Société française industrielle d'Extrême-Orient. Les devis dépassent 2 millions de francs. Dans quelques mois viendra l'adjudication des travaux de construction, dans le même port, d'une cale de halage de 280 mètres de longueur ; la dépense de ces seconds travaux est évaluée à 700.000 francs. On va commencer ainsi à donner satisfaction aux desiderata du commerce. Le port de Haïphong, qui est déjà assez fréquenté et qui le sera plus encore par suite du développement du réseau ferré tonkinois, est insuffisamment outillé. L'exécution de ces divers travaux lui apportera quelque amélioration. Il ne semble pas qu'ils doivent être suffisants. L'accès du port devra être un jour amélioré de façon à ne point obliger les grands navires à rester en baie d'Along et à y faire leurs opérations de débarquement et d'embarquement dans des conditions défavorables et onéreuses.

La question des sapèques. — Nous avons à diverses reprises parlé de cette question si importante pour les relations économiques de la masse de la population indo-chinoise. Voici aujourd'hui, à titre de document, la réponse que le gouverneur général a faite à certaines observations qu'un planteur, M. Chaffanjon, lui avait faites :

Monsieur,

Vous avez bien voulu me transmettre une protestation contre les propositions de la commission des sapèques.

J'ai l'honneur de vous informer que cette commission, composée de fonctionnaires et d'un représentant de la Chambre de Commerce, a proposé que la commande des sapèques fût faite à la Monnaie de Paris parce que cette combinaison était la meilleure pour le budget du Protectorat.

La colonie évite ainsi de se mettre à la discrétion d'un particulier qui pourrait avoir le désir de forcer sa fabrication au lieu de tenir uniquement compte des besoins économiques et des intérêts du pays.

Dans le cas urgent actuel, il n'a pas été possible de s'adresser aux productions de zinc de la colonie. D'ailleurs, le zinc acheté au Tonkin ne pourrait guère coûter moins de 56 francs les 100 kilos rendus à Hanoï.

Or, si nous avons toujours conservé l'ancien change de 8 ligatures à la piastre, la sapèque pesant 2 grammes, une piastre zinc serait revenue au Trésor à 5 fr. 60 environ. La valeur de la piastre n'étant qu'à 2 fr. 25, la perte pour le

Trésor se monterait au chiffre de 3 fr. 35 par piastre. Les essais de fabrication locale déjà tentés, ou le système des prestations, ont donné des résultats déplorables. En conséquence, il m'a paru nécessaire de me ranger à l'avis de la commission qui a surtout voulu, tout en maintenant les anciennes sapèques dans la circulation, obtenir la création d'une monnaie nouvelle dont la valeur est de 1/600 de piastre.

Sans doute, l'œuvre de la commission n'est peut-être pas parfaite, mais ses propositions reposaient sur des données certaines, et il est possible, dès maintenant de se rendre compte des bénéfices que procurera son projet.

Du reste, le champ reste toujours ouvert pour l'étude et l'expérience et l'administration gouvernementale accueillera toujours avec reconnaissance et examinera avec la plus grande attention toutes les réclamations qui, comme la vôtre, témoignent de la plus louable sollicitude pour la solution d'un problème économique qui préoccupe, à bon droit, l'opinion et les pouvoirs publics.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Signé : BEAU.

Les réformes en Annam. — On a récemment prêté au roi d'Annam l'intention de créer un cours de quoc-ngu et de français à l'usage de son entourage immédiat. Les mandarins civils et militaires affectés au service du roi seraient tenus d'assister à ces cours, dont la direction serait confiée au prince Tuyen-Hoa, frère du roi.

Il serait également question de créer dans le palais une imprimerie dont les ouvriers seraient recrutés parmi les Ton-that, c'est-à-dire parmi les membres de la famille royale. Ce serait une école d'imprimerie à laquelle serait adjointe une section de reliure.

Procédés indigènes pour l'extraction de l'or et du sel au Laos. — La province de Vientiane (Laos) présente, le long des affluents de la rive gauche du Mékong, de grandes plaines formées d'alluvions aurifères et salifères.

Les Laotiens retirent l'or de ces alluvions à l'époque des basses eaux. Mais dépourvus de tout outillage, ils ne peuvent exploiter le plus souvent que les couches superficielles sur une profondeur de 0^m25 à 0^m30.

Quelquefois cependant ils creusent plus profondément, mais gênés par l'eau qui fait tomber les parois du trou creusé sur l'alluvion aurifère, ils n'obtiennent aucun résultat satisfaisant.

Néanmoins, dans certaines exploitations, ils creusent des puits circulaires de 2 à 3 mètres de diamètre qu'ils foncent en entonnoir jusqu'à la rencontre de la couche aurifère à 1^m60 ou 1^m80. Le gravier est extrait au moyen de paniers et versé sur les bords du puits. La couche aurifère est extraite de la même façon. Le gravier est alors criblé au-dessus de la battée au moyen d'un panier crible, en bambou tressé, dont les mailles ont de 0^m01 à 0^m02 de côté.

L'eau de la rivière ne tarde pas à envahir ces trous au fur et à mesure du fonçage, de telle sorte que la limite d'exploitation est environ de 1^m50 à 1^m60 au-dessous des plus basses eaux, ce

qui doit correspondre à une épaisseur maximum de gravier aurifère exploité de 0^m50.

L'or se présente sous forme de poudre, de paillettes, de grains, de feuilles plates et de très petites pépites mêlés et très peu roulés.

Les indigènes, très mauvais orpailleurs, perdent une grande quantité de schlichs.

Ils traitent leur schlich au mercure. L'amalgame recueilli est chauffé dans une sorte de coupelle et le mercure distillé se condense sur une assiette placée au-dessus de la coupelle.

Les indigènes ne travaillent pas d'une façon permanente. C'est ainsi que le chef d'un village (le meilleur laveur de la région) a travaillé cette année pendant six jours et a recueilli pendant ce temps 1^{gr}15 de poudre d'or.

Le Laotien, très paresseux et sans besoins, ne songe qu'à payer son impôt et avoir assez de riz pour attendre la récolte prochaine; cet état d'esprit explique pourquoi leurs gisements, bien que rémunérateurs, ne sont pas exploités d'une façon plus suivie.

On exploite le sel dans la province de Vientiane d'une façon très active et depuis une époque très reculée. L'eau salée est extraite de puits de différentes dimensions, les uns carrés de 2 mètres de côté et 8 mètres de profondeur, avec une moyenne d'eau salée de 5 mètres de hauteur en temps ordinaire; d'autres à forme de trapèze de 1^m25 pour la grande base, 1 mètre pour la petite base, 1^m60 pour les côtés et d'environ 3^m50 de profondeur.

Des sondages poussés à de plus grandes profondeurs amèneraient certainement la découverte d'une couche de sel gemme qui doit être certainement très puissante.

Ces puits sont creusés dans des dépressions du sol en vue probablement d'arriver plus vite à la zone salifère; mais souvent, stupidement installés près des ruisseaux, les eaux de pluie et les eaux des ruisseaux envahissent ces puits, les remplissent complètement et empêchent ainsi tout travail.

L'eau est extraite des puits au moyen de paniers étanches et mise à évaporer dans des bassines en tôle d'un diamètre de 0^m65 au bord et d'une profondeur de 0^m18 à 0^m20. On verse dans chaque bassine trois paniers d'eau salée, soit environ 28 litres, qui donnent par évaporation 4 kg. 800 de sel blanc. Quand les quatre cinquièmes de l'eau sont évaporés, les indigènes versent le sel et le liquide restant sur un filtre en « kephene » (natte en bambou) qui retient le sel et laisse passer la dissolution concentrée qui est reprise pour être évaporée à nouveau. Par ce moyen, le sel restant sur le kephene est souillé par de nombreuses impuretés. Il est nettoyé grossièrement à la main et livré au commerce à raison de 4 tical (0 fr. 60) les trois muns (36 kilogrammes); malgré ce travail rudimentaire, ce sel est assez blanc, il est incomparablement plus pur que celui provenant du lavage des efflorescences salifères.

Chaque bassine pleine peut être évaporée trois fois par jour, ce qui, en prenant la moyenne de

trois bassines par maison, assure à chaque famille un revenu un peu supérieur à 1 tical par journée de travail.

Le combustible employé est du bambou ou du mauvais bois.

Souscription pour l'édification d'un monument à la mémoire de M. Odend'hal. —

Le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, des collègues et des amis personnels de M. Odend'hal, administrateur des services civils de l'Indo-Chine, attaché temporairement à l'Ecole française d'Extrême-Orient et tué, en cours de mission scientifique, sur la frontière de l'Annam et du Laos, le 7 avril 1904, ont formé le projet d'élever un monument à sa mémoire, à Phanrang, chef-lieu de la province dont M. Odend'hal fut le premier résident et point de départ de sa dernière mission.

Ils ont constitué un comité d'initiative, sous les bienveillants auspices de M. le Gouverneur général et avec le haut patronage de MM. les Résidents supérieurs en Annam et au Laos, en vue de centraliser à Hanoï, au siège de l'Ecole française d'Extrême-Orient, les souscriptions destinées à l'édification de ce monument.

Le comité fait appel aux collègues et aux amis de M. Odend'hal, à tous ceux qui ont connu et apprécié ses hautes qualités de cœur et d'esprit, à tous ceux enfin qui désireraient s'associer à l'hommage rendu à la mémoire d'un homme de cœur payant de sa vie son dévouement à la patrie et à la science.

Les souscriptions recueillies par l'obligeante entremise de MM. les administrateurs chefs de provinces, ou envoyées directement, devront être adressées à M. le Directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, Hanoï (Tonkin).

CHINE

Nous venons de recevoir la lettre suivante d'un de nos correspondants :

« Changhaï, 27 mai.

« La guerre russo-japonaise continue et paraît devoir continuer longtemps encore, si une intervention extérieure ne vient pas à se produire. Aussi l'attention du public commence-t-elle à se fatiguer, en dépit des accidents (?) arrivés au *Petropavlosk* et à l'*Hatsuse*, et elle se reporte sur d'autres questions intérieures ou extérieures d'un intérêt plus immédiat : les lignes de chemin de fer, celles du Chan-si et de Nankin en particulier, et l'activité des Allemands au Chantoung.

« Cette dernière vient de se montrer dans l'achèvement de la ligne de chemin de fer qui relie le port de Tsing-tao à Tsinan-fou, la capitale de la province. L'ouverture officielle aura lieu le 1^{er} juin; aussi n'est-ce pas de la ligne elle-même que je veux vous parler, mais d'un fait qui est la résul-

tante de l'établissement de cette ligne : l'ouverture au commerce étranger de Tsinan-fou, Tchou-tsoun et de Weisien, toutes trois situées sur la ligne. La date de cette ouverture n'a pas encore été fixée, mais il est probable qu'à moins d'événements imprévus, elle aura lieu cette année-ci.

« On ne pourra mesurer l'importance de cet événement, que l'on ne saurait nier de bonne foi, que lorsque deux ou trois ans se seront écoulés; mais on peut dès à présent considérer les raisons qui ont déterminé le choix de ces trois villes pour être ouvertes au commerce étranger et qui seront les causes de leur développement.

« Tsinan-fou a déjà une très grande importance non seulement administrative, comme capitale de la province, mais aussi commerciale comme point de concentration du commerce de tout le Chantoung intérieur. Grâce à sa situation sur le Fleuve Jaune et aux multiples canaux qui sillonnent la Chine, elle est reliée à toutes les villes de quelque importance commerciale; mais elle n'est actuellement qu'un entrepôt, et jusqu'à présent rien ne fait prévoir qu'elle puisse devenir un centre producteur. Au contraire, sa position géographique semble indiquer que son rôle est celui d'un centre d'attraction et de concentration. Et l'on peut dire dès à présent qu'à Tsinan-fou, le principal et presque unique but des Allemands sera de détourner le mouvement commercial qui va de Tsinan-fou à Tchéfou, pour le faire passer par Tsing-tao.

« Tchou-tsoun, situé à peu près au milieu de la province du Chantoung, bien que n'étant pas placé sur un cours d'eau, est le plus grand centre distributeur de la province, et cela grâce à sa position centrale. C'est de Tchou-tsoun que s'exportent les diverses soieries fabriquées dans la province : les pongées, les tussahs et les déchets de soie. Quelques chiffres montreront le développement qui est résulté de la construction du chemin de fer. De juillet 1899 à juin 1903, c'est-à-dire pendant quatre années, l'exportation de la soie grège et des tissus de soie a atteint près de 25 tonnes, et celle des déchets de soie un peu plus de 58 tonnes, soit au total 83 tonnes valant 221.000 taels haikouan ou de la douane, environ 830.000 francs. L'exportation de la saison 1903-4 dépasse le double de ce chiffre; rien que durant la seconde moitié de l'année 1903, la valeur de la soie exportée a atteint 1.687.000 francs.

« Weisien a aussi ressenti l'influence du chemin de fer. Situé au nord-est de Tchou-tsoun, Weisien est le centre du commerce des tresses de paille pour le Chantoung, et pour donner une idée du développement de Weisien, voici quelques chiffres empruntés comme les précédents au *Denkschrift betreffend die Entwicklung des Kiautschou Gebiets in der Zeit vom Oktober 1902 bis Oktober 1903* (1).

« D'octobre 1901 à octobre 1902, l'exportation des tresses de paille a atteint 573 tonnes valant

(1) Rapport sur le développement du territoire de Kiao-tchéou du mois d'octobre 1902 au mois d'octobre 1903.

1.500.000 francs, et pour la même période 1902-3, l'exportation des tresses de paille a atteint 665 tonnes valant plus de 1.700.000 francs.

« Mais ce n'est pas ce commerce qui fera l'importance de Weisien; ce qui donnera à cette ville un grand relief industriel et commercial, ce sont les mines de charbon situées dans son voisinage. La « Shantung Bergbau Gesellschaft », société d'entreprises minières, en a déjà commencé l'exploitation. Après avoir ralenti aux débuts de l'année dernière à la suite de la rencontre d'un banc de granit, la production a repris de plus belle, pour atteindre au 31 décembre dernier la moyenne journalière de 260 tonnes. Il n'y a eu jusqu'à présent qu'un seul puits de percé, la Fang-tse schacht, mais la Société va commencer cet été le percement d'un nouveau puits qui sera situé à 400 mètres du premier. Quant à la qualité de la houille produite, elle égale et même dépasse celle du japonais, mais elle a une redoutable concurrente dans la houille qui est extraite des mines de Kai-ping, à 200 milles au nord de Tientsin, par la « Chinese Mining et Engineering Co ».

« A l'occasion de l'ouverture de Tsinan-fou, Tchou-tsoun et Weisien, la presse locale allemande a mis la conduite des Allemands qui ouvrent toute grande aux étrangers la porte du Chantoung, en opposition avec celle des Russes qui ont voulu faire de la Mandchourie une province russe et y interdire tout autre commerce. Cette modération est sans doute fort belle, mais ne ressemble-t-elle pas à celle du renard à l'égard des raisins? Si les Allemands mettaient la main sur la province du Chantoung, n'auraient-ils pas tout lieu de craindre de donner ainsi le signal du démembrement de la Chine? »

Le commerce extérieur de la Chine en 1903. — Le rapport de l'Inspecteur général des Douanes chinoises, qui a été publié récemment et dont nous donnons un résumé, montre que le commerce extérieur de la Chine a dépassé en 1903 le chiffre le plus élevé qui ait été atteint jusqu'ici. Il représente un total de 541 millions de taels haikouan, soit environ 1 milliard 735 millions de francs. Les importations se sont élevées à 326.739.000 H. taels et les exportations à 214.352.000 H. taels. Si on compare ces résultats à ceux des années précédentes, on constate que le commerce extérieur de la Chine a presque doublé depuis dix ans. Toutefois, l'augmentation n'est que de 20/0 par rapport à 1902. Les importations ont dépassé d'environ 40/0 celles de 1902; quant aux exportations, elles n'ont varié que dans une proportion insignifiante.

Les récoltes ont été très abondantes en Chine l'année dernière et ont permis de réparer les pertes causées pendant les trois années précédentes par les inondations, la sécheresse et la guerre. Il convient de faire une exception pour la récolte de la soie dans la Chine du Centre qui a été exceptionnellement mauvaise et dont s'est ressenti le commerce d'exportation. Il y a quarante ans, la moitié des exportations se composait de soie et de produits tirés de la soie; cet article me figure

maintenant que pour 350/0. La valeur des exportations de soie de toute espèce, à l'exception de la soie en pièces, est tombée de 70.812.000 H. taels, en 1902, à 62.193.000 H. taels en 1903. Toutefois, la valeur de la soie en pièces exportée est passée, pendant la même période, de 8.400.000 H. taels à 12.095.000 H. taels. L'augmentation la plus forte aux exportations porte sur le thé. En outre, non seulement, la quantité exportée a augmenté, mais les prix ont aussi monté, en sorte que la valeur d'exportation pour 1903 a été de 26.334.000 H. taels, soit 3.325.000 H. taels de plus qu'en 1902. L'exportation des nattes est passée de 2.809.000 H. taels à 4.140.000 H. taels en raison d'une forte demande des Etats-Unis.

Voici, d'après le rapport de l'Inspecteur général des douanes chinoises, un tableau du commerce de la Chine avec les principaux pays :

EXPORTATIONS			
PAYS	1896	1902	1903
	HAIKOUAN TAELS	HAIKOUAN TAELS	HAIKOUAN TAELS
Grande-Bretagne	11.282.000	10.344.000	10.024.000
Hong-kong	54.053.000	82.657.000	89.196.000
Inde.....	2.176.000	2.832.000	1.944.000
Europe (Russie exceptée) ..	18.078.000	39.729.090	34.573.000
Russie.....	12.581.000	8.061.000	10.522.000
Mandchourie russe.....	2.325.000	2.860.000	2.255.000
Japon ..	11.379.000	28.728.000	30.433.000
États-Unis.....	11.124.000	24.940.000	19.528.000
IMPORTATIONS			
Grande-Bretagne.....	44.571.000	57.625.000	50.604.000
Hong-kong	91.357.000	135.524.000	136.520.000
Inde.....	23.027.000	33.057.000	35.856.000
Europe (Russie exceptée) ..	9.432.000	18.485.000	22.351.000
Russie.....	2.036.000	889.000	1.062.000
Mandchourie russe.....	193.000	346.000	393.000
Japon	17.390.000	35.342.000	50.298.000
Etats-Unis.....	11.930.000	30.139.000	25.371.000

Aux importations, l'augmentation la plus forte porte sur l'opium qui figure en 1903 pour 43.831.000 H. taels, soit 8 millions de taels de plus qu'en 1902. Les importations de métaux, y compris le fer et le cuivre manufacturés ont augmenté de 500/0 et se sont élevées à 15.316.000 H. taels. Le matériel de chemins de fer figure pour un chiffre de 8 millions H. taels. L'importation de pétrole américain a diminué en quantité et aussi en valeur; sa valeur est maintenant presque atteinte et sa quantité dépassée par les huiles minérales de Sumatra dont les importations en 1902

ne représentaient même pas la moitié de la valeur des pétroles américains. Les importations de pétroles russes ont aussi presque doublé. La valeur des pétroles américains importés s'est élevée à 6.680.000 H. taels, celle des pétroles russes à 2.332.000 H. taels et celle des pétroles de Sumatra à 6.625.000 H. taels. Sous l'influence des bonnes récoltes, les importations de riz qui, en 1902, avaient atteint 23.600.000 H. taels ont diminué en 1903 d'environ un tiers de cette somme. Les importations de farines étrangères ont baissé de 1 million de taels, soit environ un quart, par suite de la construction de moulins pour la mouture du blé indigène. Les importations de filés de coton sont passées de 326.400.000 livres à 365.066.000 livres. Pendant plusieurs années, on introduisit principalement en Chine des cotons tissés. En 1872, les filés de coton ne représentaient que 6 0/0 de l'importation des produits de coton; en 1902, ils représentaient 43 0/0, et à l'heure actuelle, 50 0/0 environ des cotonnades consommées en Chine sont fabriquées sur place. L'augmentation qu'accuse l'importation des filés de coton revient pour la plus grosse part au Japon.

C. B.

ASIE RUSSE

Pêcheries de Behring. — Les pourparlers engagés entre la Russie et l'Angleterre au sujet de la protection des pêcheries de la mer de Behring pendant la guerre viennent d'aboutir de la manière la plus satisfaisante pour les intérêts des deux pays. En réponse aux représentations de la Russie, le gouvernement anglais s'est déclaré prêt à assurer par les navires de sa flotte la protection des pêcheries dans la mer de Behring. La Russie a accepté « avec cordialité » l'offre de la Grande-Bretagne et a mis à la disposition des navires anglais, chargés de ce service de police, la moitié des approvisionnements de charbon de Petropavlosk. Les journaux russes et anglais se félicitent de cet arrangement qui, disent-ils, affirme la bonne entente actuellement existante entre la Grande-Bretagne et la Russie. D'autre part, une note communiquée aux journaux anglais dit que le gouvernement japonais approuve entièrement l'arrangement anglo-russe conclu par la protection des pêcheries sur les côtes de la Sibérie orientale.

Les lecteurs du Bulletin savent déjà par nos chroniques précédentes l'importance des mers de l'Extrême-Orient au point de vue de la pêche de la loutre marine et de celle de la baleine.

Une double expédition en Mongolie. — Le « Journal du ministère des Voies et Communications » annonce qu'une expédition économique

et commerciale va prochainement s'organiser en Mongolie. Elle étudiera la partie Nord-Ouest du pays, et elle s'occupera surtout du développement des relations commerciales entre Russes et Mongols, que le Transsibérien facilite aujourd'hui et qu'il facilitera surtout quand des nouvelles voies ferrées partiront de la ligne principale.

La Société impériale de Géographie russe, très intéressée par la mission qui va s'accomplir, lui adjoindra quelques savants qui étudieront surtout l'histoire naturelle de la région.

On n'a pas encore dit quel serait le chef de cette importante et double mission, mais on désigne déjà pour en faire partie quelques spécialistes du pays.

Le Transsibérien et les entreprises auxiliaires. — Dans le livre intitulé « le Transsibérien », dû à M. Koulomzine et dont M. Jules Legras vient de faire une si remarquable traduction, il est intéressant d'étudier la récapitulation des crédits assignés de 1893 à 1903 par le comité du Transsibérien pour les entreprises auxiliaires :

	Roubles.
Travaux topographiques le long de la ligne projetée.....	819.480
Défenses relatives à la constitution de territoires d'émigration.....	8.031.143
Entretien du personnel administratif de l'émigration.....	550.382
Frais de transport et d'entretien des émigrants en cours de route.....	4.456.801
Installation des émigrants.....	12.973.499
Contributions à la caisse des églises et aux caisses de charité.....	269.500
Edition des matériaux relatifs à l'émigration.....	51.120
Etudes géologiques.....	908.562
Etudes relatives aux mines d'or.....	1.642.522
Travaux relatifs aux cours d'eau, aux lacs et aux stations météorologiques.....	2.037.067
Frais divers.....	726.815
	<hr/>
	32.373.675

Khounkhouses ou Japonais. — Les feuilles officielles de Russie racontent les nombreux incendies qui se sont succédé depuis quelques mois en Mandchourie. On avait fait dans les plus grandes villes des dépôts de bois et de charbon destinés à servir aux besoins de la ligne : tour à tour dans chaque ville des malfaiteurs ont allumé des incendies dont les soldats russes n'ont pas toujours pu se rendre maîtres. C'est ainsi qu'à la station frontière de Mandchourie le feu détruisit 50.000 tonnes de charbon; à Oudzimé, un grand dépôt contenant 20.000 kilos de bois a été entièrement détruit; enfin le 17 avril, à Kharbine, une cour qui contenait du bois pour les machines fut incendiée à son tour. Le gouvernement a annoncé qu'à Kharbine il y eut au même moment 40 tentatives d'incendie en des lieux différents. Ces catastrophes ne sont pas dues à des hasards malheureux, et ce sont le plus souvent des Khounkhouses payés par les Japonais qui sont

responsables de ces ruines successives. Les dépêches semblent du moins le prouver.

Les généraux ont donné des ordres pour que les dépôts de bois et de charbon soient surveillés activement par des patrouilles. Une surveillance de même nature, mais plus énergique encore, a lieu près des tunnels et sur les ponts de la Nonni et de la Soungari, et dans toutes les stations où se trouvent des dépôts de marchandises et de provisions.

La navigation sur le fleuve Amour. —

Dans le bassin du fleuve Amour, les cours d'eau sont les seules voies de communication existantes : il faut voyager l'hiver en traîneau et l'été en bateau : à l'époque de la prise des glaces ou de la débâcle, toute circulation devient impossible.

Le « Journal des Voies et Communications » nous fait connaître quel a été en 1903 le trafic et le mouvement des voyageurs. L'année ne fut pas bonne, le chemin de fer de Mandchourie enleva aux bateaux bon nombre de voyageurs : d'ailleurs les eaux très basses ne permirent pas toujours aux bateaux de naviguer. Les bateaux postaux durent interrompre plus d'une fois leur service entre Sretensk et Blagovestchensk. On parla même de ne plus envoyer la poste par Sretensk et de la confier au chemin de fer de Mandchourie : finalement on décida de la faire parvenir au moyen de chaloupes en vapeur, quelquefois même au moyen de barques. Les transports dans ces conditions subirent de grands retards. Les bateaux eurent à transporter plus de thé qu'on ne le supposait, car des marchands qui manquaient de confiance dans le Transmandchourien, confièrent leur thé aux compagnies de navigation, ne pouvant supposer que le manque d'eau dans le fleuve serait d'aussi longue durée.

En fait, la navigation en 1903 fut loin d'apporter les bénéfices de l'année précédente. La plupart des compagnies et des particuliers laissèrent presque la moitié de leurs bateaux à leurs ports d'attache. Les bénéfices qu'ils réalisèrent en 1903 furent nuls ; pourtant il y eut un assez sérieux mouvement de bateaux sur la rivière Zéa. Par contre, le trafic et le transit entre Kharbine et Khabarovsk augmentèrent de façon prodigieuse, et non seulement sur la Soungari elle-même mais sur tous ses affluents, sur la Nonni surtout. La principale marchandise transportée sur la Soungari fut le blé (environ 32 millions de kilos), les bêtes à cornes, et environ 16 millions de kilos de bois. Les brigands de Mandchourie firent plusieurs fois des tentatives pour s'emparer de ces chargements.

Le port de Sretensk en 1903. — Il y eut en 1903 sur ce port 13.600.000 kilogrammes de marchandises : il y en avait eu près de 30.000.000 en l'année 1900. Les passagers qui avaient été en 1902 au nombre de 24.500 n'étaient plus que 14.500 en 1903. La ligne de l'Est-Chinois avait attiré à elle une grande partie des voyageurs.

Le port de Blagovestchensk en 1903. —

En 1903, 93.000.000 de kilogrammes de fret sont entrés dans ce port où l'on n'y en avait vu que 80.000.000 en 1902. Sans nous donner plus d'explications, les feuilles officielles disent pourtant que l'augmentation des affaires n'est qu'apparente.

Quant aux voyageurs, ils ont préféré la ligne de Mandchourie aux bateaux dont les retards sont si fréquents, et ceux qui ont passé par Blagovestchensk en 1903 étaient au nombre de 55.000 au lieu de 73.000 l'année précédente.

Le port de Khabarovsk. — Les bateaux n'ont amené à Khabarovsk que 38.000 passagers au lieu de 44.000, et 72.000.000 de kilogrammes de marchandises au lieu de 58.000.000. L'augmentation pour les marchandises vient de ce qu'on a transporté près de 15.000.000 de kilogrammes de bois et près 6.000.000 de céréales de la région de la Soungari.

Le port de Nikolaïevsk. — Le nombre des passagers qui ont traversé Nikolaïevsk ou qui s'y sont arrêtés a diminué quelque peu : ils étaient en 1902 24.000 et ne sont plus que 22.000 en 1903. Le transport des marchandises est en baisse, lui aussi, en 1902 36.000.000 de kilogrammes, et en 1903 seulement 32.000.000. Nous ne parlons là que de marchandises apportées par la navigation fluviale. D'ailleurs les résultats de la navigation maritime n'ont pas été plus brillants. On a importé ou exporté 54.000.000 kilogrammes en 1902 et seulement 42.000.000 en 1903.

••

Les journaux russes, en constatant ces faits, ne semblent pas vouloir parler de la concurrence faite forcément à la navigation sur le fleuve Amour par le chemin de fer de Mandchourie, surtout dans sa partie de Kharbine à Nikolski et Vladivostok ; mais il est certain cependant qu'en 1903 la cause principale des mauvais résultats obtenus par les compagnies, la cause des ruines qu'ont entraînées les mauvaises affaires, fut le manque d'eau entre Sretensk et Blagovestchensk, et surtout dans la Chilka.

La question d'avoir des bateaux plus petits, d'un tirant d'eau moins considérable que n'en exige la flotte actuelle, est à l'étude et certains journaux disent que certains bateaux de cette flotte, construits jadis en Hollande, ne répondent pas aux exigences de la navigation sur le fleuve Amour. Il y a pourtant d'excellents bateaux sur le fleuve, mais ils sont conduits trop souvent par des capitaines très imprudents.

La région de l'Oussouri. — On nous parle constamment en ce moment de la région de l'Oussouri. Cette région s'étend entre l'importante rivière de ce nom et la mer. Actuellement elle a 230.000 habitants. Entre le fleuve et la mer s'étend parallèlement la chaîne des monts Sikhété-Aline dont le pic le plus élevé est le

mont Verbloud. Les aborigènes du pays, Mangounes, Goldes, Oroks, Orotchones, appartiennent aux races toungouses vagabondes : ils sont au nombre de 600 parmi lesquels les Guiliaks se distinguent par des caractères et des signes particuliers. Les habitants sédentaires sont des émigrés arrivés dans le pays relativement depuis peu ; au nombre de ces derniers se trouvent 13.000 Chinois qui habitent de préférence dans les fermes connues sous le nom de « fauzes », 17.500 Coréens, qui ont formé des villages spéciaux et qui sont presque complètement entrés aujourd'hui dans l'allégeance russe. Il y avait aussi, au moment où la guerre a commencé, près de 3.500 Japonais dont la plupart s'occupaient, ainsi qu'il l'a été dit déjà, quelque peu d'espionnage. Le reste de la population, 86 0/0, est russe. La région peut donc comme les provinces voisines de l'Amour et de la Transbaïkalie, être considérée, comme entièrement russe. 22 0/0 de la population habite les villes : Vladivostok est une ville très importante, et Khabarovsk et Nikolski ont elles aussi le caractère de véritables agglomérations urbaines et leur commerce s'est rapidement développé.

L'agriculture, qui n'occupe pas moins des 25.000 individus, est la principale occupation des habitants : le pays, qui produit plus de 30 millions de céréales, se suffit entièrement. Plus de 60.000 hectares de terres sont ensemencées. L'échange n'a pas la même importance que dans la région des steppes sibériennes. Il n'y a que 24 têtes de gros bétail et 16 chevaux pour 100 habitants, en tout 55.000 bœufs et 35.000 chevaux. L'élevage du mouton ne peut presque pas se développer, mais les conditions du pays sont très favorables à l'élevage des porcs, dont le nombre atteint 35.000. La région reçoit de Mandchourie de la viande en quantité suffisante.

L'apiculture s'est développée avec succès ; on compte déjà plus de 12.000 ruches.

Les richesses forestières du pays sont immenses ; à part certaines régions marécageuses ou défrichées par les colons, le pays est couvert de forêts. L'exploitation de ces richesses prend chaque année plus d'importance. Sur les 250.000 roubles que rapportent au Trésor les forêts du littoral de la région de l'Amour, 75 0/0 de la somme est fournie par la région de l'Oussouri. Les habitants ne peuvent consommer des bois qu'en quantité insignifiante, et les bois sont par conséquent avant tout l'article d'exportation, auquel l'avenir donnera une très grande importance.

La chasse donne des revenus importants ; la plus fructueuse est celle du chevreuil qui vient du Nord au commencement de l'hiver en quantité innombrable. Un des animaux de chasse spécial au pays est le cerf tacheté dont les bois (pantes) ont une valeur plus élevée que ceux du cerf royal lui-même. Les oiseaux, les faisans surtout, sont aussi très nombreux ; ces derniers sont aussi nombreux que les corbeaux dans nos champs.

La pêche est peut-être plus productive encore que la chasse : elle est faite par les Cosaques et par les indigènes.

A cela il convient d'ajouter d'autres industries maritimes : l'exploitation du chou de mer qu'on exporte en Chine rapporte par an 24.000 roubles au Trésor.

Nous avons déjà parlé ici de l'industrie de l'or si florissante dans la région. On extrait du district d'Oudskoï 1.306 kilogrammes d'or et 1.300 ouvriers sont employés à ce travail. Nous avons parlé déjà aussi des houillères du Souchane dont la guerre a consacré l'importance.

L'industrie des fabriques et manufactures est peu développée, l'ensemble des établissements industriels n'occupe que 2.000 ouvriers et ne donne guère qu'un million de roubles de produits. Il y a des petites fonderies, une fabrique d'allumettes, des moulins, des distilleries et des fabriques de cuir.

Le port de Vladivostok reçoit plus de 2 millions et demi de kilogrammes de fret ; par la frontière terrestre arrive un million de roubles de marchandises : la moitié est représentée en bétail, le reste en huile et autres produits agricoles.

L'exportation comprend des produits manufacturés, du poisson, du chou de mer, du sel, des peaux, etc.

Sucre, tabac et pétrole en Sibérie. — Le livre de M. Jules Legras, dont nous avons parlé plus haut, nous donne à ce sujet des renseignements qu'il est bon de noter ici.

Un des articles importants des transports du Transsibérien, article en provenance principalement de la Russie du Sud-Ouest, est constitué par le sucre et les résidus de raffinerie. La Sibérie ne possède qu'une raffinerie, qui se trouve dans le gouvernement d'Iénisséï ; l'importation du sucre prend donc chaque année plus d'importance : le nombre des consommateurs ne cesse d'augmenter. De 1898 à 1902, l'importation du sucre a plus que doublé (de 10.500 tonnes il est passé à 24.500).

Le sucre est concentré dans les grandes villes, surtout à Omsk, à Irkoutsk et à Krasnoïarsk : de là, grâce aux cours d'eau, il est facilement transporté dans l'intérieur des provinces sibériennes.

De même que le sucre, le tabac et le pétrole sont importés en quantités toujours croissantes. Les chiffres qui les concernent sont les suivants :

	1898	1900	1902
Tabac (en tonnes).....	1.345	2.650	13.850
Pétrole (en tonnes).....	4.700	9.115	13.540

On sait déjà, par des notes précédemment parues ici même, qu'on a trouvé du pétrole en Sibérie. D'autre part, la culture du tabac y a notamment augmenté depuis quelques années. Les indigènes eux-mêmes ont commencé à fumer le tabac.

Un peu de statistique à propos de la Sibérie Occidentale. — La population de la partie cultivée de la Sibérie Occidentale, en y compre-

nant celle des districts transouraliens des gouvernements de Perm, d'Oufa et d'Orenbourg, s'élève aujourd'hui à près de 6 millions d'habitants; nous trouvons 1.200.000 dans la zone des forêts, et près de 5 millions dans la zone agricole.

Cette dernière zone possède environ 5 habitants par kilomètre carré, tandis que celle des forêts n'en a que 1,6. Il faut remarquer que les 96 0/0 de la population sont des Russes, il n'y a en effet que 4 0/0 d'indigènes et le nombre de ces derniers diminue d'année en année.

Dans la zone cultivée, il y a plus de 130.000 Bachkirs, Meschères ou Teptiars qui habitent surtout les districts transouraliens des provinces de Perm, Oufa et Orenbourg dont les chefs-lieux sont situés en Europe, 65.000 Tatars sibériens, représentant des races turco-mongoles qui formèrent au XIV^e siècle le royaume de Koutchoume, 30.000 Kalmouks qui vivent dans les montagnes de l'Altaï; 2.500 Mordves près de la chaîne de l'Oural et 2.000 Vagoules dans le district de Vierkhoulourié, dans le gouvernement de Perm.

En Russie d'Europe, le rapport de la population urbaine à la population rurale ne dépasse guère 13 0/0; il est en Sibérie Occidentale de 7 0/0. Ce rapport est appelé à augmenter peu à peu.

La tenure des terres au Turkestan. — Si l'on fait le total de la superficie cultivable au Turkestan, nous voyons que ce pays possède environ 2.800.000 hectares de terres propres à la culture, ce qui fait environ deux tiers d'hectare de terres d'irrigation ou non irriguées par habitant.

En ce qui concerne la tenure des terres, l'indigène partage les terres d'irrigation qu'il cultive en champs généralement éloignés de sa demeure et en jardins contigus à son habitation. Les champs reçoivent des semences très variées; quant aux jardins et aux potagers qui sont presque toujours fermés par un mur en terre battue, on y sème des légumes, du chanvre, du tabac, de la luzerne; on y plante des arbres fruitiers et de la vigne. On rencontre parfois des terres entourées d'un mur en terre élevé loin des maisons, au milieu des champs; dans ce cas, cette terre est presque toujours couverte de luzerne et n'entre pas dans le système d'assolement, puisque la luzerne pousse jusqu'à dix années de suite sur la même terre et donne annuellement de 5 à 6 regains. Au Turkestan, il n'existe pas ou presque pas d'alternation régulière des semences. Les graminées et les plantes latifoliées alternent, parfois au hasard, d'autres fois suivant un ordre déterminé et subordonné à telle ou telle condition climatique. Ainsi, il est d'usage de ne semer de la luzerne sur un champ qui a déjà produit cette récolte que quatre années après, pendant lesquelles, d'habitude, ce champ estensemencé de seigle, de melons, de pastèques et deux fois de blé d'hiver.

Lorsqu'on peut, auprès des villes, disposer abondamment d'eau et de fumier, les ensemence-

ments se succèdent sans interruption sur les mêmes terres; dans d'autres cas, principalement dans les grands domaines ou les eaux et les engrais sont moins abondants, on s'en tient au système des jachères, et alors la jachère fait partie du système de trois assolements qui est en général assez répandu au Turkestan. Sur la jachère préalablement fumée, on sème du blé ou de l'orge d'hiver qui arrivent à maturité, fin mai ou commencement de juin. Après la récolte des céréales d'hiver, le champ estensemencé de nouveau, de millet, carottes, lentilles ou plantes oléagineuses. L'année suivante, le champ reçoit des semences de printemps, le plus souvent du riz, des pastèques, des melons, du lin ou du coton. Après la récolte des petits blés on laisse le champ en jachère. Cette alternance est souvent modifiée: ainsi le coton et le riz sont souventensemencés deux années de suite sur le même champ qui, dans ce cas, reçoit préalablement des engrais. Parfois après la récolte des blés d'hiver, surtout après celle de l'orge, la même année on sème du riz qui n'arrive en maturité qu'en octobre. L'amendement des champs est obtenu par le moyen du fumier ou d'autres matières; mais très souvent le lèss dont la fertilité est inépuisable est suffisamment amendé par les dépôts laissés par les eaux d'irrigation ou par les poussières de lèss extrêmement ténues, en suspens dans l'air, et qui peu à peu se déposent sur le sol. La fertilité du lèss est remarquable, et à cet égard, il dépasse même l'humus. On a déjà entendu des agriculteurs de Russie se plaindre de l'épuisement des terres noires, tandis qu'en Asie centrale, où les cultivateurs obtiennent depuis si longtemps de riches récoltes, les rendements sont restés excellents. Cette fertilité s'explique par la puissance de la couche du sol qui, dans d'autres endroits, atteint 100 et même 1.000 pieds d'épaisseur, ainsi que par l'état physique et les propriétés chimiques du sol; en outre le lèss ne cesse d'être fécondé par les matières minérales déposées par les eaux d'irrigation.

Parfois dans le khanat de Kiva, par exemple, pour amender le sol, on en remplace la surface superficielle considérée comme épuisée. Cela exige en automne un grand nombre de bras, car on déplace parfois 300.000 kilogrammes de terres par hectare.

Le fumier n'est pas employé partout, car les oasis cultivées ne contiennent pas beaucoup de bestiaux. En général, les modes de culture au Turkestan sont restés primitifs, ce sont les mêmes qu'autrefois: ils n'ont guère changés depuis mille ans, non plus que les instruments agricoles, et l'on ne voit d'instruments aratoires perfectionnés que dans les régions où les cultivateurs sont russes et où ces cultivateurs s'adonnent à la culture du coton. La routine du paysan russe est parfois invincible.

Irrigation au Caucase. — On a terminé au Caucase les études nécessaires pour l'élaboration d'un plan d'irrigation d'environ 160.000 hectares

de terrains domaniaux dans la steppe de Mounganski. Les canaux d'irrigation à creuser auront une longueur totale de 2.437 verstes ; ces travaux nécessiteront une dépense de 5.015.250 roubles de manière que l'irrigation reviendra à 35 roubles 85 par dessiatine de terre cultivable. Des explorations ont été faites pendant l'été de 1902 dans la partie sud-est de la steppe de Sardarabad, continuant à la frontière turque. Cette steppe, qui a une superficie d'environ 100.000 hectares, n'a été utilisée jusqu'ici que pour des pâturages durant la saison d'hiver : irriguée, elle pourra en partie être peuplée de colons. Les explorateurs ont montré qu'environ 5.000 hectares de terrains domaniaux, dans la partie sud-est de cette steppe, pourraient être irrigués par l'Araxe. De même il a été constaté qu'en creusant un canal long de 19 verstes dans l'arrondissement de Védibassar, province d'Eriwane, on pourrait rendre beaucoup plus productifs les terrains affectés dans cette région à la culture du coton et des arbres à fruit. Enfin, dans la province d'Elisabetopol, on a élaboré le projet des travaux à exécuter pour protéger le village de Liaki contre les débordements du Touriantchaï.

On a enfin poursuivi régulièrement les travaux de régularisation du Térék.

Les pêcheries au Caucase. — Il existe au Caucase non seulement des pêcheries sur les bords des mers d'Azov, Caspienne et de la mer Noire, mais aussi sur le cours inférieur du Térék, du Soulak, de la Koura, du Rion, de la Koubane et des autres cours d'eau, et l'industrie de la pêche tient une grande place dans l'économie du pays. La population très considérable, qui habite les pays traversés par les cours d'eau dont on vient de lire les noms, se crée des ressources par la pêche qui leur donne chaque année plusieurs millions de roubles de poissons. La région caspienne de la vallée du Térék produit jusqu'à 1.600.000 kilogrammes de poissons, celle de la Koura 36.000.000, celle de la Koubane 25.000.000. En un mot, la quantité de poissons pris dans les eaux qui arrosent la région du Caucase atteint plus de 72.000.000 de kilogrammes. On pêche surtout le grand esturgeon (*Acipenser Sthuso*), l'esturgeon stellifère (*Acipenser Guldenstaedtii*), et d'autres espèces d'esturgeon appelées par les Russes *sevrouga* (*Acipenser stellatus*), et *clifa* (*Acipenser Schypa*), le saumon (*Salmo caspius*), le sandat (*Lucioperca sandra*), la carpe (*Cyprinus carpio*), la brème (*Abranus brama*), l'éperon (*Leuciscus rutilus*), le képhal (*Magil*), etc.

Les produits des pêcheries donnent du caviar, de la colle, du balyk et du poisson salé. Les procédés de pêche sont très divers. Il est évident, malgré les remarquables résultats obtenus au Caucase, que la pêche ne saurait y avoir l'importance qu'elle a prise sur les bords de la Volga ou sur ceux du fleuve Oural.

Culture de la vigne au Caucase. — La viticulture prend plus d'importance chaque année

dans le pays du Caucase, mais la production n'y est consécutive que dans les régions habitées par les chrétiens : dans les régions musulmanes, le raisin est consommé sec ou frais, ou sert à préparer des boissons sans alcool. On cultive la vigne presque partout, mais le vin n'est pas partout de même qualité. Dans la province de Kars, le raisin mûrit encore à 1.350 mètres d'altitude.

Il y a plusieurs procédés de culture, dont deux principaux : on laisse grimper la vigne autour d'un arbre, ou bien on la taille plus ou moins court, et on la laisse monter à un échelas. Dans la partie où les dépôts météorologiques sont abondants, les vignes se contentent de l'humidité atmosphérique ; dans la partie orientale, les vignobles sont le plus souvent irrigués.

Ce sont ces derniers vignobles qui sont les plus féconds, mais le vin qu'ils produisent ne se distingue pas particulièrement par la qualité. Il y a au Caucase environ 130 hectares de vigne dont 85 en Transcaucasie et 15 0/0 en Circaucasie. Dans cette dernière partie, c'est la province du Terek qui donne le plus de vin, mais en raison de sa qualité très inférieure, plus de la moitié de la vendange est employée à la production de l'alcool. En Transcaucasie, les régions vinicoles les plus importantes sont situées dans le gouvernement de Tiflis, notamment en Kakhétie, vallée de l'Alazane, célèbre par ses vins, et dans le gouvernement de Koutaïs.

La plus grande partie des vins du Caucase dont la récolte atteint 1.200.000 hectolitres est consommée sur place : une partie des vins est vendue en Russie d'Europe, une autre est distillée.

Dans beaucoup de régions, les vignobles sont l'objet de soins primitifs, et on conserve le vin dans des vases enfouis dans le sol. Cependant, dans d'autres endroits plus rares, comme en Kakhétie par exemple, la vigne est soignée aujourd'hui de façon tout à fait rationnelle.

TURQUIE

Affaires d'Arménie. — Comme suite à notre article du mois dernier, nous devons donner aujourd'hui les renseignements qui sont parvenus tout dernièrement de source officielle turque.

D'après ces renseignements, le gouvernement d'Abdul Hamid aurait décrété les mesures suivantes :

1° Amnistie générale pour les Arméniens du Sassoun, à l'exception de ceux qui ont été pris les armes à la main et dont les déclarations prouveront que les troubles ont été provoqués par des agitateurs agissant par groupes ;

2° Reconstruction de 547 maisons incendiées ;

3° Prompte réinstallation des réfugiés ;

4° Fournitures de semences et de vivres aux réfugiés et emploi de ceux-ci aux constructions de routes dans le vilayet de Bitlis ;

5° Construction de corps de garde pour la sécurité des habitants ;

6° Liberté de rentrer dans les villages des montagnes de Sassoun donnée à ceux qui en auraient l'intention.

Il n'est pas douteux qu'en décidant ces mesures réparatrices la Porte a obéi aux représentations et aux conseils des ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Russie, dont nous avons parlé le mois dernier, et a voulu donner à ces puissances un commencement de satisfaction. Mais la nécessité de pareils remèdes est l'aveu frappant de la réalité et de la gravité du mal. C'est la première remarque que ces nouvelles inspirent.

Il en est une seconde. La Porte nous a trop habitués aux promesses illusoires pour que l'opinion puisse se contenter de décrets et d'engagements. A l'œuvre, on connaît l'artisan, dit un proverbe; à l'exécution, nous apprécierons les mesures, pourrions-nous dire actuellement. Et cette opinion est précisément celle qui se dégage de la conférence interparlementaire tenue, au début de ce mois, à Londres, sur le même sujet.

Convoqués par M. F. Stevenson et le Comité des Balkans, des délégués français, anglais et italiens se sont réunis pour étudier les moyens d'obtenir la coopération effective des trois puissances occidentales dans cette question d'humanité. Ils se sont montrés unanimes à reconnaître que plus que jamais l'Occident avait le devoir de faire respecter en Orient les stipulations du traité de Berlin, pour garantir les populations placées sous le contrôle et le patronage de l'Europe contre les attentats dont elles sont victimes.

Cette manifestation ne restera sans doute pas platonique. Elle a eu pour elle la sympathie officiellement avouée du gouvernement anglais dans la personne de lord Lansdowne. Celle de M. Delcassé lui est certainement acquise.

Il ne saurait d'ailleurs être question de porter la moindre atteinte à la souveraineté légitime du Sultan. Mais le respect de l'article 61 du traité de Berlin, par l'exécution du protocole de 1893, est de nécessité urgente. Dans cet ensemble, les mesures actuellement décrétées en Arménie sont une partie importante dont l'efficacité doit être exigée.

La Chambre de Commerce française de Constantinople. — Le vendredi 17 juin ont eu lieu, à Constantinople, dans la salle Zambacco de l'Union Française, sous la présidence de M. le consul général Cillière, les assemblées générales de trois institutions également utiles au maintien et aux progrès de notre influence dans le Levant : la Chambre de commerce de Constantinople, l'Union Française et le comité régional de l'Alliance Française.

On nous permettra de réserver, aujourd'hui, une place un peu spéciale à la Chambre de Commerce, en raison de son vingtième anniversaire qu'elle pouvait fêter ce jour-là. Elle est née en effet, le 29 août 1884, et n'a cessé depuis lors, comme centre de renseignements sans cesse plus documenté et plus étendu, de rendre de très grands services à nos industriels et à nos com-

merçants. Ces services, elle les rend à la fois par ses correspondants, ses comités et son Bulletin mensuel. De ses correspondants, 78 résident en Turquie, et les autres dans les pays limitrophes et jusqu'en Perse. Ils forment les auxiliaires les plus précieux que le commerce français puisse trouver sur place. Des deux comités que la Chambre a fondés, l'un, celui des Dardanelles, n'a pas encore atteint son plein développement; mais l'activité de l'autre, le comité de Brousse, est trop connue et trop efficace pour qu'il soit même nécessaire d'en refaire ici l'éloge. Quant au Bulletin, il constitue une revue périodique très complète des « affaires » levantines. Non seulement il étudie à tour de rôle chacun des articles d'importation, mais il renseigne avec une égale exactitude sur le mouvement maritime des ports, l'exploitation des voies ferrées, et ne laisse ainsi rien échapper de ce qui contribue à la vie économique orientale.

Il suffit de se reporter à nos dernières chroniques pour s'apercevoir que, malgré les efforts déployés, le commerce français n'augmente plus en Turquie. A chaque occasion, nous en avons indiqué les causes avec assez d'insistance pour n'y pas revenir aujourd'hui. Mais s'il est une institution capable d'atténuer nos regrets d'espérances solides, c'est celle dont nous venons de parler, et aux chefs de laquelle il convient de rendre hommage.

ARABIE

Le mouvement wahabite. — Les nouvelles très rares, et toujours quelque peu incertaines, venues d'Arabie pendant ces derniers mois, marquent une recrudescence du mouvement wahabite.

Les Wahabites forment une secte répandue dans plusieurs provinces de l'Arabie, et dont le fondateur fut, paraît-il, au début du siècle dernier, un imam d'El-Riad, Mohammed ben Abdel-Nahab. Un instant très puissants, ils dominèrent toute la péninsule, menacèrent d'envahir la Mésopotamie et la Syrie, et même l'Égypte. C'est là que se brisa leur puissance, quand le fils de Méhémet Ali, Ibrahim, les ayant poursuivis jusque dans le Nedjd, s'empara d'El-Riad et fit prisonnier le chef qui avait dirigé leurs conquêtes, Abdallah ben Saoud. Celui-ci fut, peu après, mis à mort à Constantinople.

Depuis lors, la puissance wahabite avait toujours été supplantée, en Arabie et dans le Nedjd, par les rivaux que lui suscita le gouvernement ottoman. L'émir actuel du Nedjd, Ben Raschid, avait chassé de ce pays les derniers de leurs princes, qui cherchèrent protection et hospitalité chez le célèbre cheik de Koueit, Mobarek.

Or, on se souvient qu'au moment où l'incident de Koueit mit Mobarek en état d'hostilité ouverte contre les Turcs, les sectes wahabites tentèrent, par un mouvement parallèle, de reprendre l'offensive contre Ben Raschid. Sous la conduite de

l'un de leurs princes, Abdel-Aziz, elles essayèrent de profiter des embarras du gouvernement turc, pour reconquérir sur Ben Raschid leurs anciennes provinces du Nedjd. Ce mouvement, que nous avons suivi depuis deux ans dans ses alternatives diverses de succès et d'échecs, serait-il sur le point de réussir?

On affirme qu'aujourd'hui Abdel-Aziz est maître de la capitale El-Riad, et que de là il réveille, à la faveur des troubles constants qui éclatent dans les tribus de la péninsule, le fanatisme wahabite, et augmente le nombre de ses partisans. Il aurait même, il y a deux mois, poursuivi Ben Raschid dans le pays de Kassem, et après deux victoires à Bereïdah et à Aneïzah, l'aurait rejeté, avec les débris de ses troupes, jusqu'aux environs de l'Euphrate. Il marcherait, en ce moment, sur Haïl, la seconde ville du Nedjd.

Il est certain que ces nouvelles, qui semblent exactes, marquent un réveil du wahabisme, et constituent par suite une menace pour la domination ottomane, déjà si fragile, en Arabie. Les sectes wahabites reconstituées et réunies par Abdel-Aziz reprennent le rêve d'indépendance vis-à-vis des Turcs, et de domination sur l'Arabie tout entière, qu'elles avaient un instant réalisé, il y a plus d'un demi-siècle, avec Ben Saoud. Les chefs des tribus arabes leur témoignent une faveur active et une sympathie agissante. Les ressources d'armes et d'argent, dont la provenance serait peut-être curieuse à connaître, surtout si l'on rapproche ce mouvement des tentatives de Mobarék à Kouéït, ne leur manquent assurément pas.

Aussi la Porte a-t-elle tout intérêt à préparer une répression vigoureuse si elle veut conserver dans la vaste presqu'île quelques bribes de l'autorité nominale qu'elle y possède, et qu'il convient de lui voir conserver.

PERSE

Commerce de la province d'Azerbaïdjan en 1902-1903. — La province d'Azerbaïdjan, dont la capitale est Tauris, est une des plus intéressantes et des plus importantes de l'Empire. Appuyée au Caucase, riveraine de la mer Caspienne, limitrophe de la Russie, elle est la route naturelle, par voie de terre, des transactions entre la Perse et l'Europe, et la zone principale de pénétration de l'influence russe. Le chiffre de son commerce représente à peu près le quart du chiffre total du commerce persan tel que nous l'indiquons dans un précédent Bulletin (1). Dans le même bulletin, nous constatons la part prépondérante prise par le commerce russe dans les relations économiques de la Perse avec l'étranger. Et les renseignements généraux que nous fournissons alors se trouvent précisés et confirmés par la situation plus spéciale de cette province d'Azerbaïdjan que nous tenons à exposer aujourd'hui.

(1) 1^{er} avril 1904,

C'est du rapport de M. Bergeron, consul de France à Tauris, pour l'année 1902-1903, document très clair et très complet, que sont tirées les observations qui suivent.

Le total général des transactions commerciales de la province d'Azerbaïdjan, pour l'année Pars-il (1902-1903) s'est élevé à 107.898.148 krans dont 68.076.925 pour l'importation, et 39.821.223 pour l'exportation. Rappelons que la valeur assez variable du kran peut être fixée à environ 50 centimes.

Ces chiffres marquent une diminution de 6.747.324 krans pour les importations par rapport à l'année précédente, l'année Oud-il (1901-1902), et une augmentation de 7.546.213 krans pour les exportations. La diminution des importations paraît due à des causes passagères. L'augmentation des exportations tient en partie à cinq nouveaux Etats devenus acheteurs des produits du pays, qui, précédemment, ne s'écoulaient qu'en Russie, en Turquie et aux Etats-Unis. Au total, on doit constater un signe réel d'activité économique grandissante dans cette province, dont le fait d'extension des exportations est la preuve la plus évidente.

Voici d'ailleurs, comment se décomposent, pour l'année 1902-1903, les 39.821.223 krans d'exportation :

Russie.....	26.720.481 krans
Turquie.....	11.463.249 »
Etats-Unis.....	1.555.395 »
Angleterre.....	49.878 »
France.....	13.352 »
Pays-Bas.....	9.800 »
Allemagne.....	5.090 »
Italie.....	3.978 »

Voici, d'autre part, le tableau comparatif et détaillé des importations :

	Année 1902-1903.	Année 1901-1902.	Augmen- tation.	Diminu- tion.
	(Krans.)			
IMPORTATIONS DE :				
1 Russie...	35.356.077	30.460.082	4.895.995	»
2 Angleterre...	12.600.023 (1)	13.475.760	»	875.737
3 France...	8.361.114	13.493.909	»	5.132.795
4 Autriche...	7.422.021	9.745.759	»	2.323.738
5 Turquie...	1.935.947	5.688.111	»	3.752.164
6 Allemagne...	1.267.149	1.051.865	215.284	»
7 Pays-Bas...	421.081	618.351	»	197.270
8 Suisse.....	300.260	76.694	223.566	»
9 Italie.....	211.736	101.521	110.215	»
10 Etats-Unis...	93.673	54.102	39.571	»
11 Belgique...	70.795	31.945	38.880	»
12 Grèce.....	35.064	26.180	8.884	»
13 Chine.....	1.965	»	1.965	»
14 Egypte.....	20	»	20	»
Totaux.	68.076.925	74.824.249	5.534.380	12.281.704
Diff. en moins sur l'année 1902-1903.....	6.747.324 krans.		6.747.324 krans.	

(1) Ces deux chiffres se décomposent de la façon suivante :

	Année 1902-1903.	Année 1901-1902.
Angleterre.....	(*) 8.818.362 krans.	9.758.208 krans.
Inde anglaise.....	3.781.661 —	(*) 3.717.552 —
Totaux.....	12.600.023 krans.	13.475.760 krans.

(*) Ces deux chiffres ne représentent pour ainsi dire que des théés.

L'importation anglaise seule, s'élevant en réalité à 8.818.362 krans, a, en conséquence :

	Krans.
Diminué de.....	939.846
Tandis que celle de l'Inde a augmenté de.....	64.109
Ce qui donne la diminution totale de.....	875.737

indiquée dans le tableau ci-dessus.

Ce tableau met nettement en relief la prépondérance de la Russie qui occupe non seulement la première place, mais figure pour plus de moitié dans le total général, et surtout est en augmentation, par son chiffre d'affaires, sur l'exercice précédent, alors que les autres États sont presque tous en diminution. Cette situation n'a rien qui puisse surprendre, si l'on considère le voisinage de la Russie et de la Perse dans cette province, et si l'on se rappelle les moyens de toutes sortes, chemins de fer en projet, routes en construction, banques en fonctionnement, que le gouvernement russe emploie pour y développer son influence. La Banque russe de Tauris rend, à cet égard, les plus signalés services à ses nationaux, et, par un traitement privilégié, facilite singulièrement leurs transactions. Toutefois, il est bon de remarquer que le sucre russe représente à lui seul la moitié de ce chiffre d'affaires, et qu'il ne doit son succès qu'à ses bas prix. Il a évincé les sucres français qui jouissaient autrefois dans la Perse du Nord d'un véritable monopole.

Ce tableau des importations appelle deux autres remarques.

La diminution du chiffre des importations anglaises ne porte que sur les produits anglais proprement dits. Il y a augmentation, au contraire, en ce qui concerne les Indes anglaises. Or cette constatation enlève toute importance, au point de vue de la situation de l'Angleterre, à l'abaissement de 875.737 krans indiqué plus haut. C'est par l'Inde en effet, et non directement, que l'Empire britannique cherche à pénétrer la Perse et à y étendre son influence économique et politique.

L'autre remarque essentielle est relative à l'augmentation des importations allemandes et italiennes. Bien que modeste, elle ne saurait passer inaperçue. Partout, dans l'Asie occidentale, nous retrouvons le même phénomène pour ces deux pays. Il témoigne de la persévérance de leurs efforts et des excellents résultats obtenus par les procédés, maintes fois exposés ici, de leurs commerçants. L'Allemagne surtout marche vite et devient un concurrent redoutable. Le commerce français y devrait d'autant plus prendre garde que, dans cette province d'Azerbaïdjan et pour cet exercice 1902-1903, il a précisément subi la plus forte diminution. C'est ce qui nous reste à examiner.

Le tableau qui précède accuse, en effet, pour les importations françaises, une diminution de 5.132.795 krans. Le rapport consulaire la fait ressortir, en même temps que le nombre et la nature des articles importés, dans un second tableau, que nous croyons utile de reproduire également.

Importations françaises dans la province d'Azerbaïdjan pendant l'année Pars-il (du 21 mars 1902 au 20 mars 1903).

ARTICLES IMPORTÉS.	Importations de l'année 1902-1903.	Augmentation. Comparativement à l'année précédente.	Diminution.
Vins en bouteilles.....	5.856	430	»
Eaux-de-vie, cognacs.....	84.738	9.747	»
Conserves.....	20.199	14.535	»
Cordages et ficelles.....	2.705	2.705	»
Droguerie.....	51.875	28.408	»
Emballages vides.....	947	947	»
Fils d'or ou d'argent faux.....	»	»	3.200
Graines diverses.....	50	50	»
Habilllements.....	147.654	»	41.547
Huiles comestibles.....	1.119	»	504
Instruments de musique.....	15.177	77	»
Instruments et appareils de physique.....	10.131	»	4.353
Machines et outils.....	21.574	7.474	»
Mercerie, quincaillerie.....	464.715	87.750	»
Métaux.....	75.815	67.415	»
Meubles.....	12.361	»	39.011
Montres et accessoires.....	21.225	7.425	»
Objets d'art.....	100	100	»
Papiers à écrire, etc.....	4.206	2.756	»
Peaux brutes, cuirs, etc.....	12.330	8.573	»
Parfumerie.....	11.276	6.739	»
Poteries, faïence, porcelaines.....	2.600	»	25.400
Produits chimiques, etc.....	1.482	1.382	»
Résines et bitumes.....	100	100	»
Savons de toilette.....	630	630	»
Sucres en pains et candies.....	324.633	323.333	»
Tabacs, cigares, cigarettes.....	800	800	»
Teintures, couleurs, vernis.....	9.207	9.207	»
Tissus de coton divers.....	1.361.679	»	398.109
— de laine.....	2.947.399	»	2.704.084
— de soie.....	2.606.451	»	1.566.040
— rubanerie.....	17.110	»	38.543
— dentelle.....	6.025	6.025	»
Verrerie.....	118.645	»	886.562
Voitures et accessoires.....	»	»	8.280
Totaux.....	8.361.114	582.803	5.715.603

Diminution totale pour l'année 1902-1903. 5.132.795 krans.

Les grosses pertes subies portent, comme on le voit, sur les tissus de laine et de soie, c'est-à-dire précisément sur les articles où nous avons le plus à craindre la concurrence allemande et la concurrence italienne. Il faut reconnaître cependant, que cette perte, si sensible d'une année à l'autre, a été la conséquence directe de la diminution générale des importations, qui s'est chiffrée à 6 millions de krans pour les tissus de laine, et à 1.900.000 pour les tissus de soie. La même remarque doit s'appliquer à la verrerie. Ce phénomène, qu'on doit considérer comme accidentel, enlève assurément quelque gravité au recul que notre commerce a éprouvé. Néanmoins on est obligé, avec M. Bergeron, de revenir sur l'insuffisance des procédés de nos commerçants. Une fois de plus, la nécessité d'une marchandise brillante, flattant la vue et bon marché, de représentants sérieux, d'installations où seraient groupés comme dans un bazar nos produits, s'impose à nous si nous ne voulons pas être distancés. Sur tous les marchés de l'Asie occidentale, le même outillage économique s'impose, car, à quelques différences près, se retrouvent les mêmes goûts et les mêmes besoins. Il est indispensable que les produits s'adaptent à ces goûts, et qu'ils soient mis en valeur suivant les usages locaux. L'industrie lyonnaise

des soies et des velours notamment a, dans le nord de la Perse, une clientèle très importante. Saura-t-elle, en tenant compte de ces considérations, la conserver?

Quant à la diminution générale des importations, M. Bergeron l'attribue surtout à la mise en application du nouveau tarif russo-persan, qui a amené une suspension provisoire de nombreuses commandes. Le résultat de l'année 1903-1904 nous apprendra les effets qu'il a produits en réalité. On ne s'étonnera pas toutefois, s'il paraît devoir être surtout favorable à la Russie, en frappant des droits les moins élevés les marchandises russes. Ainsi les sucres acquittent un droit spécifique de 4 1/2 % ; les huiles de naphte, de 3 1/2 % ; les tissus de coton, de 4 1/2 % ; les faïences et porcelaines, de 5 %. Par contre, les articles qui intéressent plus directement le commerce français sont lourdement grevés : les tissus de soie paient un droit spécifique correspondant à un droit *ad valorem* de 8 à 9 % ; les liqueurs et cognacs, 25 % ; les tissus de laine mélangée, 7 % ; les tissus de laine pure, 12 %.

Mais n'anticipons pas sur l'avenir. Il nous suffit pour aujourd'hui d'enregistrer comme particulièrement dignes de remarque les résultats de l'année 1902-1903. Nul ne méconnaîtra qu'on y trouve, bien que réduits à une province, les plus précieux renseignements sur la situation économique de la Perse et sur la part respective des influences extérieures qui s'y rencontrent et s'y disputent le marché.

ASIE ANGLAISE

Indes anglaises. — *La récolte du blé en 1903-1904.* — Le service de la statistique du gouvernement indien vient de publier les évaluations définitives sur la récolte du blé pendant la saison 1903-1904.

D'après ce document officiel, la présente campagne aura été exceptionnellement favorable à la culture du blé. Le rendement général sera supérieur de 21 0/0 à celui de l'année dernière. La récolte de toutes les provinces est évaluée à 9.390.000 tonnes (de 1.016 kilog.), soit une augmentation de plus de 1.600.000 tonnes sur 1902-1903. Pour le Punjab, l'Agra et l'Oudh spécialement, elle atteint 6.305.000 tonnes et dépasse de 943.000 tonnes le rendement de la saison précédente. Nous donnons ci-dessous la comparaison des évaluations pour les principales régions durant la campagne actuelle et les deux saisons antérieures :

Provinces	1903-1904	1902-1903	1901-1902
Agra et Oudh	3.230.000	2.972.000	2.401.000
Punjab	3.075.000	2.390.000	1.846.000
Bengale	526.000	485.000	394.000
Provinc. Centrales	750.000	487.000	561.000
Bombay et Sind	708.000	561.000	168.000
Autres	1.400.000	868.000	696.000
Total	9.390.000	7.773.000	6.063.000

Les exportations de blé des ports indiens se sont élevées aux chiffres suivants pendant les cinq derniers exercices fiscaux :

Exercices clos le 31 mars	Tonnes
1899-1900	485.000
1900-1901	2.500
1901-1902	366.000
1902-1903	514.000
1903-1904	1.295.000

La récolte actuelle dépassant de 1.600.000 tonnes la production de 1902-1903, qui a donné lieu à une exportation de 1.295.000 tonnes, les expéditions des nouveaux blés, qui commencent généralement en mai, pourraient atteindre cette année un total beaucoup plus élevé si les besoins des pays consommateurs européens persistaient.

NOMINATIONS OFFICIELLES

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Troupes métropolitaines.

SERVICE VÉTÉRINAIRE

Tonkin. — MM. le *vétérin.* en 1^{er} Kœrper et les *vétérin.* en 2^e Huber et Néau sont désig. pour servir au Tonkin.

Troupes coloniales.

INFANTERIE

Chine. — Sont désig. pour servir au 16^e rég. : MM. les *capit.* Marguet, Frossard et Eymard de Laverrie de Vivans ; les *lieut.* Mario, Dervet et Soulier.

Indo-Chine. — M. le *capit.* Leroux est affecté au service général de l'Indo-Chine.

Cambodge. — Sont affectés au bataill. cambodgien : MM. le *capit.* Bourda, à la 2^e comp. ; le *lieut.* Causeret, comme officier comptable ; le *lieut.* Detanger, à la 1^{re} comp. ; et le *lieut.* Thimonier, à la 2^e comp.

Cochinchine. — Sont désignés pour servir en Cochinchine : MM. les *capit.* de Bovis et Ledard, le *lieut.* Brun et le *sous-lieut.* Trouillot.

M. le *capit.* Duplat est placé à l'état-major de la 4^e brigade ; M. le *lieut.* Gavard est nommé offic. d'habil. et d'armem. au 1^{er} annamites.

Sont affectés au même régiment : MM. les *lieut.* Cassany, à la 4^e comp. ; Bron, à la 9^e comp. et le *sous-lieut.* Hardouin, à la 10^e comp. ; M. le *lieut.* Amberger est placé à la 2^e comp. du 11^e rég.

Tonkin. — M. le *chef de bat.* Puypéroux est nommé chef d'état-major de la 1^{re} division ; M. le *capit.* Frantz est placé à l'état-major de la 1^{re} division ; M. le *capit.* Ducharne est placé à l'état-major de la 1^{re} brigade ; M. le *chef de bat.* Lagarrue est affecté au bataill. de tirailleurs chinois ; M. le *chef de bat.* Dehove est placé au 2^e bataill. et M. le *sous-lieut.* Franchi à la 11^e comp. du 9^e rég. ; M. le *capit.* Valentin est affecté à la 7^e comp. et le *sous-lieut.* Maréchal à la 5^e comp. du 10^e rég. ; M. le *lieut.* Angelby est affecté au même régiment ; M. le *capit.* Chrétien est placé à la 3^e comp. et M. le *lieut.* d'Alverny à la 4^e comp. du 1^{er} tonkinois ; M. le *lieut.* Stiquel est placé à la 15^e comp. et le *sous-lieut.* Marec à la 6^e comp. du 2^e tonkinois.

Sont affectés au 3^e tonkinois : MM. le *chef de bat.* Bonifacy, le *capit.* Salmon et le *lieut.* Coville.

Sont placés au même régiment : MM. les *lieut.* Ferrand, à la 6^e comp. ; Ehret, à la 8^e comp., et les *sous-lieut.* Haberstock, à la 9^e comp. et Labadie, à la 10^e comp.

Sont affectés au 4^e tonkinois :
 MM. le *capit.* Forestier, comme *capit.-major*; le *capit.* Appart, à la 7^e comp., et le *lieut.* Arnould, à la 4^e comp.
 Sont désignés pour servir au 5^e tonkinois :
 MM. les *lieut.* Conil et Regnault.
 Sont désignés pour servir au 18^e rég. :
 MM. les *chefs de bat.* Renault et Genty, le *capit.* Vinet et les *lieut.* Gilquin, Angibaud, Moing et Drincourt.
 Sont désignés pour servir au Tonkin :
 MM. le *colonel* Comte, le *lieut.-col.* Lorho, les *chefs de bat.* Lepage, Molard, les *capit.* Vial, Bernard, Sermage et Véron, les *lieut.* Salaun, Gorrion et Lamole, les *sous-lieut.* Savoye et Vialle.
 M. le *chef de bat.* Baudouin est placé au 18^e rég.;
 M. le *chef de bat.* Renauld est affecté au 5^e tonkinois;
 MM. les *lieut.* Muselli et Braconnier sont affectés respectivement au 1^{er} et au 4^e tonkinois;
 MM. le *lieut.* Arpage (travaux publics) et le *lieut.* Testard sont désig. pour servir au Tonkin.

ARTILLERIE

Tonkin. — Sont désig. pour servir aux travaux publics :
 MM. les *capit.* Bégon, Chabanier, Peltier et le *lieut.* Troadec.

Officiers d'administration.

Cochinchine. — M. l'*offic. d'admin.* de 2^e cl. Etienne est désig. pour servir en Cochinchine.
Tonkin. — MM. les *offic. d'admin.* de 2^e cl. Prost, Legrand et Piollaine sont désig. pour servir à la sous-direct. de Haiphong;
 MM. les *offic. d'admin.* de 2^e cl. Blanchard et Pinte sont désig. pour servir à la direct. de Hanoi.

CORPS DU COMMISSARIAT

Indo-Chine. — M. le *commiss. ppal* de 3^e cl. Famin est désig. pour servir en Indo-Chine.

Officiers d'administration.

Indo-Chine. — MM. l'*offic. d'admin. ppal* Raibaud et l'*offic. d'admin.* de 3^e cl. Berrard sont désign. pour servir en Indo-Chine.

SERVICE DE SANTÉ

Chine. — M. Bellard, *méd.-maj.* de 1^{re} cl., est nommé méd. chef de l'hôpital de Tien-tsin.

Indo-Chine. — M. Feray, *méd.-maj.* de 2^e cl., est désig. pour servir au poste médical d'Hoi-horo (île d'Hainan);
 MM. Dourne, *méd.-maj.* de 2^e cl., Vergne, *méd. aide-maj.* de 1^{re} cl., et Claverin, *pharm.-maj.* de 2^e cl., sont désig. pour servir en Indo-Chine.

Cochinchine. — MM. Brimont et Wadoux, *méd. aide-maj.* de 1^{re} cl., sont désig. pour servir en Cochinchine.

Tonkin. — Les *méd.-maj.* de 2^e cl. dont les noms suivent sont désignés pour servir :

A l'hôpital d'Hanoi, M. Lecomte; à l'ambulance de Phu-lang-thuong, M. Lafaurie; à l'ambulance de Yen-bay, M. Paucot; à l'ambulance de Ha-giang, M. Mayer.

Les *méd. aides-maj.* dont les noms suivent sont désignés pour servir :

A l'ambulance de That-khé, M. Plomb; à l'hôpital d'Hanoi, M. Moursou; au poste médical de Thai-binh, M. Sarrailhe; à l'hôpital milit. d'Hanoi, M. Léger; au 9^e rég. à Hanoi, M. Chailier; à l'ambulance de Bac-kan, M. Arathoon; au 3^e tonkinois à Thai-nguyen, M. Foll; au 10^e rég. à Phu-lang-thuong, M. Poncin;

M. Pairault, *pharm. ppal* de 2^e cl., est nommé chef du service pharmaceutique du Tonkin à Hanoi.

MINISTÈRE DE LA MARINE

ÉTAT-MAJOR DE LA FLOTTE

Atlantique. — M. l'*enseig. de vaiss.* Tingry est désig. pour embarq. sur le *Jurien-de-la-Gravière*.

Extrême-Orient. — M. le *lieut. de vaiss.* Bérard est désig. pour embarq. sur le *Redoutable*.

M. le *mécanic.* en chef Rey est désig. pour embarquer sur le *Châteaurenault*;

M. le *mécanic. ppal* de 2^e cl. Fauquenot est désig. pour embarquer sur le *Gueydon*;

M. le *mécanic. ppal* de 2^e cl. Lion est désig. pour embarquer sur le *Montcalm*.

Levant. — M. l'*enseig. de vaiss.* Blanchet est désig. pour embarq. sur le *Vautour* à Constantinople.

Madagascar. — M. le *lieut. de vaiss.* Castagné est nommé au command. d'un torpilleur de la défense mobile de Diégo-Suarez.

Océan Indien. — M. le *lieut. de vaiss.* Théroinne est désig. pour embarq. sur l'*Infernet*.

Pacifique. — M. le *capit. de frégate* Collas est nommé au command. de la *Durance*;
 M. l'*enseign. de vaiss.* Pillot est désig. pour embarquer sur le *Protet*.

CORPS DU COMMISSARIAT

Cochinchine. — M. le *commiss. de 2^e cl.* Sarthe est désig. pour remplir les fonctions de *commiss.* de la défense mobile de Saïgon.

M. le *commiss. de 2^e cl.* Carrelet de Loisy est nommé *commiss.* de la défense mobile de Saïgon.

Extrême-Orient. — M. le *commiss. de 2^e cl.* Thiébot est désig. pour embarquer sur le *Redoutable*;

M. le *commiss. de 2^e cl.* Provost est désig. pour embarquer sur le *Pascal*.

Services administratifs.

Cochinchine. — M. Augier, *commis de 1^{re} cl.* du personnel des comptables, est désig. pour servir à l'arsenal de Saïgon;

M. Ferrand, *commis de 2^e cl.* du personnel administratif, est désig. pour servir à l'arsenal de Saïgon.

MINISTÈRE DES COLONIES

Par arrêté du ministre des Colonies en date du 17 juin 1904, M. Abor (R.-J.-J.) a été nommé attaché au parquet du procureur général de l'Indo-Chine.

Par décret en date du 1^{er} juillet 1904, ont été nommés :
 Conseiller à la Cour d'appel de l'Indo-Chine, M. Laurans;
 Substitut du procureur général de l'Indo-Chine, M. Vacher;
 Substitut du procureur général de la Martinique, M. Simoneau.
 Par décret en date du 1^{er} juillet 1904, ont été nommés :
 Président du tribunal de première instance de la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe), M. Sazie;
 Président du conseil d'appel de Saint-Pierre et Miquelon, M. Levana.

1^o Pour être membre adhérent au Comité de l'Asie Française, il suffit de verser une cotisation annuelle d'au moins 25 francs.

2^o Les adhérents qui versent une cotisation annuelle d'au moins 300 francs reçoivent le titre de donateurs.

3^o Un versement d'au moins 1.000 francs donne droit au titre de bienfaiteur.

NOTRE CARTE

DU THÉÂTRE DE LA GUERRE

Le Comité de l'Asie française vient de faire dresser une carte du théâtre de la guerre. Cette carte, établie d'après les documents les plus récents et les plus détaillés, porte l'orographie, les routes, les chemins de fer des régions que se disputent actuellement les deux belligérants, et permet de suivre dans le détail les opérations militaires.

Cette carte est remise gratuitement à nos adhérents (1) et les souscripteurs d'une somme quelconque à notre œuvre peuvent se la procurer dans nos bureaux au prix de 0 fr. 50. On la trouvera dans le commerce au prix de 1 franc. On peut s'inscrire dans nos bureaux directement par lettre pour recevoir la carte au prix fixé, selon qu'on appartient ou non à notre œuvre.

(1) Pour être membre adhérent au Comité de l'Asie française, il faut verser une cotisation annuelle d'au moins 25 francs

Bibliographie

Les Russes en Extrême-Orient, par PAUL LABBÉ. Un vol. in-16. Librairie Hachette et C^{ie}. Broché : 4 fr.

Le nouveau livre que notre collaborateur Paul Labbé vient de publier sur les Russes en Extrême-Orient vient singulièrement à son heure, au moment où toute l'attention se porte sur les événements d'Extrême-Orient. La personnalité de l'auteur, sa connaissance approfondie des pays qu'il a parcourus et où il a vécu même durant de longs mois, donnent à son ouvrage un intérêt tout spécial. Nous comptons d'ailleurs donner prochainement le compte rendu, détaillé et raisonné, que mérite cet important ouvrage.

Les Etablissements des Détroits, par Ed. CLAVERY, consul de France. 40 pages in-8°, avec une carte. Société de l'Annuaire Colonial, 15, Galerie d'Orléans, Palais-Royal. Prix : 1 fr. 50.

On ignore à peu près tout de cette question en France : M. Edouard Clavery a donc bien fait d'exposer avec beaucoup de netteté et de précision l'état de ces Etablissements d'après les documents anglais. Les achats que la colonie des Détroits fait à la Cochinchine montent en moyenne à 12 ou 14 millions de francs par an (riz — produits de la pêche — animaux vivants) et représentent environ 11 à 12 0/0 des exportations totales de Saïgon. En même temps, nos compatriotes ont engagé dans les mines de la péninsule Malaise des capitaux assez importants. D'autre part, comme l'Indo-Chine à l'Est, bien que sur une étendue beaucoup plus restreinte évidemment, la possession britannique est limitrophe du Siam, au Sud-Ouest. Par suite, au point de vue politique aussi bien qu'à celui des relations économiques, nous avons, semble-t-il, un réel intérêt à nous rendre un compte exact du développement pris depuis quelques années surtout (Fédération des Etats-Malais — 1895) par le domaine colonial dont il s'agit. L'étude qui paraît aujourd'hui présente à cet égard un exposé fort complet, établi d'après les publications, officielles et autres, les plus récentes. Le travail commence par un aperçu touchant les finances, l'immigration, l'instruction publique, les travaux publics. M. Clavery traite ensuite, en particulier, des questions qui se rattachent au commerce (principaux produits importés et exportés) aux mines et à l'industrie de la fonte de l'étain, aux exploitations forestières (gutta-percha, caoutchouc, cocotiers) et au mouvement maritime. Ajoutons enfin que l'auteur a complété son essai par un bref historique permettant de se représenter depuis le XVIII^e siècle la formation successive du groupe colonial maintenant connu sous la désignation générale d'« Etablissements des Détroits ».

Les Etats-Unis au XX^e siècle, par Pierre LEROY-BEAULIEU. Un fort volume in-18 jésus, de 480 pages. Librairie Armand Colin, 5, rue de Mézières, Paris. Broché, 4 francs.

Ce nouveau livre de l'auteur des *Nouvelles Sociétés Anglo-Saxonnes* et de la *Rénovation de l'Asie* vient à son heure. Les Etats-Unis, qui convient en ce moment toutes les nations à venir contempler à l'Exposition de Saint-Louis le spectacle de leur merveilleux progrès, débordent de plus en plus sur le monde. Au moment où s'affirme leur concurrence politique, où redouble leur concurrence écono-

mique, il est indispensable de bien connaître les forces de ces redoutables rivaux et de se rendre compte de l'œuvre qu'ils ont déjà accomplie.

C'est ce que permet de faire le livre de M. Pierre Leroy-Beaulieu, qui constitue un tableau complet de l'activité du peuple américain et des productions qu'il tire de son territoire. L'auteur débute par l'étude de la population des Etats-Unis. Il passe ensuite à la production agricole et industrielle; puis il en décrit toutes les principales branches, indiquant les résultats obtenus, les causes qui accélèrent ou retardent leur développement. Il termine par l'étude de l'industrie des transports, des chemins de fer dont le réseau est si étendu et l'exploitation si bien organisée, et enfin par celle du commerce extérieur et de la navigation.

M. P. Leroy-Beaulieu ne s'est pas borné à une étude purement statistique. Connaissant le milieu américain par un séjour prolongé qu'il a fait aux Etats-Unis il y a peu d'années, il met en relief le côté social aussi bien que le côté économique des diverses questions qu'il aborde, et il recherche les facteurs moraux, aussi bien que les facteurs matériels des succès des Américains.

Ce substantiel ouvrage, riche de faits et d'idées, s'impose à l'attention de tous ceux qui veulent comprendre le sens et la direction du prodigieux essor de la démocratie américaine.

OUVRAGES DÉPOSÉS AU BUREAU DU COMITÉ

Le Cambodge, par ETIENNE AYMONIER, directeur de l'Ecole coloniale. 3 volumes in-8°. — Ernest Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte, Paris, 1900.

Le Transsibérien, par A.-N. DE KOULOMZINE, secrétaire d'Etat, Membre du Comité du Transsibérien, traduit du russe par JULES LEGRAS. — Librairie Hachette et C^{ie}, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

L'Indo-Chine, par LOUIS SALAUN, ancien sous-chef de cabinet du gouverneur général de l'Indo-Chine. — Imprimerie Nationale, Paris, 1903.

En Corée, par M^{me} CLAIRE VAUTIER et HIPPOLYTE FRANDIN. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

Entrée gratuite, par A. RAQUEZ. Un volume grand in-8° illustré. — Claude et C^{ie}, imprimeurs-éditeurs. Saïgon, 1903.

L'Alliance anglo-yankee-japonaise maîtresse de l'Indo-Chine, par HENRI MOREAU. Prix : 1 fr. 50. — Librairie A. Charles, 8, rue Monsieur-le-Prince, Paris, 1904.

Les Intérêts français dans le Pacifique. — Tahiti, Nouvelles-Hébrides, Canal de Panama, par CHARLES LEMIRE, résident honoraire, conseiller du commerce extérieur, avec 3 cartes et 20 photographies. — Berger-Levrault et C^{ie} libraires-éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts, Paris. — Augustin Challamel, libraire, 17, rue Jacob, Paris, 1904.

La Colonisation française et les militaires coloniaux libérables, par CHARLES LEMIRE, résident honoraire de France, vice-président du Comité du Commerce extérieur. — A. Challamel, éditeur, 17, rue Jacob, Paris, 1904.

L'Armée et la flotte de la Russie : composition et répartition en 1904. Avec un appendice : l'Armée de Mandchourie. Prix, 2 francs. — Berger-Levrault et C^{ie}, éditeurs, Paris, 5, rue des Beaux-Arts, Nancy, 18, rue des Glacis, 1904.

Orographie de la Sibérie, précédée d'une introduction et d'un aperçu de l'orographie de l'Asie, par PIERRE KROPOTKINE. Publication n° 9 de l'Université nouvelle, Institut Géographique de Bruxelles, 35, rue Ernest-Allard. — Imprimerie veuve Ferdinand Larcier, 26-28, rue des Minimes, Bruxelles, 1904.

Le Gérant : A. MARTIAL.

RETRO NEWS

COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 30.000.000 DE FRANCS

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

DÉPARTS DE MARSEILLE

Du 18 Juillet 1904 aux dates suivantes :

Egypte et Syrie	Judi	21 Juillet, 4 h. s.	Pour Alexandrie, Port-Saïd, Jaffa et Beyrouth (retour par les mêmes escales) (1).....	CONGO, C. Galletti.
Naples, Grèce, Turquie, Syrie	Judi	21 — —	Pour Naples, Le Pirée, Smyrne, Dardanelles, Constantinople, Smyrne, Vathy, Beyrouth, Larnaca, Mersina, Alexandrette, Lattaquié, Tripoli et Beyrouth (1).....	ORÉNOQUE, C. Protet.
Angleterre (Pour marchandises seulement).....	Vendredi	22 Juillet midi.	Pour le Havre et Londres.....	BOSPHORE, C. Rebutat.
Grèce, Turquie et Mer Noire	Samedi	23 — 4 h. s.	Pour Patras, Syra, Salonique, Constantinople, Odessa (retour par les mêmes escales) (1).....	DOURO, C. Lemonnier.

(1) Sauf changements nécessités par les mesures sanitaires.

Ceylan, Indes, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon	Le Dimanche 24 Juillet 1904, à 4 heures du soir		Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Colombo, Singapour, Saïgon, Hong-Kong, Shanghai, Kobé et Yokohama. <i>Correspondances : à Colombo pour Pondichéry et Calcutta; à Singapour pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quïhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.</i>	ERNEST SIMONS, C. Bourdon, l. de v.
--	--	--	--	--

Indes, Ceylan, Australie, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides	Le Mercredi 3 Août 1904, à 11 heures du matin		Pour Port-Saïd, Suez, Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Noumea. <i>(Service annexe de Nouméa aux Nouvelles-Hébrides).</i>	CALÉDONIEN, C. Gregorj.
--	--	--	---	----------------------------

Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine et Japon et pour Passagers seulement, Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelles-Hébrides	Le Dimanche 7 Août 1904, à 4 heures du soir		Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Colombo, Singapour, Saïgon, Hong-Kong, Shanghai, Kobé et Yokohama. <i>Correspondance à Colombo avec le Calédonien pour les passagers à destination de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides; à Singapour pour Batavia; à Saïgon : 1° pour Nhatrang, Quïhon, Tourane et Haïphong; 2° pour Bangkok.</i>	AUSTRALIEN, C. Verron, l. de v.
--	--	--	--	---------------------------------------

Indo-Chine (pour marchandises seulement)	Le Jeudi 11 Août 1904		Pour Colombo, Saïgon et Haïphong.	MÉDOG, C. Martin.
--	------------------------------	--	-----------------------------------	----------------------

Djibouti, Madagascar, La Réunion, Maurice	Le Lundi 25 Juillet 1904, à 4 heures du soir		Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Aden, Mahé (Seychelles), Diégo-Suarez, Sainte-Marie, Tamatave, La Réunion et Maurice. <i>Correspondance à Diégo-Suarez pour Nossi-Bé, Analalave, Majunga, Naméla, Moroundava, Ambohibé et Tuléor (Nossi-Bé, Majunga, Naméla et Ambohibé pour passagers seulement.)</i>	NATAL, C. Fabre.
---	---	--	---	---------------------

Viâ Mahé	Le Mercredi 10 Août 1904, à 4 heures du soir		Pour Port-Saïd, Suez, Djibouti, Zanzibar, Moroni, Mayotte, Majunga, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Tamatave, La Réunion et Maurice.	MELBOURNE, C. Rivière.
Viâ Zanzibar				

DÉPARTS DE BORDEAUX

Portugal, Sénégal, Brésil et La Plata.	Le Vendredi 22 Juillet 1904		Pour Porto (Leixos), Lisbonne, Dakar, Rio-Janeiro, Santos, Montévidéo, et Buenos-Ayres.	CHILI, C. Lartigue.
--	------------------------------------	--	---	------------------------

	Le Vendredi 5 Août 1904		Pour Vigo, Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro, Montévidéo, et Buenos-Ayres.	AMAZONE, C. Barillon.
--	--------------------------------	--	--	--------------------------

DÉPARTS du Havre pour Marseille (pour marchandises seulement)	Mardi....	18 Juillet 1904.....	GUADIANA, C. Queirolo.
	Mardi....	26 Juillet 1904.....	MÉDOC, C. Martin.

S'ADRESSER

- A Paris** : Pour passages et renseignements, rue Vignon, 1 et boulevard de la Madeleine, 14. Pour les marchandises, place de la République, 10.
- A Marseille** : Pour passages et renseignements, au bureau d'inscription, rue Cannebière, 16. Pour les marchandises, au bureau des marchandises, traverse de la Joliette.
- A Bordeaux** : Allées d'Orléans, 20. — **A Lyon** : place des Terreaux, 7. — **Au Havre** : boulevard de Strasbourg, 117.